

Faculté de droit et de criminologie

**Là où renaît le soi : habiter après la
peine. Analyse de l'impact du logement
comme levier de désistance :**

enjeux identitaires et trajectoires de réinsertion post-
carcérale.

Auteur : Jean HEBETTE

Promotrice : Marie-Sophie DEVRESSE

Année académique 2024-2025

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 107 à 114 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Engagement d'intégrité – Travaux écrits et mémoires d'étudiant.e.s

Je reconnais avoir pris connaissance des règles d'or de l'honnêteté intellectuelle ainsi que des Lignes directrices sur l'usage responsable des outils d'intelligence artificielle de l'UCLouvain (disponibles sur le site www.uclouvain.be/drt - page "règlements") et je m'engage à respecter les valeurs d'intégrité et d'honnêteté qui fondent les règles et recommandations adoptées au sein de la communauté universitaire.

En particulier :

Engagement sur l'authenticité de mon mémoire/travail écrit

- *Je déclare sur l'honneur que j'ai préparé et rédigé moi-même ce mémoire/travail écrit.*

Reconnaissance du plagiat comme faute

- Je suis conscient que le plagiat consiste à réutiliser d'autres documents et sources, même partiellement, sans mentionner le nom de l'auteur ni/ou de la source. Reproduire littéralement des passages d'un autre document, éventuellement traduits, sans les placer entre guillemets, même si l'auteur et la source de cette œuvre sont mentionnés, constitue également un plagiat.
- *Je reconnais que le plagiat constitue une faute grave qui entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du Règlement général des études et des examens (RGEE).*
- *Je m'engage à ce que mon mémoire/travail ne constitue pas une reprise, même partielle, d'un autre document publié ou non, attribué à une personne ou anonyme.*

Engagement à citer mes sources

- *Je m'engage à attribuer à leur(s) auteur(s) toutes les idées, informations, données sur lesquelles je m'appuie. Je m'engage à référencer tous les emprunts intégrés au mémoire/travail (sous la forme de phrases, graphes, cartes, schémas, tableaux, etc.). Les références (par exemple, en note de bas de page) sont conformes aux exigences académiques et scientifiques (telles que présentées dans les cours de méthodologie, les séances de formation liées au Séminaire d'accompagnement des mémoires en Master et les guides de citation).*

Engagement quant à l'usage d'outils d'intelligence artificielle (IA) générative

- Je m'engage à utiliser les outils d'IA générative, en particulier les générateurs de textes, de manière responsable, comme complément de mon apprentissage et sans chercher à contourner les exigences académiques.
- Je m'engage à respecter les Lignes directrices relatives à l'usage responsable de l'IA générative. Elles m'obligent notamment à référencer adéquatement les outils d'IA lorsque je reprends de manière littérale les contenus qu'ils ont générés. En revanche, certains usages de ces outils, par exemple comme assistant linguistique (pour corriger l'orthographe, la syntaxe ou le style), ne doivent pas être mentionnés.
- Je suis conscient que les contenus générés par ces outils d'IA ne reflètent pas nécessairement les faits/sources et je m'engage donc à toujours vérifier l'exactitude de ces contenus dans une démarche scientifique.
- Je m'engage à respecter toutes les consignes spécifiques pour le travail/mémoire, ainsi que les exigences de transparence et de documentation du processus ayant abouti au travail/mémoire, notamment en sauvegardant les conversations avec ces outils d'IA.
- Je m'engage à fournir, sur demande, des explications sur la manière dont j'ai utilisé ces outils.
- Je reconnais que le non-respect de ces exigences et de l'intégrité académique peut constituer un abus et être considéré comme une irrégularité au titre des articles 107 et suivants du RGEE et entraîner des sanctions telles que prévues aux articles 111 et suivants du RGEE.

« Vivons comme une éternité,

le répit accordé dont j'ignore la durée »

(Gómez de la Serna, cité dans Matz, 2017, p 108.)

REMERCIEMENT

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à Madame Marie-Sophie Devresse, promotrice, pour son accompagnement bienveillant, sa rigueur et sa grande disponibilité. Son soutien constant, son regard juste et pertinent ainsi que la liberté qu'elle nous a accordé dans la conduite de ce travail ont été essentiels à la réalisation de ce mémoire. Malgré des difficultés d'organisation et des questions parfois farfelues, elle a su nous encourager et nous guider avec patience et confiance.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux lecteurs pour le temps et l'attention qu'ils consacrent à la lecture et à l'évaluation de ce travail.

Nous souhaitons également remercier l'Université catholique de Louvain, et plus particulièrement l'ensemble des enseignants qui ont contribué à enrichir notre formation durant ce master. Une mention spéciale revient au secrétariat de criminologie, dont la disponibilité, la réactivité et la compréhension ont grandement facilité ce parcours académique.

Mes remerciements s'adressent aussi aux participants de cette recherche, qui ont accepté de nous consacrer de leur temps et de partager leurs expériences. Sans leur collaboration, leur témoignage et leur bienveillance, ce mémoire n'aurait tout simplement pas vu le jour.

Enfin, nous ne pouvons clore ces remerciements sans évoquer notre entourage, qui a constitué un véritable pilier tout au long de ces années d'études. Il s'agit de Suzon Vanwuytswinkel, dont le soutien indéfectible et la confiance nous ont porté durant ces sept années de formation. À Marie Mathieux, pour son écoute attentive et ses nombreux et précieux conseils. Et à Raphaëlle Chaidron, pour sa patience et sa capacité à nous encourager et nous supporter dans les moments de doute.

Tous ont contribué, chacun à leur manière, à rendre ce chemin possible et à faire de ce mémoire une réalité, pour cela, nous adressons collectivement ces remerciements.

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENT	8
TABLES DES MATIÈRES	10
LISTE DES ABREVIATIONS	13
INTRODUCTION	15
CADRE THÉORIQUE	18
1. La désistance : définitions	18
1.1 Désistance : un processus, pas un événement.....	18
1.2 Désistance primaire, secondaire, tertiaire.....	19
2. Les grandes théories de la désistance	20
2.1 Le pouvoir des récits post-carcéraux	21
2.2 Le script de rédemption.....	21
2.3 Laub et Sampson : les turning points	22
2.4 Les hooks for change, les opportunités externes.	24
2.5 L'enjeu individuel : agentivité versus stigmatisation	26
2.6 Maturation sociale et désistance	29
2. Le logement comme levier de désistance.....	31
2.1. Le logement comme catalyseur de maturation sociale	32
2.2. Le logement et la narration identitaire.....	34
2.3. Résilience et environnement stable : l'apport de Cyrulnik.....	35
3. Le logement : plus qu'un simple toit.....	37
3.1. Logement et reconstruction identitaire.	38
3.2. Politiques de logement et réinsertion en Belgique.....	39
PROBLÉMATISATION	51
MÉTHODOLOGIE	53
1. Choix des participants	54
1.1. Terrain de recherche	54
1.2. Méthode de sélection.....	56
1.3. Relation antérieure.....	57
1.4. Connaissances des participants.....	58
1.5. Prise de contact.....	59
2. Guide d'entretien.....	60
2.1. Type.....	60
2.2. Test préalable.....	61
3. Collecte de données.....	62

3.1.	Méthodologie du recueil des données.....	62
3.2.	Autorisation d'enregistre	65
3.3.	Prise de note.....	66
3.4.	Méthode pour la retranscription des données	66
ANALYSE DES DONNÉES		68
4.	Analyse comparative des entretiens	69
4.1.	Comparaison des discours entre ex-détenus et intervenants.....	69
4.2.	Des approches différenciées selon les champs d'action	69
4.3.	Influence du public accompagné sur les discours professionnels.....	70
4.4.	Influence du type d'accompagnement sur les discours des professionnels	71
4.5.	Implantation géographique et variations discursives.....	71
4.6.	Perceptions du logement comme levier ou obstacle à la désistance	72
5.	Analyse qualitative des entretiens des détenus.....	72
5.1.	Le logement : un levier central, à la fois pratique, symbolique et émotionnel	73
5.2.	Le soutien social : un moteur de confiance et de transformation	75
5.3.	La sortie de prison : un moment de rupture brutal et désorganisé	77
5.4.	Résilience, anticipation et appropriation de l'avenir	78
5.5.	L'animal de compagnie, un ancrage affectif et un moteur de changement	79
5.6.	Stigmatisation et volonté de rupture avec le passé	81
5.7.	Vers une approche globale et humaine de la réinsertion	82
6.	Analyse du point de vue des professionnels.....	84
6.1.	Le logement : un enjeu central et transversal	84
6.2.	Obstacles majeurs à l'accès au logement.....	85
6.3.	Leviers et opportunités de changement	87
6.4.	Un toit pour se reconstruire : le regard des professionnels.....	93
DISCUSSION		95
1.	Le logement comme facteur de stabilité matérielle et symbolique	95
2.	Le logement, un hook for change ?	96
3.	Le logement peut-il être un obstacle ?.....	97
4.	Biais de cette recherche.....	97
5.	Recommandations pour les politiques publiques et les pratiques professionnelles.	98
ANNEXES		111
Annexe A : Arbre thématique utilisé pour les entretiens.....		111
Annexe B : Formulaire de consentement à la participation à une enquête anonyme		114
Annexe C : Entretiens menés		116

LISTE DES ABREVIATIONS

AGMJ	Administration Générale des Maisons de Justice
AIS	Agence Immobilière Social
AS	Assistant Social
CPAS	Centres Publics d'Action Social
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
DG EPI	Direction Générale des Établissement Pénitencier
SISP	Société Immobilière de Service Public
SJSP	Société de Logement de Service Public

INTRODUCTION

En Belgique, la surpopulation carcérale est un enjeu majeur des politiques pénales. Le gouvernement est pointé du doigt par la commission européenne pour sa gestion de la détention (Nederlandt, 2023). Des mesures sont prises pour limiter les détenus à la capacité réelle des établissements pénitentiaires, soit en limitant le nombre de détenus, soit en construisant de nouvelles prisons (CCSP & IFDH, 2024).

Les études sur ce sujet s'intéressent de plus en plus au phénomène de récidive portant, de ce fait, un autre regard sur la délinquance et sa sortie définitive. Depuis les années 1990, la recherche en criminologie a progressivement déplacé son regard : au départ focalisé sur les causes de la délinquance, elle s'est tournée vers l'étude des conditions de la sortie d'un parcours criminel. Les études ont mis en lumière la dimension dynamique, non linéaire et subjective de cette sortie. Elle ne se résume pas à l'abandon des comportements délinquants. Il s'agit d'un cheminement, souvent long et fragile, rythmé par des tensions et des remises en question (E.A Maruna, 2020 ; Glowacz & Puglia, 2021 ; Dartiguenave, 2024).

Ce travail est également lié à un parcours personnel et professionnel. Une formation d'assistant social (AS) avec un premier travail de fin d'études portant sur la formation en prison, comme appui à la réinsertion, des engagements associatifs (notamment au sein du Kot à projet des Droits Humains (KDH) et le projet AMARGI avec Philippe Landenne à la prison de Marche-en-Famenne), ainsi qu'un stage de master 2 dans une structure d'accompagnement au logement pour personnes sortant de prison, ont nourri une réflexion et orienté des choix méthodologiques. Ces expériences nous ont permis de rencontrer des personnes en situation de grande précarité, de recueillir leurs récits, mais aussi d'observer les dissonances entre les discours institutionnels de réinsertion et les réalités vécues sur le terrain.

La désistance, entendue comme le processus par lequel une personne ayant eu un parcours délinquant cesse ses activités criminelles et s'engage dans une trajectoire de vie conforme aux normes sociales (Glowacz & Puglia, 2021), constitue aujourd'hui un enjeu central des politiques de réinsertion. Il devient essentiel de mieux comprendre les facteurs qui favorisent une sortie durable de la délinquance. Parmi les nombreux facteurs identifiés dans la littérature scientifique soutenant le processus de désistance tels que l'emploi, les relations affectives, ou encore le soutien institutionnel, le logement stable reste encore trop peu exploré (Metraux & Culhane, 2004 ; Baldry et al., 2006 ; Padgett et al., 2011 ; Bahr et al., 2010 cités par

Dartiguenave, 2024). Pourtant, loin de se limiter à une fonction d'abri, le logement représente un cadre structurant à la fois physique, symbolique et porteur d'identité. Il permet à l'individu de se stabiliser, de se projeter dans l'avenir et de reconstruire une image de soi valorisée. Il contribue activement à ce que plusieurs auteurs désignent comme la maturation sociale, un processus impliquant la responsabilisation, l'engagement dans des rôles sociaux conformes aux normes, ainsi qu'une transformation sur le plan cognitif. Pour approfondir ces notions, plusieurs cadres théoriques seront mobilisés : la théorie des parcours de vie *life-course theory* proposée par Laub & Sampson (2001) et le concept d'*agentivité* développé par Giordano et al. (2002). Enfin, les différentes phases de la désistance : primaire, secondaire et tertiaire seront présentées en s'appuyant sur les travaux de Maruna et al. (2004), King (2013) et McNeill (2016).

Ce mémoire s'ouvre sur la question de recherche suivante : En quoi l'accès à un logement stable constitue-t-il un levier de désistance, notamment à travers les processus de maturation sociale, de reconstruction identitaire et de développement de la résilience ? Il s'agira d'explorer comment l'accès à un logement peut agir comme un tournant dans la vie du criminel (Laub & Sampson, 2001), un *hook for change* (Giordano et al., 2002), ou encore un support narratif dans l'élaboration d'un *script de rédemption* (Maruna, 2001). L'hypothèse centrale de ce travail est que le logement agit comme un levier de transformation identitaire et de stabilisation sociale, en soutenant la maturation de l'individu. Qu'il ne s'agît pas seulement d'un facteur parmi d'autres, mais d'un socle à partir duquel peuvent se déployer d'autres dimensions de la réinsertion : emploi, santé, relations sociales, estime de soi (Maruna, 2001).

Pour répondre à cette question, nous avons adopté une approche qualitative, inductive et compréhensive, centrée sur les récits de vie de personnes ayant connu l'incarcération et engagées dans un processus de réinsertion ainsi que des professionnels qui les accompagnent. À travers des entretiens non directifs et des observations de terrain, il s'agira d'analyser la manière dont ces personnes investissent symboliquement leur logement et lui donne sens dans leur parcours de désistance et la façon dont les professionnels du secteur interprètent cette relation. Cette démarche s'inscrit dans une tradition de criminologie narrative, attentive à la manière dont les individus interprètent symboliquement leur trajectoire, construisent leur identité et mobilisent des ressources internes et externes pour se transformer. Ce mémoire vise à contribuer à une meilleure compréhension des conditions sociales, symboliques et institutionnelles qui rendent possible, ou empêchent, une sortie durable de la délinquance. En plaçant le logement au cœur de l'analyse, il entend interroger les politiques publiques, les pratiques professionnelles, mais aussi les représentations sociales qui entourent les personnes

qui sortent de détention. Il s'agit, en somme, de réfléchir à ce que signifie *habiter* après la prison et comment cet acte apparemment banal peut devenir un levier de dignité, de stabilité et de transformation.

CADRE THÉORIQUE

Avant de pouvoir analyser l'impact du logement sur la désistance, il est essentiel de s'arrêter sur ce que recouvre précisément ce concept. En effet, la désistance est un processus complexe, multidimensionnel et encore débattu dans la littérature scientifique. Cette étape permet de poser un cadre commun de compréhension, indispensable pour évaluer de manière pertinente le rôle que peut jouer le logement dans ce processus.

1. La désistance : définitions

La désistance désigne le processus par lequel une personne ayant eu un parcours délinquant cesse ses activités criminelles et s'engage dans une trajectoire de vie conforme aux normes sociales (Maruna, 2001). Ce concept ne se limite pas à l'arrêt des délits : il implique une reconstruction de l'identité, un changement des relations sociales et une normalisation des conduites de la part du justiciable (Laub & Sampson, 2003). Ce n'est donc pas un événement qui surgit soudainement, mais un processus complexe et multifactoriel qui joue un rôle déterminant dans la réinsertion des anciens détenus (Glowarcz & Born, 2017). Comprendre ce qui soutient la désistance représente un enjeu central pour développer des réponses adaptées en matière de réinsertion et de lutte contre la récidive (E.A Maruna et al., 2004 ; King, 2013 ; McNeill, 2016).

En s'appuyant sur divers travaux portant sur la sortie de la délinquance, Glowarcz et Born (2017) définissent la désistance de la manière suivante :

Le processus de désistance, tout comme la délinquance, s'inscrit dans une trajectoire à temporalité variable selon les individus et les situations, au terme de laquelle la personne cesse de commettre des infractions. Il ne s'agit pas d'un événement qui survient soudainement et spontanément, mais d'un processus parfois long et lent impliquant divers facteurs. Les trajectoires criminelles sont souvent caractérisées par des périodes d'abstinence et des périodes de réitération d'actes délinquants parfois moins graves que les premiers. (Glowarcz & Born, 2017, p.372)

1.1 Désistance : un processus, pas un événement.

La désistance est un processus évolutif, complexe, souvent non linéaire, marqué par des allers-retours, des hésitations, voire des rechutes. Elle s'inscrit dans une temporalité longue, où l'individu redéfinit de manière progressive son rapport à lui-même, aux autres et à la société et

abandonne son parcours de délinquant (Glowarcz & Born, 2017). D'abord conceptualisée comme un état caractérisé par l'absence de délits, la désistance à ensuite été envisagée comme un processus progressif, non linéaire, où l'individu réduit puis cesse ses actes délinquants sous l'effet de facteurs à la fois individuels et sociaux (Glowarcz & Puglia, 2021). Mohammed (2012) a été l'un des premiers à introduire et théoriser la notion de désistance. Il propose deux définitions complémentaires :

- la sortie de la délinquance : l'arrêt des actes délinquants.
- la non-récidive : le fait de ne pas retomber dans la délinquance après une première sortie.

Laub et Sampson sont parmi les principaux théoriciens de ce concept. Selon eux, la désistance n'est pas simplement l'arrêt des actes délinquants, mais un processus dynamique et évolutif. Ils distinguent clairement deux notions (Laub & Sampson, 2001) :

- termination : le moment où l'activité criminelle cesse.
- désistance : le processus causal sous-jacent qui soutient cet arrêt, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes et facteurs qui permettent de maintenir l'état de non-récidive.

La désistance est un processus qui s'inscrit dans la durée, impliquant des interactions entre l'individu (évolution dans la manière de penser et redéfinition de soi) et son environnement social (parcours de vie et entraide sociale). La désistance correspond, de ce fait, à la fois l'arrêt des actes criminels, mais aussi changer en profondeur sa manière de vivre et de se voir soi-même (Laub & Sampson, 2001). Dans ce travail, nous allons nous concentrer sur un aspect en particulier : le rôle que peut jouer le logement dans ce processus.

1.2 Désistance primaire, secondaire, tertiaire

Nous venons de voir que la désistance est un processus. Ce dernier suit certaines étapes définies en trois stades distincts, qui permettent de mieux comprendre la progression du processus de sortie de la délinquance (Maruna & Farrall, 2004 ; McNeill, 2016 ; Maruna, 2017) :

- désistance primaire : Il s'agit de l'arrêt observable des actes délinquants. C'est la première étape, lors de laquelle la personne cesse concrètement de commettre des infractions, mais sans que cela implique nécessairement un changement profond de son

identité ou de ses valeurs. Cette étape peut être temporaire et fragile, car elle ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement de valeurs ou d'identité.

- désistance secondaire : À ce stade, l'arrêt des actes délinquants s'accompagne d'attitudes socialement responsables et d'un changement d'identité. L'individu commence à se percevoir lui-même et à être perçu, comme quelqu'un qui n'est plus délinquant, intégrant de nouveaux rôles sociaux et des routines conformes aux normes. Cela implique une réorganisation d'un mode de vie plus stable. L'individu s'engage dans des activités conformes aux normes sociales (travail études, vie de famille...). Il commence à se percevoir lui-même comme une personne « réinsérée ».
- désistance tertiaire : Ce dernier stade correspond à la reconnaissance sociale et institutionnelle de la transformation. L'entourage, les institutions et la société valident le changement, permettant à l'individu d'être pleinement réintégré et accepté, libéré de la marginalisation liée à son passé délinquant. Cette reconnaissance est essentielle pour consolider la désistance sur le long terme.

Ces trois niveaux servent de cadre pour analyser la sortie de la délinquance comme un processus progressif, impliquant à la fois des dimensions comportementales, identitaires et sociales. Ils influencent très probablement la capacité des anciens détenus à accéder à un logement stable ou à le conserver, en fonction de leur degré de transformation personnelle, de reconnaissance sociale et d'intégration dans des rôles normatifs. Cette hypothèse sera explorée et mise à l'épreuve à travers les entretiens menés dans le cadre de cette recherche.

2. Les grandes théories de la désistance

Parmi les nombreux facteurs qui influencent la désistance, le logement occupe une place souvent sous-estimée, mais pourtant déterminante. Disposer d'un lieu de vie stable ne constitue pas seulement une condition matérielle de base : c'est aussi un levier symbolique et structurel qui peut favoriser l'ancrage social, la reconstruction identitaire et la mise en place de routines protectrices. Plusieurs courants théoriques ont tenté d'expliquer les mécanismes de la désistance, en insistant sur l'importance des événements de vie, des relations sociales ou encore des transformations cognitives. Ces approches, complémentaires, permettent de mieux comprendre comment le logement peut s'inscrire dans un processus plus large de sortie de la délinquance.

Plusieurs courants théoriques ont tenté d'expliquer les mécanismes de la désistance. Ils mettent en lumière des dimensions biographiques, relationnelles, structurelles et cognitives.

2.1 Le pouvoir des récits post-carcéraux

Les récits post-carcéraux désignent les témoignages ou récits de vie produits par d'anciens détenus après leur sortie de prison. Raconter est à la fois bénéfique pour le détenu afin de s'approprier son histoire mais également pour la société. En effet, en partageant ces récits dans des contextes publics (programmes de réinsertion, témoignages, médias, etc.), on change le regard porté sur les anciens délinquants. Cela contribue à réduire la stigmatisation, en montrant qu'ils ne sont pas définis uniquement par leurs actes passés, mais aussi par leur capacité à évoluer. D'une certaine manière, la démarche que nous allons réaliser dans le fait d'interviewer les anciens détenus participe probablement aussi à ce processus : cela leur offre l'opportunité de raconter leur histoire autrement, de la réinterpréter à travers un nouveau script de vie, tourné vers la reconstruction, la responsabilité et l'avenir.

Ces récits permettent aussi aux institutions (justice, travail social, etc.) de reconnaître et soutenir les trajectoires positives. Ils deviennent des preuves concrètes de désistance, utiles pour l'accompagnement et la réinsertion et par là-même levier d'évolution des dispositifs de soutien à la réinsertion post-carcérale. Nous questionnerons ces aspects avec les travailleurs.

Une désistance durable repose sur une approche systémique qui articule à la fois l'accompagnement individuel, favorisant la capacité à se projeter et des conditions favorables, telles que l'accès à des opportunités socio-économiques concrètes. Cette dynamique implique également une transformation des représentations sociales : il s'agit de dépasser une logique de suspicion au profit d'une logique de confiance, condition essentielle pour que les personnes puissent se reconstruire autour de rôles sociaux valorisés et légitimes. En définitive, le défi est sociétal : il consiste à faire évoluer les institutions, qu'elles soient judiciaires, éducatives ou sociales, pour qu'elles soutiennent activement les processus de reconstruction identitaire, au lieu de les freiner par des mécanismes de contrôle ou de stigmatisation (Maruna, 2017 ; 2020).

2.2 Le script de rédemption

A distinguer des récits post-carcéraux, le script de rédemption est un récit où le justiciable se construit pour revenir sur son passé, le reconfigurer et lui donner un sens nouveau. Inscrit dans la criminologie identitaire narrative et du désistement du crime, le script narratif est la manière

dont une personne interprète son passé, comprend son présent et imagine son avenir. Ce récit aide à donner un sens à sa vie (Maruna, 2001). Les personnes qui sortent de la criminalité changent généralement la manière dont elles racontent leur histoire. Ce nouveau récit les aide à se voir autrement et à agir différemment sur base de cette nouvelle identité de rédempteur. La capacité à construire une narration de soi cohérente et orientée vers le changement apparaît comme un élément clé de la réussite du processus de désistance.

Maruna (2001) a développé son approche sur des récits de vie d'ex-délinquants. Il a analysé pas moins de 65 récits de vie d'hommes ayant eu des soucis avec la justice. Il met en évidence que ceux qui parviennent à se désister du crime développent un nouveau script narratif ou une nouvelle façon de raconter leur histoire personnelle. Cette narration de soi cohérente et bienveillante, mettant en évidence le changement, permet à l'individu de se percevoir autrement, de tourner la page sur son passé déviant et de se construire une nouvelle identité tournée vers des valeurs positives et socialement reconnues (Maruna, 2001 ; F.-Dufour et al., 2021).

Le script de rédemption (Gaïa, 2017) se construit sur deux types de scripts narratifs :

1. le script de la fausse identité : Ils associent leurs comportements criminels passés à une identité qui n'était pas leur vrai moi et dont ils ont dû se séparer. Ils considèrent que ce n'était pas vraiment eux qui effectuaient ces crimes. Ils réévaluent leur passé délinquant comme une phase temporaire clôturée.
2. le script de rédemption ou de générativité : Ils réinterprètent leur passé dans une optique de rédemption, souhaitant donner de leur personne en s'investissant dans la communauté pour atténuer leurs erreurs passées, se servant de leur expérience de vie pour guider d'autres jeunes vers la désistance. Ils mettent en évidence des tournants de vie (emploi, relations stables) comme preuves de changement. Ils se projettent dans un futur où leur identité est définie par des rôles positifs et valorisés par la société (parent, travailleur).

2.3 Laub et Sampson : les turning points

Laub et Sampson (1988) ont étudié les événements de vie qui structurent le processus de désistance. Ils ont notamment repris et actualisé une enquête longitudinale menée par Sheldon et Eleanor Glueck à Boston, qui ont suivi près de 500 garçons délinquants et 500 non-

délinquants, nés dans les années 1920, sur plusieurs décennies. Cette base de données comporte des informations détaillées sur la famille, l'école, le travail, la délinquance et d'autres aspects biographiques (Laub & Sampson, 1988 ; Alberico, 2017). Ils ont analysé les parcours individuels de ces garçons sur le long terme, explorant comment certains événements majeurs pouvaient entraîner une réorientation durable de la trajectoire de vie, marquant ainsi des tournants, des points de bascule entre le passé et le présent. Ils ont ainsi défini le turning point comme un événement ou une transition majeure dans la vie d'un individu qui modifie significativement sa trajectoire, en particulier dans le contexte de la délinquance et de la désistance, s'engageant ainsi dans une nouvelle trajectoire sociale normée (Sampson et Laub, 1993 ; Alberico, 2017).

Ce tournant permet de passer d'une trajectoire déviante à une trajectoire conforme aux attentes sociales. Il consiste en un événement structurant. Il s'agit souvent d'événements tels que le mariage, l'obtention d'un emploi durable, le service militaire, la parentalité, ou encore l'accès à un logement stable et c'est ce qui nous intéresse particulièrement. Cet événement favorise l'établissement de nouveaux liens sociaux ou le renforcement de liens existants et agit comme une forme de contrôle social informel qui soutient le changement durable du comportement. Les travaux de Laub & Sampson (2001) ont mis en lumière l'impact positif des événements structurants dans les trajectoires de désistance. Selon leur théorie du contrôle social informel, le logement peut être considéré comme un levier majeur de désistance en jouant sur plusieurs mécanismes structurants (Stoll & Jendly, 2018) :

- ancrage territorial : un logement stable permet à l'individu de s'inscrire durablement dans un territoire, ce qui favorise la création de liens sociaux locaux (voisinage, services, associations) en mettant l'individu face à des attentes et à des normes communautaires qui encouragent la conformité sociale et la participation à la vie collective (Sampson & Laub, 2010).
- régularité des routines quotidiennes : le logement impose des routines structurées (paiement du loyer, entretien, gestion du foyer) qui contribuent à l'organisation du quotidien. Ces routines affaiblissent l'exposition aux situations à risque de récidives et facilitent la stabilité comportementale, deux éléments clés dans la sortie de la délinquance (Sampson & Laub, 2010).

- (re)constitution d'un réseau social non-déviant : en s'installant dans un logement stable, l'individu a l'opportunité de tisser ou de renouer des liens avec des personnes non-déviantes (famille, voisins, collègues). Ces liens agissent comme des mécanismes de régulation sociale informels, offrant soutien, surveillance et incitations à adopter des comportements conformes aux normes sociales (F.-Dufour et al., 2016).

Ces mécanismes, conjugués à d'autres tournants biographiques tels que l'emploi ou le mariage, opèrent une rupture nette avec le passé déviant, en favorisant l'établissement de routines quotidiennes structurées et en ouvrant la voie à un processus de reconstruction identitaire. La qualité des liens sociaux est plus importante que leur simple présence pour soutenir le désistement (Laub & Sampson, 2001).

2.4 Les hooks for change, les opportunités externes.

Les hooks for change diffèrent des turning points. En effet Giordano et al. (2002) ajoutent au concept initié par Laub et Sampson (1988) la dimension volontaire nécessaire à l'individu pour initier un tournant de vie. Il ne s'agit plus seulement d'identifier les éléments récurrents qui constituent des opportunités pour les individus, on parlera de hooks for change pour faire référence à des opportunités saisies par une personne et ayant eu un impact sur sa trajectoire de vie (Benazeth, 2023).

Les hooks for change sont particulièrement intéressants pour évaluer l'impact du logement sur la désistance, car ils permettent d'analyser comment un changement concret dans la vie d'une personne, ici l'accès à un logement stable ou un déménagement significatif, peut servir de levier ou de déclencheur dans le processus de sortie de la délinquance.

- L'obtention d'un logement stable ou un changement de résidence peut offrir un environnement propice à la rupture avec le passé délinquant, en permettant de « couper » avec d'anciennes habitudes, relations ou contextes criminogènes.
- Cette approche met en lumière le rôle actif de la personne : il ne s'agit pas seulement d'être exposé à une opportunité (comme un logement), mais aussi d'être capable de la saisir et de l'intégrer dans un nouveau récit de vie. Le logement devient alors plus qu'un simple facteur matériel : il prend une dimension subjective et identitaire, en offrant la possibilité de se projeter dans une vie différente et de se construire une nouvelle identité.

- Enfin, l'analyse des turning points permet de dépasser une vision purement structurelle ou individuelle de la désistance, en montrant l'importance de l'interaction entre les opportunités offertes par l'environnement (comme le logement) et la capacité de l'individu à les transformer en véritables leviers de changement.

Ces opportunités environnementales ne suffisent pas à elles seules : pour qu'elles aient un impact sur la désistance, l'individu doit être ouvert au changement, reconnaître l'opportunité et s'y engager activement (Barry, 2020). La désistance repose alors sur une interaction entre facteurs externes et dispositions internes à percevoir et activer ces leviers. Il est important de combiner la disponibilité de ces opportunités externes et la capacité de l'individu à s'en saisir et à les investir cognitivement. Ils développent la théorie de la transformation cognitive et mettent l'accent sur les changements internes nécessaires pour sortir durablement de la délinquance. La désistance n'est pas simplement le résultat de contrôles externes ou d'opportunités, mais implique une série de transformations cognitives pour s'en saisir (Giordano et al., 2002).

L'absence d'un logement stable constitue un obstacle structurel majeur à la désistance, tandis que l'accès à un logement propre fait partie des leviers essentiels permettant aux jeunes de repartir à zéro et de saisir des opportunités de changement. Le logement est ainsi identifié comme un facteur clé qui doit être reconnu et mobilisé dans les politiques de soutien à la désistance, au même titre que l'emploi ou les réseaux sociaux (Barry, 2020). Les déménagements résidentiels, en particulier les changements de lieu de vie significatifs, peuvent constituer des turning points ou hooks for change indépendants du mariage ou de l'emploi. Ces mouvements résidentiels sont associés à une diminution immédiate et durable des comportements délinquants, illustrant le rôle du logement comme facteur causal dans certains parcours de désistance (Sampson & Laub, 1993).

Bien que disposer d'un logement stable puisse constituer une opportunité précieuse et un levier important dans le processus de désistance, il serait réducteur de le considérer comme une solution universelle. Certaines analyses soulignent en effet que le logement, à lui seul, ne suffit pas à garantir une sortie durable de la délinquance. En effet, des auteurs et travaux soulignent que le logement, loin d'être toujours un facteur positif dans la désistance, peut aussi constituer un obstacle ou un facteur aggravant selon le contexte. Benazeth (2023) souligne que l'offre délinquante abondante dans certains quartiers relégués rend plus ardues les tentatives de désistance et que l'exiguïté d'un logement familial pour une famille nombreuse peut compliquer la sortie de la délinquance (Benazeth, 2023) ; Bugnon, 2019) mettent en évidence des obstacles

structurels à la désistance, dont le contexte résidentiel défavorisé et les conditions de logement exigües. L'analyse de trajectoires de jeunes montre comment l'environnement résidentiel et l'accès à un logement adapté sont des facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec de la désistance (Bugnon, 2019).

Ces auteurs montrent que le logement, s'il est de mauvaise qualité, exigu, situé dans un environnement criminogène ou marqué par l'insécurité, peut freiner, voire empêcher, le processus de désistance. Le contexte résidentiel doit donc être analysé de façon critique et nuancée, en tenant compte des effets potentiellement négatifs du logement sur les trajectoires de sortie de la délinquance. Nous aborderons ces points dans notre partie pratique avec le panel d'intervenants.

2.5 L'enjeu individuel : agentivité versus stigmatisation

Dans cette perspective, il est essentiel d'introduire la notion d'agentivité. Elle désigne « l'analyse de la volonté de l'individu à devenir le premier moteur de son changement. On parle ainsi de capacité d'agir et littéralement d'agentivité (*agency*). » (Benazeth, 2023, p.132)

1.1.1. L'agentivité et les conditions de vie comme leviers de désistance

La désistance ne peut être comprise uniquement à travers des facteurs structurels ou des événements extérieurs : elle repose aussi sur la manière dont les individus interprètent leur situation, projettent un avenir différent et mobilisent les ressources disponibles pour y parvenir (Farrall, 2019). Farrall critique ainsi les approches qui survalorisent les dimensions psychologiques ou motivationnelles de la désistance (espoir, volonté, résilience), sans tenir compte des obstacles matériels et institutionnels que l'on vient d'aborder. Il propose une vision intégrative, où la désistance résulte de l'interaction entre agentivité individuelle et opportunités structurelles. Dans ses études empiriques, il montre que les personnes en désistance doivent souvent composer avec des environnements défavorisés (chômage, quartiers stigmatisés, isolement social) et que leur capacité à changer dépend de la présence de conditions minimales permettant à leur agentivité de s'exprimer (Farrall, 2019).

Le logement constitue un exemple particulièrement parlant de cette articulation. L'agentivité ne peut se déployer pleinement que si des ressources concrètes, comme un logement stable et sécurisé, sont accessibles. Le logement devient alors un levier pour l'agentivité, en offrant un espace propice à la prise de décision, à la rupture avec les environnements criminogènes et à la

projection dans un avenir différent (Farrall, 2019). King (2013) prolonge cette réflexion en réutilisant la notion de *hooks for change*. Elle insiste sur le fait que l'agentivité se manifeste dans la capacité à reconnaître et à intégrer les opportunités dans un récit de vie orienté vers le changement. Le logement, dans cette perspective, n'est pas seulement un cadre physique : il devient un levier de transformation si l'individu parvient à le mobiliser comme un élément biographique. Ainsi, l'agentivité permet de transformer une ressource structurelle en moteur de désistance. Sans capacité d'agir, le logement reste une ressource passive ; avec agentivité, il devient un espace de reconstruction identitaire et de développement de projets de vie. La réussite du processus de désistance repose donc sur l'articulation dynamique entre les conditions structurelles et la capacité individuelle à les saisir.

Un logement stable, sécurisé et adapté peut donc offrir un espace propice à la réflexion, à la reconstruction de soi et à la mise en œuvre de nouveaux projets de vie. Il devient alors un point d'ancrage permettant à l'individu d'exercer son agentivité, de prendre de la distance avec les environnements délinquants antérieurs et de s'engager dans une trajectoire de changement. Cependant, comme le montrent les travaux précédemment cités, cette capacité d'agir est fortement conditionnée par le contexte résidentiel. Lorsque le logement est exigu, insalubre ou situé dans un environnement marqué par l'insécurité ou la stigmatisation, il peut au contraire entraver l'agentivité, en limitant les marges de manœuvre de l'individu et en renforçant les dynamiques d'exclusion. L'agentivité ne peut alors pleinement s'exprimer que si elle est soutenue par des conditions de vie dignes et sécurisantes. Ainsi, dans une approche intégrée de la désistance, il apparaît nécessaire de penser le logement non seulement comme un facteur structurel, mais aussi comme un espace potentiel d'expression de l'agentivité. Cela implique de concevoir des politiques de logement qui ne se contentent pas de fournir un toit, mais qui visent à créer les conditions permettant aux individus de redevenir acteurs de leur vie.

1.1.2. L'étiquetage social et la construction de l'identité déviante

Nous venons d'aborder la capacité des individus à sortir de la désistance, les éléments facilitant ou entravant le processus et la manière dont l'individu se les approprie, il convient également d'aborder l'individu dans son entourage social. Dans son ouvrage *Outsiders*, Becker (1963) propose une conception originale de l'identité à travers sa théorie de l'étiquetage. Le sociologue étudiant le cas des musiciens de jazz et des fumeurs de marijuana, s'efforce d'y comprendre le phénomène de la déviance. Selon lui, l'identité d'un individu n'est pas exclusivement liée à la naissance mais est le résultat d'un processus social dynamique. Becker (1963) développe une

vision sociologique de l'identité en s'appuyant sur l'interactionnisme symbolique pour montrer qu'elle se construit dans la relation avec autrui, à travers les regards, les jugements et les réactions des autres membres de la société (de Larminat, 2017).

Il en vient à proposer de facto une définition de la déviance en avançant que la déviance n'est donc pas une qualité intrinsèque d'un acte ou d'un individu, mais le résultat d'une définition sociale. Un comportement devient déviant lorsqu'il est perçu de cette manière par un groupe social et que l'individu est étiqueté comme déviant. Cette étiquette modifie la façon dont la personne est perçue par les autres et par elle-même, influençant ainsi son identité sociale. L'individu étiqueté peut intérioriser ce regard extérieur, ce qui oriente ses comportements futurs et sa propre perception de lui-même. Ce processus n'est pas figé : il dépend des normes en vigueur, des réactions sociales et de la manière dont l'individu se positionne face à l'étiquette qui lui est attribuée (de Larminat, 2017).

Le concept de la carrière chez Becker (1963) décrit le parcours d'une personne qui, au fil du temps, passe par différentes étapes du comportement déviant. Pour lui, on ne devient pas déviant d'un seul coup : c'est un processus qui se construit progressivement, en fonction des expériences, des rencontres et des réactions de la société et où chaque expérience, chaque relation et chaque réaction sociale peut faire avancer ou arrêter le parcours de la délinquance. Ainsi, la notion de carrière permet de comprendre que la déviance n'est pas une question de nature ou de psychologie individuelle, mais le résultat d'un enchaînement d'interactions et de choix, qui peuvent évoluer tout au long de la vie (de Larminat, 2017).

Selon Becker (1963), l'abandon de la carrière déviante n'est pas un processus simple ni systématique, mais elle est possible lorsque l'individu parvient à rompre avec l'étiquetage social qui l'enferme dans ce statut. Pour sortir de cette trajectoire, il faut donc inverser ou interrompre ce processus en évitant ou en réduisant l'exposition à l'étiquetage, par exemple en dissimulant ses actes ou en changeant de contexte social, ce qui permet de ne pas être publiquement identifié comme déviant. Une autre possibilité est de quitter le groupe déviant ou de s'intégrer à un groupe social qui ne considère plus ce comportement comme déviant, ce qui permet à l'individu de reconstruire une identité valorisée et reconnue. Dans certains cas, cela impliquerait de devoir quitter géographiquement, localement ou matériellement son logement, afin de rompre avec des relations toxiques ou des environnements stigmatisants et ainsi créer les conditions nécessaires à une reconstruction identitaire et sociale. Nous interrogerons les ex-

détenus pour comprendre comment ils ont vécu ces changements et comment ces déplacements ou ruptures ont influencé leur trajectoire de désistance (de Larminat, 2017).

Enfin, la transformation des normes sociales elles-mêmes, par l'évolution des mentalités ou l'action des entrepreneurs de morale dans le sens d'une plus grande tolérance, peut permettre à l'individu de ne plus être perçu comme déviant, voire de voir son ancienne pratique reconnue ou banalisée. La sortie de la carrière déviante passe par la rupture avec l'étiquetage, la réintégration dans des réseaux sociaux ordinaires, ou la redéfinition sociale de la norme. Ces éléments facilitent la réhabilitation de l'individu et la reconstruction d'une identité non stigmatisée (Becker, 1963).

1.1.3. Le rôle des professionnels et des politiques dans la reconstruction identitaire

Puisque la sortie de la carrière déviante dépend en grande partie du regard porté sur l'individu et des conditions sociales qui lui sont offertes pour se reconstruire, l'accompagnement social joue un rôle déterminant. En effet, lorsque les professionnels adoptent une posture tolérante, bienveillante et non stigmatisante, ils permettent à la personne étiquetée de rompre avec l'image négative qui lui colle à la peau et de se projeter dans une trajectoire nouvelle, à l'inverse d'une logique punitive ou moralisatrice (Becker, 1963). Les théories de Becker (1963) et Maruna (2010) soulignent l'importance d'intégrer des approches narratives et identitaires dans les politiques carcérales, en offrant aux détenus des espaces de parole, de réflexion et de reconstruction de soi. Aider ces individus à se percevoir autrement, à se projeter dans un avenir socialement valorisé, devient alors un levier essentiel pour une justice plus humaine et plus efficace.

Nous analyserons quel regard les professionnels interrogés ont sur la personne accompagnée, leur posture professionnelle dans la relation d'aide et quelles pratiques concrètes, ils développent pour soutenir la reconstruction.

2.6 Maturation sociale et désistance

La théorie du contrôle social informel, notamment développée par Laub et Sampson (2001), a longtemps été considérée comme une explication centrale de la sortie de la délinquance, en mettant l'accent sur l'influence de points tournants comme le mariage ou l'emploi. Toutefois, des recherches récentes remettent en question l'efficacité de ces opportunités, surtout

lorsqu'elles surviennent après que le désistement ait déjà commencé. Ces critiques soulignent l'importance de facteurs en amont, tels que la perception de maturité par l'entourage, qui conditionnent l'impact réel de ces points tournants. Ainsi, pour les intervenants œuvrant auprès des jeunes, il est important d'identifier des stratégies qui soutiennent le développement de soi et les relations sociales.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la théorie intégrative de la maturité de Roque (2015), qui propose une compréhension dynamique du processus de désistement (F.-Dufour et al., 2020). « Si l'acquisition de mécanismes de contrôle social informel tend à avoir des effets bénéfiques seulement plus tard à l'âge adulte, le développement de la maturité semble plus synchrone avec le ralentissement de la délinquance » (F.-Dufour et al., 2020, p.202).

Dans cette optique, Rocque (2015) propose une théorie intégrative du désistement fondée sur différentes formes de maturité, parmi lesquelles la maturité psychosociale occupe une place centrale. Elle renvoie à la capacité d'un jeune à fonctionner de manière autonome et socialement adaptée dans des contextes complexes, en tenant compte de ses émotions, de ses responsabilités et des conséquences de ses actes.

La maturité psychosociale se développe principalement entre 18 et 25 ans, période de transition vers l'âge adulte. Elle est composée de trois dimensions fondamentales, identifiées par Cauffman et Steinberg (1996) et reprises dans des études empiriques (Monahan et al., 2009):

1. la tempérance : elle désigne la capacité à contrôler ses impulsions, à réguler ses émotions et à inhiber des comportements agressifs. Elle implique une forme de maîtrise de soi qui permet à l'individu de différer la satisfaction instantanée au profit de bénéfices à plus long terme.
2. la responsabilité : Cette dimension renvoie à la capacité d'un individu à faire des choix de manière autonome, à en assumer les conséquences et à résister à la pression du groupe. Elle est étroitement liée au sentiment d'efficacité personnelle ainsi qu'à l'aptitude à agir en accord avec ses propres valeurs morales.
3. la perspective : elle fait référence à la capacité de se projeter dans l'avenir, d'anticiper les conséquences de ses actes et de faire preuve d'empathie envers autrui. Cette dimension implique une orientation vers le futur et une prise en compte du contexte social et environnemental dans la prise de décision.

Ces trois composantes sont interconnectées et participent à la régulation des comportements dans des situations sociales complexes. Elles permettent notamment de comprendre pourquoi certains jeunes s'engagent dans des conduites délinquantes tandis que d'autres s'en détournent progressivement.

La théorie situationnelle de Wilkström et Treiber (2015) mettent en évidence l'importance de l'interaction entre les caractéristiques individuelles (comme la maturité psychosociale) et les contextes environnementaux dans l'explication des comportements délinquants. Ainsi, un niveau de tempérance bas est associé à une impulsivité accrue, tandis qu'un déficit de responsabilité est lié à une faible sensibilité morale. La perspective, quant à elle, se développe avec l'âge, indépendamment du statut judiciaire du jeune.

La maturité psychosociale apparaît comme un facteur déterminant dans le processus de désistement de la délinquance. Son développement progressif permet une meilleure régulation émotionnelle, une prise de décision plus autonome et une anticipation des conséquences, autant de compétences essentielles pour s'éloigner durablement des comportements antisociaux. Elle constitue ainsi un levier d'intervention pertinent dans les politiques de prévention et de réinsertion des justiciables.

La maturation sociale joue un rôle clé dans la réussite de l'insertion sociale et professionnelle. Son intérêt dans les champs du logement et de l'accompagnement par des professionnels peut être mis en évidence.

2. Le logement comme levier de désistance

Ce chapitre s'attache à explorer un levier souvent sous-estimé mais pourtant central dans les trajectoires de désistance : le logement. Si la désistance a été définie comme un processus complexe, impliquant à la fois des transformations identitaires, des ruptures avec les environnements déviants et une reconnaissance sociale progressive, il apparaît que le logement peut jouer un rôle transversal dans chacun de ces aspects.

Nous analyserons les travaux de Sampson et Laub (1993), Giordano et al. (2002), Maruna (2001), Becker (1963) ou encore Cyrulnik (2001) qui convergent pour souligner que la stabilité résidentielle ne constitue pas seulement une condition matérielle de base, mais bien un espace de transformation sociale, psychologique et symbolique. Le logement peut ainsi agir comme un

turning point, un hook for change, un lieu de rupture avec l'étiquetage social, ou encore un tuteur de résilience.

Ce chapitre propose donc d'approfondir cette hypothèse en articulant trois dimensions principales : le logement comme catalyseur de maturation sociale, en lien avec l'adoption de routines normées et l'intégration dans des rôles sociaux valorisés ; le logement comme support de narration identitaire, permettant à l'individu de se projeter dans une nouvelle histoire de soi, cohérente avec une trajectoire de réinsertion ; le logement comme environnement de résilience, favorisant la reconstruction après des parcours marqués par la rupture, la stigmatisation ou le traumatisme.

Ces dimensions seront ensuite mises à l'épreuve dans la partie pratique de ce travail, à travers des entretiens menés auprès de professionnels de l'accompagnement et de personnes anciennement incarcérées. L'objectif sera de comprendre comment ces acteurs perçoivent le rôle du logement dans les parcours de désistance : est-il vécu comme un levier de changement, un simple cadre de vie, ou parfois même comme un obstacle ? Comment les professionnels mobilisent-ils cet outil dans leurs pratiques ? Et dans quelles conditions le logement peut-il réellement soutenir une transformation durable ?

Ce chapitre vise donc à préparer le terrain de l'analyse qualitative, en posant les bases théoriques nécessaires à une lecture fine des récits et des pratiques recueillis sur le terrain.

2.1. Le logement comme catalyseur de maturation sociale

Nous avons mis en évidence que la désistance ne peut être réduite à l'arrêt des actes délinquants : elle implique une transformation progressive de l'identité, soutenue par des facteurs structurels, relationnels et cognitifs. Parmi ces facteurs, le logement émerge comme un élément central mais souvent sous-estimé. En tant qu'espace de stabilisation, de projection et de socialisation, il peut jouer un rôle déterminant dans la maturation sociale de l'individu, c'est-à-dire dans sa capacité à adopter des comportements conformes aux normes, à assumer des responsabilités et à se projeter dans un avenir différent. Cette section propose d'explorer comment le logement, lorsqu'il est stable et investi, peut devenir un levier actif de désistance, en s'appuyant sur les apports de la littérature scientifique et en préparant le terrain pour l'analyse des récits recueillis auprès des professionnels et des personnes anciennement incarcérées.

Dans la continuité des travaux de Sampson et Laub (1993), qui identifient les turning points comme des événements de vie capables de rediriger une trajectoire déviante, le logement apparaît comme un levier structurant de désistance. Il ne s'agit pas simplement d'un toit, mais d'un espace de transformation, à la fois matériel, symbolique et relationnel. Cette idée, déjà esquissée dans la première partie de ce travail, prend ici toute son ampleur : le logement devient un catalyseur de maturation sociale, en ce qu'il permet à l'individu de se stabiliser, de se projeter et de s'investir dans des rôles sociaux valorisés.

Les routines quotidiennes, lorsqu'elles sont encadrées par des institutions comme le travail ou la famille, favorisent la conformité sociale. Le logement, en tant qu'espace de vie autonome, impose-lui aussi des routines : payer un loyer, entretenir un espace, interagir avec un voisinage. Ces éléments, souvent banalisés, sont en réalité des marqueurs de normalisation. Ils permettent à l'individu de se distancier des environnements à risque et de s'ancrer dans une trajectoire conforme aux attentes sociales (Sampson & Laub, 2003 ; 2010). Mais cette stabilisation ne suffit pas. La désistance implique une transformation cognitive : il faut que l'individu soit prêt à changer, qu'il puisse se raconter autrement. Le logement joue ici un rôle clé : il devient un support identitaire, un lieu où l'on peut se redéfinir comme quelqu'un de stable, un parent responsable, un citoyen digne de confiance. Cette dimension sera explorée dans les entretiens menés auprès des ex-détenus : comment perçoivent-ils leur logement ? Le considèrent-ils comme un simple abri ou comme un symbole de leur changement ? (Giordano et al., 2002).

Le logement agit aussi comme un vecteur de socialisation. En s'installant dans un quartier, l'individu entre en contact avec des réseaux non déviants, voisins, commerçants, associations locales, qui peuvent jouer un rôle de surveillance informelle et de soutien moral. Ces interactions, bien que discrètes, participent à la consolidation de la désistance. Elles seront également abordées dans les entretiens avec les professionnels : dans quelle mesure observent-ils que l'environnement résidentiel favorise ou freine la réinsertion ? Enfin, cette inscription dans des rôles sociaux normés, locataire, travailleur, parent, renforce ce que Rocque (2015) appelle la maturation psychosociale. Cette dernière, composée de tempérance, de responsabilité et de projection dans l'avenir, est essentielle pour sortir durablement de la délinquance. Le logement, en tant qu'espace de stabilité, permet à ces dimensions de se développer. Il devient ainsi un outil d'intervention indirect, que les professionnels peuvent mobiliser pour soutenir la transformation identitaire de la personne accompagnée. Un logement stable facilite l'accès à l'emploi, à la parentalité, à la vie de quartier. Il permet de s'inscrire dans des rôles sociaux

reconnus (travailleur, parent, voisin), qui renforcent l'estime de soi et la légitimité sociale. Cette inscription dans des rôles normés est un indicateur fort de maturation sociale (Rocque, 2015).

2.2. Le logement et la narration identitaire

Dans ce chapitre, nous allons explorer comment le logement peut contribuer à cette reconfiguration du récit de soi, en lien avec les théories de Maruna (2010) et Becker (1963) et prépare l'analyse des récits recueillis auprès des ex-détenus et des professionnels, afin de mieux comprendre comment ce levier est perçu, mobilisé ou parfois entravé dans les parcours de réinsertion. Cette dimension narrative sera au cœur des entretiens menés avec les ex-détenus. Nous chercherons à comprendre, en nous appuyant sur les théories ci-après, comment ils parlent de leur logement : est-il un simple lieu de passage ou un symbole de leur nouvelle identité ? Est-il perçu comme un espace de liberté ou comme une contrainte ? Ces récits viendront enrichir la compréhension du rôle du logement dans la désistance, en mettant en lumière sa valence subjective.

Si la désistance implique une transformation des comportements, elle repose tout autant sur une reconstruction narrative de soi. Comme l'a montré Maruna (2001), les individus qui parviennent à sortir durablement de la délinquance sont souvent ceux qui réussissent à reformuler leur histoire personnelle en un récit de changement, de rédemption et de réintégration. Dans cette dynamique, le logement joue un rôle central : il ne constitue pas seulement un cadre de vie, mais devient un support matériel et symbolique de cette nouvelle narration identitaire. Il offre un cadre matériel et symbolique à cette narration : il devient la preuve tangible que quelque chose a changé. Dans les récits de vie analysés par Maruna (2010), ceux qui parviennent à se désister sont souvent ceux qui peuvent dire qu'ils sont, à présent, quelqu'un de différent. Le logement permet de matérialiser cette différence. Il devient un espace de projection, un lieu où l'on peut planifier, se fixer des objectifs, accueillir ses enfants, recevoir des proches. Il est à la fois preuve de normalité et outil de reconstruction (Maruna, 2010).

Dans une perspective interactionniste, Becker (1963) rappelle que l'identité déviante est souvent le produit d'un étiquetage social. Le logement peut alors être vu comme un espace de rupture avec cet étiquetage. En s'éloignant des anciens réseaux, en s'installant dans un nouveau quartier, l'individu peut se réinventer. Il échappe au regard stigmatisant et peut reconstruire une identité valorisée. Cette hypothèse sera testée dans les entretiens avec les professionnels :

observent-ils que le changement de logement facilite la rupture avec les anciens comportements ? Vérifions-nous que le logement est utilisé comme un outil stratégique de réinsertion ?

2.3. Résilience et environnement stable : l'apport de Cyrulnik

Au fil des analyses précédentes, nous avons vu que le logement ne se réduit pas à une simple réponse à un besoin matériel. Il constitue un ancrage spatial, symbolique et identitaire, qui permet à l'individu de réorganiser son quotidien, de structurer ses routines et de retisser des liens sociaux hors du champ de la déviance. Il offre un espace de repli, de dignité et d'autonomie, propice à la reconstruction de soi. En ce sens, il favorise non seulement la stabilité résidentielle, mais aussi la stabilité psychologique et sociale, conditions nécessaires à l'engagement dans des rôles valorisés par la société (travailleur, parent, citoyen).

Dans cette perspective, Maruna (2001) souligne que disposer d'un logement stable joue un rôle fondamental dans le processus de désistance, car cela facilite la construction d'une nouvelle narration identitaire. Le logement devient un cadre à partir duquel l'individu peut se projeter, planifier, se fixer des objectifs et se distancier des réseaux déviants du passé. Il permet de reprendre le contrôle sur sa trajectoire, d'exercer son agentivité et de nourrir un récit de soi positif, cohérent avec une identité réhabilitée.

Becker (1963), quant à lui, nous rappelle que l'identité déviante est souvent le produit d'un étiquetage social. Le logement peut alors être envisagé comme un espace de rupture avec ce regard stigmatisant. En s'éloignant des anciens réseaux et en s'inscrivant dans un nouveau cadre de vie, l'individu peut se réinventer, se réapproprier son identité et sortir de la « carrière déviante ». Le logement devient ainsi un lieu de réinvention sociale, un levier de transformation identitaire.

Mais au-delà de ces dimensions sociales et identitaires, la désistance engage également des processus psychologiques profonds, notamment en lien avec la capacité à surmonter les épreuves passées. C'est ici qu'intervient la notion de résilience, développée par Cyrulnik (Cyrulnik, 2013). Selon lui, la reconstruction de soi après un traumatisme ne peut se faire sans un environnement stable et soutenant. Le logement, dans cette optique, devient un tuteur de résilience : il offre un espace sécurisant, porteur de repères, où l'individu peut se reconstruire, retrouver confiance en lui et développer une image de soi positive (Cyrulnik, 2018).

La résilience contribue au processus de désistance en permettant à l'individu de mobiliser ses ressources personnelles et sociales pour surmonter les traumatismes, les difficultés et les facteurs de risque qui avaient contribué à son entrée dans la délinquance. Elle se manifeste par la capacité à résister aux pressions négatives, à intégrer des stratégies de résolution de problèmes et à développer une image de soi positive, même après des expériences de vie difficiles (Glowacz & Born, 2017).

Plus concrètement, la résilience agit comme un socle qui permet de :

- maîtriser son agressivité et développer des projets d'avenir réalistes, ce qui renforce la motivation pour sortir de la délinquance.
- s'ouvrir à la discussion et à l'échange avec des figures d'autorité bienveillantes, facilitant ainsi l'accès à des soutiens extérieurs et à des opportunités de réinsertion (Born & Boët, 2001).
- transformer l'épreuve en apprentissage, en tirant parti des expériences passées pour construire une nouvelle trajectoire de vie (Apprentis d'Auteuil, 2024).
- profiter d'un réseau de relations de soutien (famille, éducateurs, pairs positifs), qui agissent comme des tuteurs de résilience et agissent sur l'émergence d'une identité non-délinquante (Cyrulnik, 2001 ; Born & Boët, 2001).

La résilience ne garantit pas automatiquement la désistance, mais elle augmente les chances de rompre avec la trajectoire délinquante, notamment en facilitant l'adoption de comportements attendus par la société, l'investissement dans des projets personnels et l'intégration dans la société. En ce sens, la résilience constitue un levier fondamental pour la sortie durable de la délinquance. De plus, elle est un processus dynamique qui ne peut se développer sans l'interaction avec des soutiens protecteurs. Il insiste sur le rôle déterminant de l'environnement stable dans la capacité d'un individu à surmonter un traumatisme et à se reconstruire (Cyrulnik, 2013).

Voyons en quoi l'environnement stable influence la reconstruction de l'identité de l'individu :

- protection et soutien : Un environnement stable, qu'il s'agisse de la famille, de proches bienveillants, de figures d'attachement ou de ressources communautaires, agit comme un tuteur de résilience. Ces soutiens extérieurs jouent un rôle structurant, en facilitant la

reconstruction psychologique et sociale de l'individu après un traumatisme (Anaut, 2015).

- sécurité affective : La stabilité de l'environnement, notamment dans l'enfance, permet le développement de l'attachement et de la confiance en soi, bases essentielles pour explorer le monde, apprendre et rebondir face aux événements.
- compensation des vulnérabilités : Lorsque la famille immédiate est défaillante, d'autres personnes ou institutions peuvent jouer ce rôle stabilisateur, en contrebalançant les défaillances personnelles ou familiales et en permettant à l'individu de s'adapter malgré des conditions de vie difficiles (Anaut, 2015).
- processus de reconstruction : Après un traumatisme, la première étape de la résilience consiste souvent à se protéger des répercussions négatives de celui-ci. L'environnement stable favorise la reconstruction, en offrant des repères, du soutien et des occasions de donner du sens à l'épreuve vécue.

La résilience est un processus interactif, seul, il n'y a pas de résilience possible. L'interaction sociale et le soutien sont donc des facteurs déterminants dans le processus de changement de l'individu Cyrulnik (2001).

3. Le logement : plus qu'un simple toit

Les deux premières parties de ce travail ont permis de poser les bases théoriques et analytiques nécessaires à la compréhension du rôle du logement dans le processus de désistance. Nous avons d'abord exploré la désistance comme un processus identitaire, social et psychologique, influencé par le regard de l'autre, les opportunités de changement et la capacité de l'individu à se reconstruire. Ensuite, nous avons mis en lumière le rôle du logement comme catalyseur de maturation sociale, support de narration identitaire et tuteur de résilience, en mobilisant les apports de Sampson et Laub (2003), Giordano et al. (2002), Maruna (2001), Becker (1963) et Cyrulnik (2013).

Ces analyses ont montré que le logement ne constitue pas seulement un besoin matériel, mais un levier transversal qui structure les routines, soutient la transformation de soi et favorise l'intégration dans des rôles sociaux valorisés. Il agit comme un espace de rupture avec les environnements déviants, un point d'ancrage pour la projection dans l'avenir et un facteur de stabilisation psychologique.

La présente partie vise à confronter ces apports théoriques aux réalités concrètes des politiques de logement et des dispositifs d'accompagnement existants en Belgique. Elle s'intéresse à la manière dont les institutions, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des agences immobilières sociales (AIS), des centres publics d'action social (CPAS) ou des programmes innovants comme Housing First et Bru4Home, traduisent (ou non) ces principes dans leurs pratiques. Il s'agira d'analyser dans quelle mesure ces dispositifs permettent effectivement de soutenir la désistance, en garantissant un accès au logement stable, en respectant le rythme des personnes accompagnées et en favorisant leur réinsertion sociale.

Cette partie constitue ainsi une étape charnière entre les fondements théoriques et l'analyse empirique à venir. Elle prépare le terrain pour l'interprétation des entretiens menés auprès des professionnels et des personnes anciennement incarcérées, en mettant en lumière les tensions, les limites et les potentialités des dispositifs actuels.

3.1. Logement et reconstruction identitaire.

Plusieurs théories mettent en lumière l'importance de disposer d'un logement sur la reconstruction de l'identité. Il s'agit d'un levier fondamental pour sortir de la dérive selon Matza (Matza, 1969, cité dans Le Breton, 2012) et un levier pour rompre avec l'étiquetage déviant (Becker, 1963), en offrant les conditions nécessaires à la reconstruction d'une identité sociale reconnue et valorisée.

Matza, sociologue américain, a introduit le concept de drift (dérive) pour expliquer la nature fluctuante du comportement déviant, notamment chez les jeunes. Selon lui, les individus ne sont pas constamment déviants ou conformes, mais passent par des périodes d'ambiguïté morale. Ils passent de la déviance à la conformité sociale selon les circonstances et les opportunités. Durant ces moments, ils peuvent dériver vers des actes déviants, tout en conservant une image d'eux-mêmes comme essentiellement respectueux des normes sociales (Matza, 1969, cité dans Le Breton, 2012).

Un logement stable joue donc un rôle fondamental dans le maintien de ce contrôle social et, par conséquent, dans la limitation des épisodes de drift. Il offre des repères temporels (rythmes de vie, routines), spatiaux (ancrage territorial, voisinage) et symboliques (intimité, propriété, dignité) qui renforcent l'adhésion et le respect des normes sociales dominantes. Le logement agit comme un point de retour possible, un lieu de réintégration.

Un logement stable favorise l'intégration sociale, la sécurité et la prévisibilité (dans le planification et anticipation à plus long terme). Ces éléments renforcent l'organisation de la société selon des normes partagées et réduisent le stress psychologique. L'accès à un logement décent diminue le stress, l'anxiété et la dépression, des facteurs qui, s'ils sont présents, peuvent fragiliser l'attachement aux normes et faciliter la dérive vers des comportements déviants. La stabilité résidentielle offre donc un cadre structurant, permettant aux individus de développer des routines, de s'ancrer dans des réseaux sociaux et de bénéficier d'un soutien communautaire, autant de facteurs qui favorisent la désistance (Busch-Geertsema et al., 2010).

A l'inverse, le rapport souligne que l'absence de logement stable est associée à une augmentation des troubles mentaux, de la consommation de substances et de l'exclusion sociale, qui sont autant de facteurs de risque pour le drift. Le fait de ne pas disposer d'un logement enferme l'individu dans un cercle vicieux de stress, d'anxiété et de perte de contrôle. Cela pèse lourdement sur la santé mentale et favorise l'apparition de troubles comme la dépression, les troubles du sommeil et l'isolement social. En plus de nuire au bien-être psychologique, elle affaiblit l'estime de soi et complique la gestion du quotidien.

Face à ces enjeux, il est essentiel d'examiner les dispositifs de logement existants en Belgique, afin de comprendre comment les politiques publiques tentent de répondre à l'instabilité résidentielle et comment elles soutiennent les personnes en situation de précarité.

3.2. Politiques de logement et réinsertion en Belgique

Le logement incarne un espace de stabilité, de dignité et de reconstruction identitaire. Cette partie explore les enjeux liés à l'accès au logement pour les personnes en situation de précarité et plus particulièrement pour les anciens détenus, dont les trajectoires de réinsertion sont souvent entravées par des obstacles structurels, administratifs et sociaux.

3.2.1. État des lieux du logement en Belgique.

Le droit au logement est un droit inscrit dans la Constitution Belge et les lois antidiscrimination sont censées réguler ce domaine. Cependant, de nombreuses personnes se voient refuser l'accès à un logement en raison de leur affiliation au CPAS, de leur origine étrangère ou de leur couleur de peau, de leur orientation sexuelle ou de leur situation de handicap. D'autres se voient réclamer des références ou des informations excessives lors des procédures de sélection des

locataires (<https://www.unia.be/fr/connaissances-recommandations/formulaire-type-pour-s%C3%A9lectionner-les-locataires-sans-discriminer-en-wallonie>).

En 2024, la demande de logements sociaux en Belgique augmente dans toutes les régions, atteignant des niveaux records. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse : la pénurie de logements publics et sociaux, la hausse continue des loyers sur le marché privé et la précarisation croissante de certains publics (personnes seules, familles monoparentales, personnes en situation de handicap, etc.). Cette tension sur le marché social se traduit par des listes d'attente de plus en plus longues, notamment en Flandre (près de 200 000 ménages), à Bruxelles (environ 55 000 ménages) et en Wallonie (autour de 40 000 ménages) (<https://blog.forumforthefuture.be/fr/article/le-logement-public-en-wallonie-ou-en-somme-nous-en-2024/24093>).

Ainsi, les difficultés d'accès au logement social en Belgique entretiennent et aggravent la précarité du logement, empêchant de nombreux individus et familles de bénéficier des effets positifs d'un habitat stable. Au-delà de la simple question matérielle, l'absence de logement stable a également un impact profond sur la désistance. Nous l'avons souligné, un logement stable constitue un socle essentiel pour rompre avec les anciennes habitudes, reconstruire des liens sociaux positifs et se projeter dans un nouveau projet de vie. À l'inverse, l'instabilité résidentielle fragilise les démarches de réinsertion et augmente le risque de rechute ou de retour à des comportements déviants, faute de repères et de sécurité.

Ainsi, garantir un accès effectif au logement social ne relève pas seulement d'un impératif de justice sociale, mais représente aussi un levier déterminant pour favoriser la désistance, l'autonomie et l'intégration durable des personnes en situation de vulnérabilité (Lazerges, 2013).

3.2.2. Programmes existants et impact sur la désistance

En Belgique, plusieurs dispositifs existent pour aider les personnes précarisées à trouver un logement :

Tout d'abord, il existe des logements sociaux. Ces derniers sont destinés aux personnes ou ménages à faibles revenus. Pour y accéder, il faut s'inscrire auprès d'une société de logement social compétente (la société de logement de service public [SLSP] en Wallonie, la société immobilière de service public [SISP] à Bruxelles, Wonen Vlaanderen en Flandre) et remplir

certaines conditions de revenus et de situation. L'attribution se fait selon un système de points de priorité, tenant compte de la précarité du ménage, de la durée d'attente, de la composition familiale, etc. Toutefois, la demande excède largement l'offre, entraînant de longues listes d'attente. Le manque de logements sociaux et la longueur des listes d'attente constituent un frein majeur à la désistance, car ils empêchent les personnes les plus vulnérables de bénéficier de la stabilité et de la sécurité nécessaires pour s'engager dans un processus de réinsertion et de transformation de leur trajectoire de vie. Le système de points pour l'attribution des logements sociaux en Belgique favorise les ménages selon certains critères sociaux et familiaux : nombre d'enfants à charge, situation de surpeuplement, insalubrité du logement, statut de sans-abri, etc. Or, pour les personnes sortant de prison, ce système peut constituer un obstacle important à l'accès rapide à un logement social (<http://www.slplateau.be/Devenirlocataire/Pointsdepriorit%C3%A9/tabid/67/Default.aspx>).

Les personnes récemment libérées vivent souvent isolées, sans enfants à charge et n'ont pas ou peu de liens familiaux stables. Or, la composition familiale (présence d'enfants, famille nombreuse) est un critère majeur qui rapporte plusieurs points de priorité. Les personnes seules ou sans garde d'enfants se retrouvent donc avec moins de points que d'autres candidats, ce qui les place plus bas dans la liste d'attente et allonge considérablement leur délai d'accès à un logement social. De plus, même si certaines situations spécifiques (comme le statut de sans-abri) peuvent donner des points supplémentaires, cela ne compense pas toujours le manque de points liés à la composition familiale ou à l'ancienneté de la demande.

Les AIS, agissent quant à elles comme intermédiaires entre propriétaires privés et locataires à revenus modestes. Elles proposent des logements à loyer modéré, garantissent la gestion du bien pour le propriétaire et offrent parfois des logements de transit pour les personnes sans-abri ou en situation d'urgence. La gestion professionnelle des AIS rassure à la fois les locataires et les propriétaires. Pour les personnes en parcours de désistance, cela offre un cadre sécurisant, limite les risques d'expulsion arbitraire et facilite la régularisation de leur situation administrative (adresse, droits sociaux, etc.). Pour les personnes sans-abri ou en situation d'urgence, les logements de transit proposés par les AIS constituent une étape clé vers la stabilisation. Ils permettent de sortir de l'urgence, de retrouver une dignité et de se projeter dans des démarches de soin, d'emploi ou de formation.

Les AIS constituent un levier précieux pour soutenir la désistance grâce à l'accès à un logement stable et abordable, mais leur impact reste conditionné par la quantité de logements disponibles,

la souplesse des critères d'accès et la capacité à offrir des solutions durables. Pour maximiser leur effet positif sur la désistance, il est donc essentiel de renforcer leur offre et d'assurer un accompagnement social adapté.

Le CPAS peut également accompagner les personnes en difficulté dans leur recherche de logement, proposer des logements communaux à loyer social, octroyer des aides financières (par exemple pour la garantie locative) et orienter vers des solutions d'urgence en cas d'expulsion ou de violence domestique (<https://aide-sociale.be/contacter-services-logements-sociaux/>). Les CPAS offrent un soutien social, administratif et financier aux personnes précarisées, leur permettant d'accéder à un logement stable, aux soins, à la formation ou à l'emploi, autant d'éléments essentiels pour rompre avec la marginalité et favoriser la désistance. Le versement d'aides comme la garantie locative ou les allocations d'attente logement facilite l'accès au logement et évite les ruptures, frein majeur à la désistance (https://www.miiis.be/sites/default/files/documents/focus_2022.6_final_fr.pdf). Cependant, l'augmentation importante du nombre de bénéficiaires, en particulier depuis les réformes du chômage et la crise économique, entraîne une surcharge pour les travailleurs sociaux, ce qui nuit à la qualité et à la continuité de l'accompagnement proposé. Par ailleurs, le renforcement des contrôles et le conditionnement des aides au fait que les bénéficiaires s'engagent dans une démarche active de sortie de l'assistance, sont souvent perçus comme des mesures répressives (<https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/article/reformes-sociales-du-gouvernement-de-wever-un-choc-pour-le-secteur-social>)

Le fond du logement propose des logements à loyers modérés pour les ménages à faibles revenus, finance la construction ou la rénovation de logements sociaux et facilite l'accès à la propriété via des prêts avantageux. Les dispositifs de prêts ou d'accession à la propriété ne sont pas accessibles à tous : les ménages les plus précaires, sans revenus stables ou avec un historique d'endettement, peinent à en bénéficier (Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, 2005).

En Wallonie, une allocation d'attente logement peut être accordée aux ménages précaires en attente d'un logement social depuis plus de 18 mois, afin de les aider à faire face au coût de leur logement privé pendant cette période d'attente (<https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-une-allocation-dattente-logement>).

L'allocation n'est accessible qu'après 18 mois d'attente sur la liste du logement social. Pour un ex-détenu, cette période représente une durée critique où la stabilité résidentielle est essentielle

pour éviter la récidive et reconstruire sa vie. Attendre aussi longtemps sans soutien spécifique peut freiner, voire compromettre, les efforts de réinsertion. De plus, l'allocation d'attente est une aide financière, mais elle n'est pas systématiquement couplée à un accompagnement social intensif, pourtant crucial pour les ex-détenus qui doivent reconstruire des repères, accéder à l'emploi et gérer d'éventuelles dettes ou problématiques personnelles.

Certaines structures, soutenues par les communes, le CPAS ou les AIS, mettent à disposition des logements temporaires pour les personnes sans-abri, victimes d'expulsion ou de violences. Il s'agit de logements d'urgence et de transit qui permettent d'offrir rapidement un toit à des personnes en situation de grande précarité, évitant ainsi qu'elles ne tombent dans une spirale d'exclusion ou de récidive. L'accès s'accompagne généralement d'un suivi social personnalisé : aide à la gestion budgétaire, soutien psychologique, accompagnement dans la recherche d'un logement stable et démarches administratives. La période d'hébergement (souvent de 6 mois, renouvelable une fois) offre un temps de répit pour engager des démarches de réinsertion, retrouver une stabilité et préparer une sortie vers un logement durable. Néanmoins, les critères d'accès à ces logements d'urgence ou de transit peuvent constituer des obstacles majeurs pour les ex-détenus et ainsi limiter leur accès à ce type de solution (<https://www.oln.be/fr/cpas/action-sociale/logement-1/logement-de-transit-et-durgence>).

3.2.3. Des programmes innovants

Face à ces demandes de logements sociaux, les autorités régionales ont adopté de nouvelles règles d'attribution et renforcé certains dispositifs, comme les projets Housing First, pour mieux répondre à la demande et prioriser les publics les plus vulnérables (<https://www.uvcw.be/logement/actus/art-8752>). Néanmoins, l'offre reste très insuffisante par rapport aux besoins et Unia (centre pour l'égalité des chances) recommande un élargissement massif de l'offre locative sociale pour faire face à la demande croissante (<https://www.unia.be/fr/connaissances-recommandations/recommandations-logement-2024>).

Des programmes tels que Housing First ou Bru4Home sont des modèles d'accompagnement social innovants qui reposent sur une philosophie inverse à celle des approches traditionnelles de l'insertion. Là où ces dernières conditionnent l'accès au logement à une stabilisation préalable (abstinence, traitement, insertion professionnelle, etc.), ces programmes permettent l'accès au logement sans condition.

3.2.3.1. *Housing First et ses impacts sur la récidive.*

Le modèle Housing First a vu le jour au début des années 1990 à New York, dans un contexte de forte crise du sans-abrisme, aggravée par les politiques sociales restrictives des années Reagan, notamment les coupes budgétaires dans la santé mentale et le logement social. C'est dans ce climat d'urgence que le psychologue Sam Tsemberis a fondé l'association Pathways to Housing, en proposant une approche radicalement différente de la réinsertion : offrir un logement stable dès le départ, sans conditions préalables (Lo Sardo, 2014).

Cette méthode rompt avec les modèles traditionnels dits en escalier, qui imposent aux personnes sans-abri de franchir plusieurs étapes (hébergement d'urgence, logement transitoire, etc.) avant d'accéder à un logement autonome, souvent conditionné à une preuve de stabilité ou d'abstinence. En inversant cette logique, Housing First permet aux personnes en situation de grande précarité, souffrant de troubles psychiatriques ou d'addictions, de vivre de manière autonome grâce à un logement et un accompagnement adapté.

Les services Housing First prennent en charge un sans-abri chronique, ou une personne nécessitant aide et traitement et susceptible de devenir sans-abri, pour le placer directement dans un logement, sans qu'il soit obligé de passer d'abord par un service évolutif/en escalier (Pleace, 2011). C'est un modèle d'accompagnement social qui repose sur la valeur fondamentale que le logement est un droit inconditionnel. Il s'adresse en priorité aux personnes sans-abri, souvent en grande précarité et propose :

- Un accès immédiat à un logement stable, sans exiger au préalable une abstinence, une insertion professionnelle ou une stabilité psychique.
- Un accompagnement global, souple et personnalisé, respectueux du rythme et des choix de la personne.
- La séparation entre logement et traitement : l'individu ne perd pas son logement s'il refuse un suivi.

Ce modèle part du principe que la stabilité résidentielle est un élément fondamental pour reconstruire sa vie, retrouver sa dignité et s'engager dans un processus de réinsertion sociale. Le programme Housing First s'inscrit dans une philosophie de réduction des risques, car il garantit un logement stable sans condition préalable et ce même en présence de troubles ou

d'addictions. Cette approche vise à offrir un cadre sécurisant qui favorise la reconstruction personnelle, sans exiger une transformation immédiate du comportement.

Le programme Housing First repose sur une valeur fondamentale : le logement est un droit inconditionnel et non une récompense à mériter. En offrant un cadre de vie sécurisant dès la sortie de prison, Housing First permet de répondre à un besoin essentiel urgent tout en créant les conditions propices à une reconstruction personnelle. Cette stabilité résidentielle agit comme un levier à partir duquel les individus peuvent repenser leur quotidien, se projeter dans l'avenir et entamer un processus de changement durable.

Ce type d'accompagnement favorise la restauration de l'estime de soi, la réintégration dans des réseaux sociaux ordinaires et la construction d'une identité valorisée. En offrant un espace de sécurité et de reconnaissance, il permet à l'individu de ne plus être réduit à son passé ou à son étiquette, mais de redevenir acteur de son histoire. Ainsi, la tolérance et l'absence de jugement de la part des accompagnateurs sociaux agissent comme de véritables leviers de réhabilitation, facilitant la sortie de la déviance et l'accès à une pleine citoyenneté. Ce faisant, ils rejoignent la perspective interactionniste de Becker (1963) : l'identité n'est jamais figée, mais toujours susceptible d'être transformée par la qualité des interactions et des environnements sociaux dans lesquels évolue la personne.

Sur le plan psychologique et identitaire, le logement stable joue un rôle central dans la transformation de soi. Il permet aux anciens détenus de se percevoir comme des personnes responsables, capables de tenir un engagement, de gérer un espace personnel et de s'inscrire dans des routines prosociales. Cette dynamique rejoint les apports de Maruna (2010) et de Giordano et al. (2002), pour qui la désistance passe par la construction d'un nouveau récit de soi et par l'appropriation d'opportunités concrètes de changement. Le logement devient ainsi un *hook for change*, un point d'ancrage matériel et symbolique qui soutient la narration identitaire et la sortie de la délinquance.

Enfin, Housing First favorise la résilience en créant un environnement stable et soutenant, un cadre sécurisant agissant comme un tuteur de résilience et permettant à l'individu de se reconstruire après les ruptures et les traumatismes liés à l'incarcération. L'accompagnement proposé dans ce dispositif, fondé sur le respect, l'autonomie et la bienveillance, renforce le sentiment de contrôle sur sa vie et l'estime de soi. En rompant avec les logiques d'exclusion et de stigmatisation, Housing First offre aux anciens détenus une véritable opportunité de

réintégration sociale, en leur permettant de redevenir pleinement acteurs de leur trajectoire (Cyrułnik, 2013).

Les évaluations internationales montrent que Housing First obtient de meilleurs résultats en matière de maintien en logement et de réduction de la précarité que les approches traditionnelles (<https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15710&langId=fr>).

En Belgique, le programme Housing First est aujourd'hui bien implanté. Selon les données les plus récentes (2024), on compte 47 projets actifs répartis sur l'ensemble du territoire : 18 en Flandre, 18 en Wallonie et 11 à Bruxelles (<https://www.almouwatin.com/2024/09/25/focus-sur-le-sans-abrisme-en-belgique-chiffres-cles-et-succes-du-modele-housing-first/>). Ces projets ont permis à plus de 2.220 personnes en situation de grande précarité de retrouver un logement stable et durable.

Bien que le modèle Housing First ait prouvé son efficacité à grande échelle (notamment aux États-Unis), son application en Belgique présente certaines limites. Marjorie Lelubre (2016), sociologue ayant travaillé au relais social de Charleroi, présente son analyse du modèle Housing First et ses limites dans le contexte belge. Elle y détaille notamment les défis d'intégration du modèle, la nécessité de l'adapter au tissu local et souligne que Housing First doit rester un outil parmi d'autres pour lutter contre le sans-abrisme (Lelubre, 2016).

Le modèle housing first a été conçu pour répondre à des problématiques spécifiques au contexte nord-américain (grande précarité, absence de couverture sociale universelle, etc.), ce qui peut limiter sa pertinence dans un système belge plus structuré. L'accompagnement repose souvent sur une équipe spécifique et les contacts avec les autres services sociaux locaux peuvent manquer de fluidité. Les projets Housing First sont parfois perçus comme des îlots dans le paysage social, avec peu d'intégration dans les dynamiques locales ou régionales.

3.2.3.2. *Bru4Home : une déclinaison bruxelloise innovante*

Dans le cadre de notre stage au sein d'une association bruxelloise œuvrant auprès de personnes en grande précarité, notamment confrontées à des problématiques judiciaires et de logement, nous avons eu l'occasion de découvrir le dispositif Bru4Home, une initiative spécifique à Bruxelles lancée pour répondre à la crise du logement et à la précarité résidentielle. Inspiré des principes du Housing First, ce programme élargit toutefois son public cible ainsi que ses modalités d'intervention. Bru4Home a été lancé pour répondre à la crise du logement et à la

précarité résidentielle. Il s'inspire des principes du Housing First, mais élargit son public cible et ses modalités d'intervention.

Les grandes lignes de Bru4Home :

- mobilisation rapide de logements inoccupés (publics ou privés), en partenariat avec les communes, CPAS, AIS et associations, afin d'offrir des solutions de logement transitoire à des personnes ou familles en situation de grande précarité (sans-abri, sortants d'institution, victimes de violences, etc.).
- accompagnement global et individualisé : Chaque ménage bénéficie d'un suivi social personnalisé, visant à stabiliser la situation, ouvrir les droits sociaux, faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation et préparer une sortie vers un logement durable.
- articulation avec les dispositifs existants : Bru4Home travaille en synergie avec les acteurs du secteur social, de la justice et du logement, pour lever les freins administratifs ou juridiques et garantir une prise en charge adaptée à chaque situation.

3.2.3.3. *Apports et spécificités de ces dispositifs*

Ces dispositifs constituent un soutien adéquat au processus de désistance pour plusieurs raisons :

D'abord, la stabilité résidentielle et la narration identitaire. En effet, la désistance durable implique la construction d'un nouveau récit de soi, valorisé et crédible, où l'individu se perçoit comme capable de changement et de responsabilité. Dans ces programmes de mise à disposition de logement, l'individu prend un engagement concret envers lui-même et la société, en assumant un rôle actif dans sa propre reconstruction. Les logements stables proposés par Housing First et Bru4Home deviennent alors des supports matériels et symboliques de cette transformation : ils permettent à la personne de se projeter, de structurer son quotidien et de se réappropriier une identité non-délinquante. En ce sens, ces dispositifs constituent un soutien pertinent au processus de désistance, car ils offrent les conditions nécessaires à l'émergence d'un récit de rédemption, tout en respectant le rythme et les choix de l'individu.

- Cette stabilité résidentielle agit comme un hook for change (Giordano et al., 2002) : elle catalyse la transformation identitaire, car l'individu peut désormais prouver à lui-même et aux autres qu'il est digne de confiance, responsable et capable de tenir un engagement.

- En supprimant les conditions préalables (sobriété, traitement), ils permettent à la personne de démarrer ce changement sans attendre d'avoir « mérité » le logement, ce qui favorise l'émergence d'un récit de rédemption (Maruna, 2010).

Ensuite, la résilience est favorisée par un environnement stable et soutenant, qui sert de tuteur de résilience et permet à l'individu de se reconstruire après des parcours de vie chaotiques (Cyrulnik, 2013). Housing First et Bru4Home offrent précisément cette sécurité affective et matérielle essentielle à la reconstruction psychique et sociale : le logement devient un repère, un lieu de protection et de reprise de confiance, conditions essentielles à la résilience. Le fait que l'accompagnement proposé dans ces dispositifs soit personnalisé et non imposé permet à la personne accompagnée de se sentir actrice de son propre parcours. Cela renforce son sentiment de contrôle sur sa vie, favorise son autonomie et restaure son estime de soi, des éléments essentiels au développement de la résilience (Cyrulnik, 2013).

Pour finir, une réponse adéquate et innovante fait également la spécificité de ces dispositifs. En garantissant un accès immédiat au logement sans conditions, Housing First et Bru4Home rompent avec les logiques d'exclusion et de « mérite » et placent la stabilité résidentielle comme point de départ de la réinsertion, non comme aboutissement. Ces programmes favorisent l'intégration sociale, la diminution de la récidive et la reconstruction identitaire, tout en respectant le rythme et les besoins de chacun, ce qui rejoint les principes fondamentaux des deux théories. Les personnes que nous avons interrogées dans le cadre de ce travail étaient majoritairement issues de la région wallonne, où le programme Housing First est davantage implanté. Afin de mieux comprendre les spécificités, les points communs et les différences entre ces deux dispositifs, nous avons réalisé nous-même un tableau comparatif. Ce tableau a pour objectif de faciliter l'analyse des deux approches, tant sur le plan de leurs principes que de leurs modalités d'intervention et de nourrir la réflexion sur les pratiques d'accompagnement des personnes sans-abri ou en situation de précarité.

Figure 1

Les modèles Housing First et Bru4Home

	Housing First	Bru 4 Home
Origine	Modèle international (USA)	Initiative bruxelloise adaptée au contexte local
Mise en œuvre	Par des équipes spécifiques	Par un réseau d'associations partenaires
Coordination	Logique d'intervention autonome	Très coordonnée, approche collective, systémique
Intégration locale	Variable selon les projets	Forte implication des acteurs locaux
Échelle	Nationale ou régionale	Spécifiquement bruxelloise
Gouvernance	Centralisée autour d'un opérateur	Partagée entre plusieurs structures

Note. Tableau comparatif mettant en évidence les différences et similitudes structurelles entre Housing First et Bru4Home.

Il convient de souligner que le programme Housing First constitue une avancée majeure dans la lutte contre le sans-abrisme et la précarité résidentielle. En garantissant un accès immédiat et inconditionnel à un logement, sans exiger de stabilisation préalable (abstinence, emploi,

traitement), il rompt avec les logiques traditionnelles d'insertion par étapes et place la stabilité résidentielle comme point de départ du processus de réinsertion. Ce modèle a démontré son efficacité, notamment en matière de maintien en logement, de réduction de la récidive et de restauration de l'estime de soi. Il a donc pleinement sa place dans le paysage des dispositifs d'accompagnement et apporte une réponse adaptée et précieuse à des publics en grande vulnérabilité.

Cela étant dit, au regard des analyses théoriques développées dans ce mémoire, qu'il s'agisse de la maturation sociale, de la narration identitaire, de la résilience ou encore de l'importance du regard porté par les professionnels, le programme Bru4Home nous semble aller encore plus loin. Il adopte une approche systémique et collaborative, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés (associations, CPAS, communes, AIS, services sociaux et judiciaires), ce qui favorise une vision partagée, une continuité de l'accompagnement et une co-construction des parcours. Pensé pour répondre aux spécificités du contexte bruxellois, marqué par une forte densité, une diversité des publics et une complexité institutionnelle, Bru4Home renforce le maillage social et évite les ruptures de suivi, souvent critiques dans les trajectoires de désistance.

Sa souplesse de fonctionnement, fondée sur une gouvernance partagée et une logique d'expérimentation, lui permet de s'adapter aux besoins du terrain, tout en bénéficiant d'un soutien politique et institutionnel fort. En ce sens, Bru4Home incarne une traduction concrète et cohérente des principes théoriques mis en lumière dans ce travail. Il articule les dimensions structurelles, identitaires, relationnelles et psychologiques de la désistance et semble ainsi offrir un cadre plus global, plus intégré et potentiellement plus durable que les dispositifs plus ciblés.

PROBLÉMATISATION

Notre recherche s'intéresse au rôle du logement dans les trajectoires de désistance post-carcérales. Bien que la désistance ait fait l'objet d'une attention croissante dans les politiques de réinsertion et la littérature scientifique, le logement demeure souvent envisagé comme un facteur secondaire. Or, dans le contexte belge, marqué par une surpopulation carcérale persistante et une fragmentation des dispositifs de réinsertion (Nederlandt, 2023, De Coninck, 2005), il semble essentiel d'examiner comment un logement stable et adapté peut influencer la reconstruction identitaire et la stabilisation des parcours après la peine. Nous inscrivons donc notre étude dans cette réalité institutionnelle et sociale, en considérant les effets ambivalents du logement, qui peut autant soutenir que freiner la sortie de la délinquance.

Pour guider notre réflexion, trois concepts principaux orientent l'analyse.

1. *La désistance* est envisagée comme un processus long, incertain et profondément identitaire : elle suppose des reconfigurations internes (maturation sociale, narration de soi, agentivité) tout autant que des opportunités externes (emploi, relations, institutions) (Maruna, 2001 ; McNeill, 2012 ; Sampson & Laub, 2003).
2. *Le logement*, au-delà de sa fonction de stabilisation matérielle reconnue (Demonty et al., 2021), doit être pensé dans sa dimension symbolique et identitaire : habiter un lieu signifie s'ancrer, se projeter et, potentiellement, rompre avec des environnements criminogènes.
3. *Enfin*, les enjeux sociaux et subjectifs du logement renvoient aux répercussions résidentielles sur les trajectoires post-carcérales, c'est-à-dire à la manière dont une situation résidentielle influence la résilience et la capacité à construire un récit de changement.

Cette recherche s'inscrit dans un cadre théorique mobilisant la criminologie narrative, la sociologie de l'habitat et la psychologie du développement et du trauma et questionne la nécessité d'approfondir spécifiquement la dimension symbolique du logement dans le contexte belge, marqué par des disparités territoriales et une tension entre logique punitive et ambition de réhabilitation (Berger, 2014).

À partir de ces réflexions, nous formulons la question de recherche suivante : *En quoi l'accès à un logement stable influence-t-il le processus de désistance des anciens détenus, notamment*

à travers ses effets sur la maturation sociale, la narration identitaire et la résilience ? Une étude centrée sur les contextes de la Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale francophone.

Quatre hypothèses guideront notre enquête. La première considère le logement comme un facteur de stabilité, envisagé comme un socle matériel et symbolique favorisant l'inscription dans des routines normées et l'accès à des ressources complémentaires (Sampson et Laub, 2003). La seconde analyse le logement comme un obstacle potentiel, lorsque l'insalubrité, la relégation spatiale ou la stigmatisation compromettent les efforts de réinsertion (Demonty et al., 2021). La troisième appréhende le logement comme une opportunité externe, ou hook for change, pouvant être saisie par l'individu pour amorcer une transformation identitaire à condition d'être investie dans un récit de changement (Giordano et al., 2002). Enfin, la quatrième hypothèse envisage le logement comme un vecteur de transformation identitaire, en tant que support narratif permettant de rompre avec une identité déviante et de construire une nouvelle image de soi (Maruna, 2001, Becker, 1963). Ces hypothèses permettront d'analyser l'ambivalence du logement dans les trajectoires post-carcérales et d'envisager les conditions dans lesquelles il devient un levier, ou au contraire, un frein à la désistance.

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à la question de recherche, ce mémoire s'inscrit dans une démarche qualitative et inductive, animée par une volonté de compréhension des logiques d'acteurs traversés par l'expérience de l'incarcération et les enjeux de la réinsertion, en particulier autour de l'accès au logement mais également de celles d'anciens détenus pour recueillir leur expérience. Cette posture permet d'explorer en profondeur les significations symboliques attribuées au logement et les conditions de son rôle éventuel comme levier de désistance, tout en offrant une flexibilité d'expression aux participants et une réflexion critique du chercheur sur sa propre position dans la recherche. Toutefois, cette démarche présente des limites liées à la taille restreinte de l'échantillon, aux conditions d'accès au terrain, ainsi qu'aux biais possibles issus de la relation avec les enquêtés et de l'interprétation des récits. Enfin, la focale géographique sur la Wallonie et Bruxelles francophone, bien que délibérée, restreint la portée générale des conclusions. Malgré ces contraintes, cette posture méthodologique apparaît la mieux adaptée pour donner voix aux acteurs concernés, saisir les dimensions subjectives du logement et relier les récits individuels aux enjeux structurels de la réinsertion post-carcérale.

Cette orientation méthodologique prend racine dans un parcours de recherche entamé dès un cursus de formation d'AS, au sein duquel nous avons réalisé un premier mémoire (2022) consacré aux formations proposées en détention et aux difficultés structurelles rencontrées par les personnes professionnelles dans leur mise en œuvre. Nous avons alors eu l'occasion de fréquenter plusieurs établissements pénitentiaires, d'échanger avec des formateurs, des agents pénitentiaires et des personnes détenues. Dans le prolongement de ce travail initial, notre stage de Master 2 en criminologie dans une structure d'accompagnement au logement pour personnes sortant de prison nous a permis d'approfondir ces observations. En suivant les parcours des résidents de cette institution, nous avons pu observer de manière concrète les frictions, les ruptures, mais aussi les dispositifs de contournement et de résilience qui jalonnent la sortie de détention. Le logement s'est révélé, dans ce contexte, non seulement comme un besoin vital, mais aussi comme un point d'appui narratif et symbolique dans les processus de reconstruction identitaire post-carcérale.

Cette intuition a été consolidée par la lecture des travaux de Maruna (2010), selon qui les personnes en désistance élaborent souvent des récits de rédemption dans lesquels le logement, la stabilité et la capacité à donner du sens à son passé deviennent les pivots d'un nouveau récit de soi. Ces scripts de rédemption, en rupture avec les scripts de condamnation dominés par la

résignation et le fatalisme, permettent de reformuler un avenir possible sans nier la violence du passé. Loin d'une conception linéaire de la désistance comme rupture, une trame narrative cohérente mobilisée par les individus permet de rendre intelligible leur transformation et affirmer un nouveau positionnement dans le monde social (Maruna, 2010).

C'est dans cette perspective que nous avons orienté la recherche : non pas pour documenter des trajectoires objectives, mais pour interroger le sens que les individus attribuent à l'accès ou à l'absence de logement et comment cela s'inscrit dans une dynamique de récit, de légitimation de soi, voire de réparation symbolique. L'objectif n'est donc pas de mesurer l'impact d'un dispositif, mais de comprendre les logiques subjectives et structurelles à travers lesquelles l'habiter devient, ou échoue à devenir, un levier de désistance.

Cette posture a été enrichie par nos engagements extra-universitaires, notamment au sein du KDH, lors de conférences, de visites de prisons et par notre participation à une formation en justice restaurative avec l'association sans but lucratif (ASBL) Amargi. Ces expériences nous ont permis d'approfondir notre connaissance des discours portés par les personnes incarcérées et de confronter nos hypothèses aux multiples niveaux de parole institutionnelle, associative et vécue.

L'ensemble de ce cheminement nous a conduit à assumer une posture compréhensive (Paillé & Mucchielli, 2021), narrative (Kaufmann, 2016) et éthiquement impliquée, dans laquelle le chercheur ne prétend pas s'effacer, mais s'efforce de sauvegarder la complexité de la parole de l'autre et de reconnaître en elle un lieu de savoir.

1. Choix des participants

Le choix des participants n'a pas été fait de façon anodine. Nous allons dans cette partie définir le terrain de recherche et la sélection des participants, en lien avec la question du logement dans les parcours de désistance post-carcérale. Comment le choix du terrain et des personnes ont été guidés par la volonté de comprendre les dimensions concrètes et vécues de cette problématique, en croisant les regards des professionnels et des personnes concernées.

1.1. Terrain de recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous avons cherché à comprendre le rôle que peut jouer le logement dans les trajectoires de désistance, en identifiant des contextes où cette problématique se manifeste de manière concrète et en rencontrant des personnes susceptibles d'en exprimer

les dimensions vécues, professionnelles et institutionnelles. Pour des raisons pratiques, notamment l'absence de permis de conduire et la non-maîtrise du néerlandais, notre terrain s'est limité à la Région wallonne et à Bruxelles. Ce choix géographique, bien qu'initialement motivé par des contraintes logistiques, présente également l'avantage de garantir une meilleure accessibilité des interlocuteurs, de limiter les biais liés à la traduction ou à l'interprétation linguistique et de travailler dans un cadre institutionnel relativement homogène sur les plans juridique et social. La délimitation de notre terrain englobe à la fois des lieux de réclusion, c'est-à-dire les établissements pénitentiaires, des lieux de préparation à la libération, tels que les services d'aide et les structures de suivi en amont de la sortie et des lieux de réinsertion, comprenant les dispositifs d'accueil, l'accompagnement socio-professionnel et les logements encadrés. L'accès à ces différents espaces a été obtenu soit par le biais de contacts personnels, soit par le dépôt de demandes officielles formulées dans le cadre de ce mémoire. Notre présence sur ces sites a été strictement limitée aux démarches nécessaires pour rencontrer les personnes interviewées, sans autre implication dans leur fonctionnement quotidien.

Initialement, nous avons prévu de constituer un échantillon composé de six personnes actuellement détenues et de six professionnelles et professionnels. Ce choix était motivé par la crainte de ne pas pouvoir localiser ou convaincre d'anciens détenus de participer et par l'absence d'éléments pratiques permettant d'entrer en contact avec eux. Une demande formelle a été adressée à la Direction générale des établissements pénitentiaires (DG EPI) et l'autorisation nous a été accordée afin de réaliser des entretiens avec des personnes incarcérées. Les établissements de Marche-en-Famenne, Namur, Haren, Huy, Dinant et Ittre avaient été sélectionnés en raison de leur accessibilité. La prison d'Andenne, pourtant accessible, a été écartée de la demande car son profil de haute sécurité faisait craindre un refus global de la DG EPI. Cependant, avant que les premiers entretiens puissent avoir lieu, la Direction générale des établissements pénitentiaires a retiré son autorisation, invoquant un contexte jugé sensible au sein du secteur pénitentiaire, en raison notamment d'incidents violents survenus au début de l'année, tels que des incendies visant les domiciles de prestataires privés de sécurité. Ce retrait nous a contraints à réorienter notre stratégie de terrain.

Face à cette situation, nous avons intensifié nos démarches afin de diversifier nos sources et d'éviter une absence totale de témoignages de personnes détenues ou anciennement détenues. Nous avons sollicité un plus grand nombre d'acteurs institutionnels et de professionnelles et professionnels du champ socio-judiciaire, de manière à compenser cette contrainte. Cette stratégie nous a permis de constituer un corpus final composé de quinze entretiens avec des

professionnelles et professionnels, cinq avec des personnes détenues et trois entretiens exploratoires. Il convient néanmoins de souligner que les personnes détenues ayant accepté de participer à l'étude étaient, pour la plupart, engagées dans un parcours de réinsertion ou bénéficiaient d'un accompagnement structuré. Ce biais de sélection, lié aux conditions d'accès, implique que leurs récits reflètent davantage les expériences de profils resocialisés, au détriment de trajectoires plus marginalisées ou caractérisées par des ruptures dans l'accompagnement. Nous avons veillé à prendre en compte cette limite dans l'analyse, en l'explicitant lors de la discussion des résultats. L'objectif poursuivi à travers ce dispositif méthodologique était de croiser les discours institutionnels et professionnels avec les récits personnels des individus directement concernés, afin de comprendre comment le logement est mobilisé, symboliquement et matériellement, dans les parcours de désistance.

Enfin, des entretiens ont été menés en amont et par après avec des acteurs institutionnels transversaux, notamment des professionnelles et professionnels de la justice, des agents pénitentiaires et des référents de tribunaux de l'application des peines, afin d'identifier les dynamiques de coordination ou, au contraire, les défaillances de communication entre dispositifs. Cette approche plurielle nous a permis de nous informer à la fois les dimensions structurelles et subjectives de l'accès au logement après une incarcération et d'évaluer dans quelle mesure celui-ci peut constituer un élément stabilisateur, voire un levier, dans un processus de désistance.

1.2. Méthode de sélection

Dans le cadre de cette recherche qualitative inductive, les participant·e·s ont été sélectionné·e·s selon une logique d'échantillonnage raisonné. L'objectif n'était pas d'atteindre une représentativité statistique, mais de recueillir des récits porteurs de sens, susceptibles d'éclairer les mécanismes subjectifs et structurels par lesquels le logement intervient dans un processus de désistance post-carcérale.

La sélection s'est construite progressivement à partir de plusieurs sources :

- les recommandations issues du réseau académique et associatif (KDH, ASBL Amargi)
- des recherches documentaires ciblées sur des structures pertinentes en Wallonie et à Bruxelles

- trois entretiens exploratoires menés auprès d'intervenants de trois institutions dont les approches sont différentes (soutien moral, réforme système pénitencier et logement) ont permis d'affiner la grille thématique et de nous constituer un réseau de professionnels et d'anciens détenus à rencontrer dans le cadre de ce travail.

Les anciens détenus ont été choisis en fonction de leur exposition à la problématique du relogement, qu'ils l'aient vécue comme levier de changement, comme obstacle, ou en aient été privé. Les personnes sélectionnées devaient pouvoir relier leur expérience du logement à leur trajectoire de sortie. Malheureusement, chaque entretien d'ancien détenu qui nous a été proposé et qui rentrait dans nos critères n'a été obtenu que par le biais d'une institution.

Du côté des personnes professionnelles, la sélection visait à intégrer une diversité de fonctions (travail social, coordination, accompagnement résidentiel, articulation justice/santé mentale/habitat) afin de croiser les logiques d'intervention avec celles d'appropriation. L'objectif était de confronter les représentations institutionnelles du logement comme outil de stabilisation aux vécus des personnes concernées.

Les structures interviennent dans des contextes géographiques différents (Bruxelles, Namur, Luxembourg, Brabant Wallon, Hainaut), ce qui nous offre une vision plus large des réalités de terrain et des pratiques locales. Elles proposent des approches complémentaires, allant du soutien psycho-social individuel à des actions collectives ou structurelles, ce qui enrichit notre analyse. Elles œuvrent dans les domaines de la justice, du logement, de la santé mentale et de la réinsertion sociale. Le panel est composé de 8 femmes et de 7 hommes.

1.3. Relation antérieure

Certains des participants professionnels ont été rencontrés dans le cadre de nos engagements bénévoles, ce qui a facilité l'accès au terrain et instauré un climat de confiance propice à la profondeur des échanges. Toutefois, ces relations sont restées professionnelles et limitées, ce qui a permis de préserver une distance analytique suffisante.

Du côté des personnes anciennement détenues, aucune relation antérieure personnelle n'existait avant la prise de contact. Les entretiens se sont déroulés dans un cadre respectueux et volontairement asymétrique, garantissant leur libre adhésion au processus.

1.4. *Connaissances des participants*

Deux grandes catégories de participants ont été mobilisées, dans une logique de croisement des regards entre savoirs professionnels et savoirs expérientiels.

D'une part, des professionnels issus du champ de l'aide à la réinsertion, de l'action sociale, de la justice ou du logement ont été rencontrés. Leur sélection s'est appuyée sur leur expertise concrète dans l'accompagnement des personnes sortant de détention et sur leur capacité à analyser les logiques systémiques propres aux politiques publiques en matière d'aide au logement. Parmi eux, on retrouve notamment des assistants sociaux, des coordinateurs de structures, des intervenants psycho-sociaux, des psychologues ou encore des responsables de dispositifs innovants de logement. Leur connaissance des réalités de terrain, des freins institutionnels et des ressources mobilisables dans les parcours de relogement après une peine de prison, a permis d'accéder à une vision stratégique et critique de l'état du secteur. Leurs témoignages ont apporté un éclairage précieux sur les tensions, les arbitrages et les pratiques qui structurent l'accompagnement des sortants de prison vers le logement.

D'autre part, des personnes anciennement incarcérées qui ont accepté de témoigner de leur propre parcours de réinsertion par le logement. Ce choix repose sur l'idée que leur expérience vécue, inscrite dans des trajectoires de rupture et de reconstruction, constitue un matériau fondamental pour saisir la manière dont les dispositifs de réinsertion sont réellement vécus, appropriés ou contournés. Ces personnes ont été retenues pour leur capacité à mettre en récit leur parcours, à identifier des moments charnières (*turning points*), à nommer les obstacles qu'elles ont rencontrés, ainsi que les ressources, relationnelles, institutionnelles ou personnelles, qui ont facilité leur sortie de détention. L'analyse de leur récit nous a permis de comprendre la dimension subjective et symbolique du logement, souvent perçu non seulement comme un lieu matériel mais aussi comme un espace de dignité, d'autonomie retrouvée et de reconstruction identitaire.

En croisant ces deux types de savoirs, celui des acteurs professionnels et celui des anciens détenus, nous avons cherché à produire une analyse à la fois critique, ancrée dans les pratiques et sensible aux subjectivités, en cohérence avec notre posture compréhensive et narrative.

1.5. *Prise de contact*

La prise de contact avec les participants a été pensée avec attention, dans une logique de respect, de clarté et de prudence éthique. Concernant les personnes ayant vécu une incarcération, nous n'avons réussi qu'à réaliser un accès indirect par le biais d'institutions sociales situées en Wallonie et à Bruxelles, dont la mission est centrée sur l'accompagnement des personnes sortant de prison, notamment dans des dispositifs liés au relogement ou à la réinsertion globale. Ces institutions ont joué un rôle d'intermédiaire de confiance, en présentant notre projet de recherche aux personnes concernées et en leur proposant une mise en relation. Une fois l'intérêt manifesté, nous avons établi un contact direct par téléphone, afin d'expliquer les objectifs de la recherche, les modalités de l'entretien et de fixer ensemble un cadre clair et respectueux. Ce choix a permis de garantir à la fois une forme de continuité relationnelle pour les anciens détenus et un cadre sécurisé de prise de contact, sans intrusion brutale dans leur vie privée. Nous avons toutefois fait le choix de ne pas solliciter de participants via une des ASBL que nous avons contactée pour la participation d'un ou plusieurs professionnels, bien que celle-ci constitue un acteur central du secteur. Cette décision a été motivée par le fait que nous y avons réalisé un stage plus tôt dans l'année, ce qui impliquait un risque de confusion des rôles entre notre posture de chercheur et celle de travailleur social. De plus, il existait un risque de recroiser des bénéficiaires rencontrés précédemment dans un autre cadre, ce qui aurait pu engendrer une gêne ou un malaise.

En ce qui concerne les professionnels, la prise de contact s'est principalement faite par courriel et par téléphone. Un premier message écrit a permis de présenter notre projet, en détaillant la finalité de notre recherche, la nature volontaire de la participation, les conditions d'anonymat et les modalités pratiques de l'entretien. Dans de nombreux cas, ce premier message a été suivi d'un échange téléphonique, qui a permis de répondre aux questions éventuelles, de vérifier la disponibilité des personnes et d'installer un climat d'échange ouvert et de transparence. Cette démarche a permis de mobiliser des personnes engagées, prêtes à partager leur expérience ou leur analyse dans un cadre propice à la co-construction de savoirs.

2. Guide d'entretien

2.1. Type

La méthode de recueil de données retenue pour cette recherche repose sur la réalisation d'entretiens non directifs, menés à partir d'un arbre à thèmes élaboré en collaboration avec ma promotrice. Cette méthode s'inscrit dans une approche compréhensive, visant à créer les conditions d'un récit librement élaboré, autour des enjeux du logement, de la sortie de prison et, plus largement, des trajectoires de vie traversées par l'incarcération. Il ne s'agissait pas de recueillir des réponses prédéterminées, mais d'offrir un espace narratif, dans lequel les participants pouvaient mobiliser leurs propres catégories d'analyse, leur propre rythme et surtout, leur propre manière de donner sens à leur parcours.

L'entretien compréhensif, tel que défini par Kaufmann (2016), repose sur la reconnaissance de l'enquêté comme porteur d'un système de pensée autonome et non comme simple répondant passif à un protocole externe. Cette approche suppose une posture double : retrait méthodologique d'une part, pour ne pas surinvestir l'échange de projections ou d'attentes ; présence attentive d'autre part, pour favoriser un climat de confiance propice à l'expression d'un vécu souvent complexe, douloureux ou ambivalent.

Les entretiens ont été conçus comme un espace d'émergence de scripts, où le logement peut apparaître comme un point d'ancrage central de la réinvention de soi : il matérialise une stabilité retrouvée, une légitimité symbolique ou une rupture affirmée avec l'univers carcéral. Les relances ont été formulées de manière à minimiser toute inductivité et une attention particulière a été portée aux silences, aux hésitations, aux formes de langage détournées ou implicites, qui peuvent signaler des enjeux biographiques majeurs, voire des fractures subjectives. Ce respect du rythme et du style de chaque participant permettait aussi de limiter le rapport de pouvoir implicite souvent présent dans les entretiens entre chercheur et enquêté.

Concrètement, tous les entretiens ont été enregistrés avec le consentement éclairé des participants, puis partiellement retranscrits, en ciblant les passages porteurs de sens pour l'analyse. Inspiré des réflexions de Halcomb et Davidson (2006), nous avons opté pour une transcription sélective, considérant que la fidélité à l'expérience ne dépend pas d'une reproduction mot à mot, mais d'une écoute analytique sensible, tenant compte du ton, du contexte, des affects exprimés ou contenus. Chaque entretien a ensuite été enrichi par un journal réflexif personnel, consignait nos impressions, nos doutes, nos décalages éventuels, mais aussi

les affects générés par certaines scènes, ou les effets de miroir avec notre propre parcours. Ces traces réflexives constituent une part essentielle du matériau brut, car elles participent à l'analyse de la dynamique intersubjective de l'entretien et des effets de la présence du chercheur dans la production du sens.

Enfin, nous avons assumé une posture réflexive quant à l'inévitable non-neutralité du chercheur. Même si le terrain ne nous était pas familier au départ, notre place dans l'échange, en tant qu'étudiant, homme blanc, issu d'un monde académique, a sans doute influé sur ce qui a été dit, sur la forme du récit, voire sur la mise en scène de soi par la personne interviewée. Mais comme le rappelle Habermas (1976), toute interaction sociale implique une forme de co-construction du sens : il ne s'agit donc pas de nier cette influence, mais de la documenter, l'interroger et l'intégrer à la dynamique de recherche.

L'ensemble de ces matériaux empiriques a été mis en résonance avec un socle théorique, combinant des travaux issus de la sociologie carcérale, de la criminologie de la désistance et de l'analyse narrative. Ont notamment été mobilisées les contributions de Maruna (2001) sur les scripts narratifs, de Giordano et al. (2002) sur les hooks for change, ou encore de Sampson et Laub (1993) sur les turning points. Ces cadres permettent de situer les récits recueillis dans des dynamiques plus larges de subjectivation, de normativité et de transformation.

En parallèle, des documents internes (rapports d'activité, conventions de partenariat, grilles d'évaluation) ont été consultés. Bien qu'accessoires dans le dispositif d'analyse, ils ont permis de contextualiser les pratiques professionnelles, de mieux saisir les contraintes formelles pesant sur les accompagnements et d'identifier certains écarts entre discours programmatiques et réalités opérationnelles.

L'ensemble de ces sources a nourri l'élaboration de notre guide d'entretien.

2.2. *Test préalable*

Dans le cadre de notre préparation méthodologique, nous avons réalisé un test préalable avec un travailleur de l'une des institutions dont l'approche est basée sur le logement. Cette rencontre nous a permis de tester le type d'entretien que nous envisagions de mener, à savoir des entretiens semi-directifs, tout en expérimentant l'usage d'un arbre thématique comme support. L'objectif de cette démarche n'était pas de récolter des données exploitables, mais bien de confronter notre dispositif aux réalités du terrain afin d'en affiner la structure. Cette première mise à l'épreuve

s'est révélée très utile pour ajuster notre posture, notre manière d'introduire les sujets, mais aussi pour identifier certaines limites dans notre organisation initiale.

Nous avons choisi d'utiliser un arbre thématique (voir annexe A) car il nous semblait essentiel de disposer d'un cadre de référence suffisamment souple pour respecter la singularité de chaque parcours, tout en assurant une cohérence transversale entre les entretiens. Concrètement, l'arbre thématique est une représentation schématique des grands axes de questionnement (comme le vécu de l'incarcération, le rapport aux institutions, l'accès au logement ou encore le ressenti de stigmatisation) et de leurs sous-thèmes. Il nous a servi de boussole méthodologique, nous permettant de maintenir le fil conducteur de notre recherche sans figer les échanges dans une logique de questionnaire rigide. Il est présenté en annexe 1. Ce choix répondait également à des considérations éthiques et pratiques. En effet, les récits que nous avons recueillis s'ancrent dans des expériences de vie souvent douloureuses, marquées par des ruptures, des injustices et des tentatives de reconstruction. Il nous semblait fondamental de laisser aux participants l'espace de s'exprimer librement, selon leurs priorités, leur rythme et leur langage. L'arbre thématique favorisait ainsi une écoute active et adaptable, respectueuse de la subjectivité de chaque participant, tout en garantissant une comparabilité minimale des données collectées pour l'analyse.

3. Collecte de données

Ce chapitre présente les modalités de recueil des données empiriques mobilisées dans le cadre de cette recherche. Il vise à expliciter les choix méthodologiques ayant guidé la conduite des entretiens, depuis les conditions matérielles de leur réalisation jusqu'aux outils mobilisés pour leur transcription et leur analyse.

3.1. Méthodologie du recueil des données

En ce qui concerne le lieu des entretiens, nous avons veillé à nous adapter aux disponibilités et aux préférences des participants afin de favoriser leur participation et de créer les conditions les plus propices à un échange riche et libre.

La majorité des entretiens avec les professionnels ont été réalisés au sein de leurs institutions respectives, dans un espace calme et privé mis à disposition. Cette modalité permettait de faciliter leur implication tout en respectant leur charge de travail. Il nous semblait aussi que le fait de venir à eux contribuait à renforcer notre légitimité en tant que chercheur tout en installant

un climat de confiance. Toutefois, certains entretiens ont été menés à distance via la plateforme Teams, selon les contraintes ou les préférences des professionnels. De manière générale, même à distance, les participants apparaissaient dans un environnement calme et familier et se montraient détendus et disponibles pour l'entretien. Aucun des entretiens réalisés dans un cadre institutionnel, que ce soit en présentiel ou à distance, n'a été interrompu ou perturbé et nous avons pu bénéficier d'un cadre propice à la discussion libre et approfondie.

Concernant les entretiens menés auprès de personnes ayant connu l'incarcération, la plupart se sont déroulés dans des lieux publics, plus précisément dans des cafés, choisis en amont par les personnes elles-mêmes. Ces lieux semblaient être pour elles des espaces neutres mais familiers, leur permettant de parler avec une certaine aisance, malgré le caractère sensible des sujets abordés. Un entretien a été réalisé au domicile du participant, à sa demande. Même dans un environnement public comme un bar, les échanges sont restés sereins, confidentiels et non intrusifs, notamment grâce à notre posture d'écoute et à la forme non directive des entretiens. Dans l'ensemble, les participants semblaient à l'aise, libres d'exprimer leurs ressentis et leurs expériences, malgré la présence parfois discrète d'un fond sonore ou d'autres clients. Pour des raisons de confidentialité, ils seront nommés témoin 1, témoin 2, témoin 3, témoin 4 et témoin 5 et les informations sur leurs libérations et temps d'incarcérations seront brouillés

Par souci d'anonymat, les personnes professionnelles ont été anonymisées et désignées dans le corpus par la formule « une personne professionnelle de l'institution ... ». Nous avons indiqué, pour chaque témoignage ou citation, l'institution d'appartenance de la personne concernée, car la diversité de notre échantillon, en termes de missions, de niveaux institutionnels et de territoires, rendait insuffisante la seule mention de « personne professionnelle » pour situer le propos. Cette précision vise à situer le point de vue et à enrichir l'analyse contextuelle, sans pour autant permettre l'identification individuelle des personnes intervenantes.

Figure 2

Parcours de réinsertion après incarcération des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.

Personnes ayant été incarcérée et réinsérée par le logement	Lieux de vie	Habitations	Libéré depuis combien d'année	Nombre d'année de prison
Témoin 1	Province de liège	Locataire d'un appartement	Plus de 5 ans	Plus de 5 ans
Témoin 2	Province du luxembourg	Propriétaire d'un appartement	Plus de 5 ans	Plus de 5 ans
Témoin 3	Province de liège	Locataire d'un appartement mais propriétaire d'une maison	Moins de 5 ans	Moins de 5 ans
Témoin 4	Région bruxelloise	Habitants d'une institution de réinsertion	Moins de 5 ans	Moins de 15 ans
Témoin 5	Région bruxelloise	Locataire d'un appartement	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans

Note. Description synthétique des personnes ayant connu l'incarcération auprès de qui nos entretiens ont été réalisés.

Cette diversité de cadres d'entretien a, selon nous, contribué à la richesse de la recherche, en s'ajustant à la réalité de chacun tout en garantissant un respect éthique et relationnel du cadre méthodologique.

3.2. *Autorisation d'enregistre*

Afin de respecter les principes éthiques liés à la recherche en sciences sociales, nous avons systématiquement demandé l'autorisation d'enregistrer les entretiens réalisés dans le cadre de notre mémoire. Cette demande a été accompagnée de la présentation d'un formulaire (voir annexe B) de consentement à la participation à une enquête anonyme, spécialement conçu pour cette recherche.

Cependant, nous avons adapté la manière de présenter ce formulaire en fonction du profil des participants, dans une volonté de sensibilité et d'ajustement aux réalités des personnes interrogées. Dans le cas des professionnels, le formulaire a été systématiquement transmis par écrit, en amont ou au moment de l'entretien, via les canaux institutionnels (mail ou lors du rendez-vous). Cette approche visait à assurer un cadre formel, conforme aux usages professionnels et à garantir la traçabilité de leur consentement éclairé.

En revanche, pour les personnes ayant vécu une incarcération, nous avons opté pour une méthode plus souple : le formulaire a été proposé oralement ou remis uniquement à leur demande, après qu'un lien de confiance ait été établi. Ce choix méthodologique assumé visait à ne pas rigidifier ou officialiser de manière excessive une démarche déjà délicate pour ces personnes, parfois encore fragilisées dans leur parcours. Notre intention était de ne pas faire peser sur elles un poids administratif supplémentaire qui aurait pu nuire à la qualité de la relation ou freiner leur engagement dans l'entretien. Il nous semblait essentiel de préserver un espace d'échange fluide et accessible, tout en respectant les droits fondamentaux des participants à l'information, à la confidentialité et au retrait libre à tout moment.

Dans tous les cas, les conditions de participation ont été expliquées avec clarté : participation volontaire, anonymat garanti, confidentialité absolue et possibilité de se retirer sans justification. L'ensemble des entretiens ont été enregistrés avec l'accord explicite des participants, dans un cadre éthique respectueux des principes déontologiques propres à la recherche en criminologie, notamment lorsqu'elle touche à des publics dits « vulnérables ».

Les données recueillies lors de ces entretiens sont présentées dans les annexes confidentielles de ce mémoire. Elles seront conservées uniquement jusqu'à la validation finale du travail par le jury académique, après quoi elles seront intégralement détruites, conformément aux engagements éthiques et légaux pris auprès des participants.

3.3. *Prise de note*

À l'issue de chaque entretien, une prise de note systématique a été effectuée dans l'heure qui suivait, afin de consigner les éléments saillants de l'échange et de compléter les données audios par des observations non capturables par l'enregistrement, notamment les éléments non verbaux (expressions du visage, hésitations, silences, gestes, postures corporelles, etc.).

Ces notes ont été prises de manière simple et directe dans un carnet dédié, sans dispositif numérique, dans une logique de discrétion et de spontanéité. Cette méthode visait à saisir à chaud l'ambiance générale de l'entretien, les impressions du chercheur, ainsi que les moments de tension, de gêne ou, au contraire, de confiance, qui peuvent enrichir l'analyse qualitative sans compromettre l'anonymat des participants. Le carnet a été relu systématiquement le lendemain, permettant une première mise à distance réflexive et une reformulation plus précise des impressions initiales.

Dans l'ensemble, nous avons constaté davantage d'éléments non verbaux marquants lors des entretiens avec des professionnels. Leur aisance à exprimer des émotions ou à utiliser le langage corporel de manière explicite, peut-être liée à leur expérience de la communication professionnelle, a souvent permis de repérer des tensions ou des implicites dans le discours. À l'inverse, les personnes ayant vécu l'incarcération se montraient généralement plus retenues et il nous a été plus difficile d'observer des signaux non verbaux évidents. Toutefois, certains sujets particulièrement sensibles (par exemple liés à la rupture familiale, à la perte d'un animal de compagnie, à un silence important ou à l'inverse à un bruit sourd) ont provoqué des expressions faciales marquées ou des modifications dans la posture, qui ont été attentivement notées.

Ces observations, bien que subjectives et partielles, ont enrichi notre compréhension de la portée émotionnelle des thématiques abordées et nous ont permis d'ajuster notre posture d'écoute et d'analyse tout au long de la recherche.

3.4. *Méthode pour la retranscription des données*

Dans le cadre de l'analyse des entretiens, le logiciel TurboScribe AI a été utilisé dans sa version gratuite en ligne afin de faciliter la transcription et l'analyse des entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche. Son utilisation s'est inscrite dans une démarche visant à garantir la fidélité des propos recueillis, tout en optimisant le temps consacré au traitement des données. Les

enregistrements audios des entretiens ont été importés dans une plateforme, où une transcription automatique a été générée. Celle-ci a ensuite été relue, corrigée et validée afin d'assurer la précision des contenus. Grâce aux fonctionnalités offertes par TurboScribe AI, les transcriptions ont pu être segmentées, annotées et exportées dans des formats compatibles avec d'autres outils d'analyse.

Le logiciel gratuit et accessible en ligne, HeyMarvin, a été également utilisé. Il s'agit d'un outil numérique conçu pour faciliter la collecte, l'organisation et l'analyse des données qualitatives. Ce choix méthodologique s'inscrit dans une volonté de renforcer la rigueur du processus de recherche tout en optimisant la gestion des informations recueillies. L'usage de HeyMarvin s'est articulé autour de deux fonctions clés : l'annotation et le codage des contenus selon des catégories thématiques, ainsi que l'extraction de données à des fins d'analyse quantitative. L'interface du logiciel offre des fonctionnalités de tri et de visualisation facilitant l'interprétation des résultats.

HeyMarvin a permis d'obtenir des données telles que le nombre d'occurrences de certains thèmes ou mots-clés dans l'ensemble des entretiens ; la fréquence de réponses associées à des catégories spécifiques (par exemple : adhésion, opposition, neutralité) ; la répartition des thématiques abordées selon les profils des personnes interrogées et des indicateurs de tendance permettant de dégager des éléments transversaux et significatifs.

Ces données ont permis de renforcer la validité des résultats issus de l'analyse qualitative, en apportant un appui chiffré aux tendances observées et en facilitant une mise en perspective croisée des informations recueillies.

ANALYSE DES DONNÉES

Nous avons structuré notre démarche en deux volets complémentaires. Le premier volet, comparatif, vise à dégager des tendances globales à partir de l'ensemble des entretiens. Pour cela, nous avons comparé les discours des ex-détenus et ceux des professionnels intervenant dans le champ de la réinsertion. Cette comparaison a permis d'identifier les points de convergence et les divergences de priorités.

Afin d'affiner cette première lecture, nous avons mis en place plusieurs grilles d'analyse thématiques destinées à rendre compte de la diversité des pratiques professionnelles :

- le champ d'action des structures (soutien moral, accès au logement, réforme carcérale, etc.) pour repérer les grandes tendances selon les missions.
- le type de public accompagné (victimes et auteurs, auteurs uniquement, sans-abri) afin d'examiner comment les préoccupations évoluent selon les populations ciblées.
- le type d'accompagnement (pluridisciplinaire, individuel, en groupe), pour mesurer l'impact des modalités de travail sur les représentations.
- l'implantation géographique (région bruxelloise, Namur, Brabant wallon, Luxembourg), afin d'intégrer les effets de contexte local et les politiques territoriales.

Le second volet de notre partie pratique relève d'une analyse qualitative : nous avons analysé les récits des deux catégories d'interlocuteurs pour comprendre comment et pourquoi le logement est tour à tour perçu comme levier ou frein à la désistance. Cette lecture nous a conduits à explorer trois dimensions clés :

- le logement en tant que pivot matériel et symbolique,
- le soutien social comme moteur de confiance et d'agentivité,
- la narration identitaire et la construction de scripts de rédemption.

Ce traitement nous offre une vision globale et nuancée des enjeux de la réinsertion par le logement, en croisant les réalités vécues et les cadres d'action institutionnels. À travers cette partie pratique, nous souhaitons ainsi éclairer les dynamiques concrètes à l'œuvre, souligner les

points de blocage et mettre en évidence les leviers susceptibles de soutenir une désistance durable.

4. Analyse comparative des entretiens

Dans un premier temps, nous avons comparé les entretiens menés avec les ex-détenus à ceux réalisés avec les professionnels, afin d'identifier les convergences et les divergences dans leurs discours, leurs représentations et leurs priorités en matière de réinsertion.

L'approche comparative a permis de faire émerger des disparités plus marquées, révélant des différences significatives dans les discours et les préoccupations selon les publics accompagnés. Ce croisement de regard facilite la compréhension des enjeux liés à la réinsertion et met en lumière la diversité des perspectives professionnelles, tout en soulignant certains points de convergence.

4.1. Comparaison des discours entre ex-détenus et intervenants

Les ex-détenus parlent davantage de transformation identitaire et de stabilité résidentielle et sans doute est-ce lié à des éléments intimes de leur expérience vécue. Ils traduisent un ressenti profond de changement, de reconstruction de soi et de sécurisation de leur quotidien.

Les professionnels, eux, sont probablement formés à repérer des facteurs de risque et de protection. Leur discours est sans doute plus orienté vers les obstacles systémiques (accès au logement, emploi, santé mentale...) et les opportunités d'intervention.

4.2. Des approches différenciées selon les champs d'action

Lorsque l'on distingue les types de professionnels en fonction de leur approche ou de leur mission auprès des personnes détenues, on peut les regrouper selon leur champ d'action principal : certains se concentrent sur les questions de logement d'autres sur le soutien moral et philosophique, tandis que d'autres encore s'engagent davantage dans la réforme du système pénitentiaire.

Nous constatons que la transformation identitaire des ex-détenus est abordée de manière relativement similaire par les différents types de professionnels. Cela suggère une reconnaissance partagée de l'importance de cette dimension dans le processus de réinsertion.

- En revanche, des différences notables apparaissent selon les champs d'action des professionnels :
- La stabilité résidentielle est très peu évoquée par les professionnels du soutien moral. Cela peut s'expliquer par le fait que leur mission est davantage centrée sur l'accompagnement psychologique et moral, plutôt que sur les aspects matériels de la réinsertion.
- Les professionnels engagés dans la réforme du système pénitentiaire, notamment ceux qui proposent des alternatives à l'incarcération, mettent davantage l'accent sur les opportunités offertes aux ex-détenus. Leur approche semble orientée vers une vision plus systémique et prospective de la réinsertion.

Enfin, les professionnels dont le rôle est d'aider les ex-détenus à accéder à un logement parlent plus fréquemment des obstacles rencontrés. Cela reflète probablement leur confrontation directe aux difficultés concrètes du terrain, telles que la discrimination, le manque de logements accessibles ou les conditions administratives restrictives.

4.3. *Influence du public accompagné sur les discours professionnels*

Afin d'approfondir la compréhension des discours professionnels, nous avons choisi d'examiner l'influence du type de public accompagné sur les représentations et les priorités exprimées. Cette approche permet de mettre en lumière la manière dont les caractéristiques et les besoins spécifiques des publics façonnent les pratiques et les préoccupations des intervenants. En croisant les discours avec les profils des bénéficiaires, il devient possible de dégager des dynamiques différenciées et de mieux cerner les logiques d'intervention à l'œuvre.

Trois grands regroupements émergent :

- les associations travaillant avec les victimes et les auteurs
- celles centrées sur les auteurs uniquement
- celles centrées sur les personnes sans-abri

Cette nouvelle grille de lecture révèle des disparités plus marquées que celles observées selon le champ d'action des professionnels. Les associations travaillant avec les victimes et les auteurs abordent massivement les obstacles et les opportunités. Cela peut refléter une approche

globale et nuancée de la réinsertion, prenant en compte les tensions et les leviers du parcours post-carcéral. Les structures centrées sur les auteurs traitent les différents thèmes de manière plus équilibrée, avec une légère prédominance des opportunités. Cela suggère une orientation vers les perspectives de changement et les ressources mobilisables pour la réinsertion. Les associations centrées sur le sans-abrisme mettent davantage l'accent sur les obstacles, ce qui témoigne probablement des réalités concrètes et des freins structurels rencontrés par les publics précarisés. La stabilité résidentielle y est moins abordée, ce qui peut paraître paradoxal mais pourrait s'expliquer par une approche plus globale de la précarité, où le logement n'est qu'un des nombreux enjeux.

4.4. Influence du type d'accompagnement sur les discours des professionnels

Afin d'explorer si les modalités d'intervention influencent les représentations des professionnels, nous avons analysé les entretiens en fonction du type d'accompagnement proposé : en équipe pluridisciplinaire, en individuel ou en groupe. Cette lecture visait à identifier d'éventuelles variations dans les discours selon la dynamique relationnelle instaurée avec les personnes accompagnées.

Lorsque l'on différencie selon ce mode, aucune différence significative n'émerge dans les thématiques abordées. Les discours recueillis lors des entretiens restent relativement similaires, quelle que soit la modalité d'intervention. Cela suggère que le mode d'accompagnement n'influence pas fortement la manière dont les professionnels perçoivent ou abordent les enjeux liés à la réinsertion des ex-détenus.

4.5. Implantation géographique et variations discursives

Dans un dernier temps, nous avons choisi d'analyser les entretiens à travers le prisme de l'implantation géographique des associations. Cette lecture territoriale permet d'interroger l'influence potentielle du contexte local, urbain ou rural, sur les représentations et les priorités exprimées par les professionnels.

Cette approche territoriale permet de mettre en lumière des dynamiques régionales spécifiques dans la manière d'aborder les enjeux liés à la réinsertion. Quatre grands groupes ont ainsi été distingués : les associations de la région bruxelloise, celles de Namur, du Brabant wallon et celles de la province de Luxembourg. L'analyse croisée des données révèle des différences significatives dans les discours : les professionnels bruxellois adoptent une approche

systemique et équilibrée, abordant les quatre thématiques de manière relativement homogène. À l'inverse, les professionnels de Namur et du Brabant wallon mettent davantage l'accent sur les obstacles et les opportunités. Enfin, un élément surprenant ressort des entretiens menés avec les associations de la province de Luxembourg : la stabilité résidentielle y est très peu abordée alors que les obstacles au logement sont mis en avant dans les entretiens, ce qui interroge sur les priorités ou les réalités locales en matière de réinsertion.

L'implantation de l'association dans une zone urbaine ou rurale influencerait potentiellement les discours des professionnels, notamment en ce qui concerne les priorités d'intervention et les obstacles identifiés. Dans les zones urbaines, les professionnels pourraient davantage insister sur la complexité des parcours et ainsi aborder les thématiques de manière systémique. À l'inverse, dans les zones rurales, les discours pourraient mettre en avant des enjeux liés à la précarité structurelle, notamment les obstacles à l'accès au logement, qui sont largement évoqués, tandis que la stabilité résidentielle est très peu abordée. Cette tendance pourrait refléter une réalité locale où les difficultés d'accès aux ressources de base prennent le pas sur une réflexion plus large et systémique de la réinsertion.

4.6. Perceptions du logement comme levier ou obstacle à la désistance

Dans le cadre de cette analyse comparative, une distinction a été opérée entre les discours des personnes détenues et ceux des personnes professionnelles intervenant dans ou autour du milieu carcéral. Cette différenciation permet de mettre en lumière les perceptions, les expériences et les priorités propres à chaque groupe, tout en identifiant les points de convergence et de divergence. L'objectif était d'examiner les éléments évoqués par chacun autour de la question du logement, en lien avec les différents leviers de désistance. L'analyse a ainsi porté sur les thématiques abordées spontanément ou en réponse aux questions, les pistes de réflexion proposées, ainsi que les recommandations formulées, explicites ou implicites. Cette approche vise à mieux comprendre comment le logement peut agir comme levier ou obstacle dans les trajectoires de sortie de la délinquance, en tenant compte de la diversité des regards et des vécus.

5. Analyse qualitative des entretiens des détenus

Les récits de personnes détenues, bien que singuliers, convergent sur plusieurs dimensions essentielles de la réinsertion. Ils révèlent une réalité complexe, marquée par des obstacles structurels, mais aussi par une forte volonté de changement. Trois piliers émergent de manière récurrente : le logement, le soutien social et la capacité à se projeter dans une nouvelle identité.

5.1. *Le logement : un levier central, à la fois pratique, symbolique et émotionnel*

Le logement est unanimement perçu comme un socle fondamental de la réinsertion. Il répond à des exigences administratives, notamment celles du Tribunal d'application des peines, mais son rôle dépasse largement cette fonction. Il constitue un espace de sécurité, de dignité retrouvée et de reconstruction personnelle, permettant à l'individu de retrouver une autonomie, de créer des routines (cuisine, bricolage, musique) et de se réappropriier un espace intime, même en contexte temporaire ou partagé. Il devient un prérequis psychologique pour se projeter dans l'avenir, rompre avec l'identité de « détenu » et reconstruire une nouvelle image de soi.

Cette dynamique rejoint les apports de Maruna (2001) et de la criminologie narrative, qui montrent que la désistance, processus par lequel une personne cesse ses activités délinquantes, repose sur la capacité à reformuler son histoire personnelle en un récit de transformation. Le logement devient alors un support narratif, un lieu où l'on peut dire : « Je suis quelqu'un de différent maintenant. »

Les témoignages recueillis illustrent cette importance :

- relate le « Témoin 1 » (participant à la recherche) : « Si je me serais retrouvé à la rue, je ne sais pas si j'aurais recommis une bêtise, mais ça aurait été beaucoup plus dur. »
- explique le « Témoin 2 » (participant à la recherche) : « Le logement m'a permis de me sentir chez moi, de me reconstruire, de retrouver une routine. Je fais ma soupe tôt le matin, je dis bonjour au jour, merci le soir. Ce sont mes rituels. »
- selon le « Témoin 1 » (participant à la recherche) « J'ai eu la fierté de dire : maintenant, j'ai mon appartement. Je ne suis plus dans une prison. »

Ces récits montrent que le logement agit comme un hook for change (Giordano et al., 2002), un tournant biographique (Sampson & Laub, 1993) et un tuteur de résilience (Cyrulnik, 2001). Il permet de rompre avec les environnements criminogènes, de reconstruire une identité valorisée et de développer une narration de soi tournée vers l'avenir.

Cependant, l'accès au logement n'est pas toujours simple. Les structures intermédiaires (maisons de transition, d'accueil) jouent ici un rôle clé. Elles permettent de tester la vie en autonomie avec un accompagnement social, mais peuvent aussi être vécues comme stigmatisantes ou trop collectives, notamment pour les personnes très institutionnalisées.

- selon le « Témoin 2 » (participant à la recherche) « J'ai vécu en duo, trio, quatuor... C'était très difficile. Mais quand j'ai eu mon petit endroit à moi, j'ai senti que j'étais chez moi. »
- relate le « Témoin 1 » (participant à la recherche) « Le propriétaire venait vérifier, mais je comprenais. Il avait investi dans l'appartement. Et moi, je voulais montrer que je pouvais être responsable. »

Ces structures, lorsqu'elles sont bien pensées, peuvent devenir des leviers de désistance, en offrant un cadre stable, un accompagnement bienveillant et une reconnaissance sociale. Elles permettent à l'individu de développer son agentivité (Farrall, 2019), c'est-à-dire sa capacité à agir sur sa propre trajectoire, à faire des choix et à se projeter dans une vie conforme aux normes sociales.

Mais les obstacles sont nombreux : logements insalubres, arnaques, stigmatisation du voisinage, absence de soutien institutionnel, ruptures brutales de parcours. Ces éléments peuvent freiner, voire compromettre, le processus de désistance.

- explique le « Témoin 4 » (participant à la recherche) : « J'ai perdu mon logement pendant ma détention. J'ai dû tout recommencer. Sans aide, c'est impossible. »
- selon le « Témoin 3 » (participant à la recherche) : « Certains jeunes sortent sans rien. Pas de famille, pas de logement. Je les ai revus dans la rue. »

Ces témoignages soulignent l'importance de politiques publiques cohérentes, de dispositifs comme Housing First ou Bru4Home, qui placent le logement au cœur de la réinsertion, non comme une récompense, mais comme un droit fondamental et un point de départ pour toute démarche de reconstruction.

Cette approche permet de se reconstruire, comme en témoigne ce récit :

- le « Témoin 2 » nous dit (participant à la recherche) : « J'ai payé les pots cassés. Maintenant, on en fait tout ça. Allons-y positivement. »

Ce logement stable devient un levier de transformation identitaire, un espace de dignité retrouvée et un point d'ancrage pour la désistance.

Les programmes qui proposent un accompagnement global et une mobilisation rapide de logements sont facilitants pour la réinsertion.

- le « Témoin 1 » nous explique (participant à la recherche) : « Si je ne l'avais pas eu, ce logement de transit, j'aurais dû faire mes six mois de peine en plus. Et après, j'aurais été mis dehors, à la rue. Et là, je ne sais pas si j'aurais recommencé une bêtise, mais ça aurait été beaucoup plus dur. »

Ce témoignage illustre parfaitement le rôle de maison de transit comme tournant biographique (hook for change), évitant la rue et favorisant une sortie sécurisée de détention.

Les AIS représentent un levier essentiel dans le processus de réinsertion, en proposant un logement à loyer modéré assorti d'un accompagnement. Ce dispositif favorise la stabilité résidentielle et la reconstruction de la confiance entre locataires et propriétaires. Le Témoin 1 en témoigne : après une période de vigilance initiale de la part du propriétaire, ce dernier a progressivement relâché son contrôle, constatant la régularité des paiements et le bon entretien du logement. Ce changement de posture illustre la capacité des AIS à instaurer un climat de confiance durable.

5.2. Le soutien social : un moteur de confiance et de transformation

Le réseau humain, qu'il soit personnel, professionnel ou institutionnel, joue un rôle déterminant dans les trajectoires de réinsertion. La littérature scientifique souligne que la désistance ne repose pas uniquement sur des facteurs individuels, mais s'ancre dans des relations de confiance, des opportunités concrètes et des reconnaissances sociales (Maruna, 2001 ; Giordano et al., 2002 ; McNeill, 2016).

Les travailleurs sociaux, les responsables d'associations, les anciens collègues, ou encore des proches deviennent alors des figures de légitimation et de reconstruction identitaire. Ils incarnent des tuteurs de résilience, c'est-à-dire des personnes qui, par leur regard bienveillant et leur accompagnement, permettent à l'individu de se reconstruire après un parcours de rupture (Cyrulnik, 2001).

- selon le « Témoin 4 » (participant à la recherche) : « Elle m'a donné une totale confiance. »

- exprime le « Témoin 1 » (participant à la recherche) : « Gilles, le président, m'a fait confiance. »

Ces paroles, issues des entretiens, illustrent la valeur symbolique de la confiance accordée. Elle agit comme un levier de transformation, en permettant à la personne de se percevoir autrement, de se sentir digne d'un nouveau départ.

Un participant évoque un réseau de soutien actif : des amis qui l'ont hébergé, une ancienne surveillante devenue compagne et des engagements bénévoles qui ont structuré sa transformation identitaire (Croix-Rouge, accompagnement administratif, réparation de violons). Ces liens ont permis de rompre avec l'isolement, de retrouver une utilité sociale et de reconstruire une narration de soi valorisante.

- selon « Témoin 5 » (participant à la recherche) : « C'est elle, l'agent pénitentiaire, qui a fait les démarches pour me mettre dans une maison de transit. Elle m'a sauvé. »

Ce type de soutien rejoint la notion de hook for change (Giordano et al., 2002), c'est-à-dire une opportunité externe qui, saisie par l'individu, devient un tournant biographique. Il ne s'agit pas seulement d'un geste matériel, mais d'un acte de reconnaissance qui vient réparer l'estime de soi.

Dans plusieurs récits, dont selon du « témoin 1 », il est évoqué la valeur des relations professionnelles dans leur reconstruction : « La responsable du magasin m'a fait confiance. Elle m'a nommé responsable du rayon livres. Elle m'a appris un métier. »

Ces expériences montrent que le travail social et associatif, lorsqu'il est fondé sur la confiance, la responsabilisation et la reconnaissance, peut devenir un espace de réhabilitation identitaire. Elles confirment les apports de Maruna (2001), pour qui la désistance passe par la possibilité de se raconter autrement, dans un récit de rédemption crédible et valorisé.

Enfin, ces liens sociaux permettent aussi de résister à la stigmatisation. Comme le souligne Becker (1963), l'étiquette de « délinquant » peut enfermer l'individu dans une identité déviante. Le soutien social agit alors comme un contre-discours, une validation alternative qui permet de sortir de cette assignation.

- selon « Témoin 1 » (participant à la recherche) : « Certains clients pensaient qu'on était mariés, on rigolait. C'était un coup de foudre amical et professionnel. »

Ces récits montrent que la relation humaine, lorsqu'elle est fondée sur la confiance mutuelle, peut devenir un moteur de transformation durable. Elle permet à l'individu de se sentir digne, utile et reconnu, autant de conditions essentielles à une désistance profonde et stable.

5.3. *La sortie de prison : un moment de rupture brutal et désorganisé*

La libération, souvent idéalisée comme un retour à la liberté, est en réalité vécue par de nombreux détenus comme un choc émotionnel intense, une transition désorganisée et parfois même une épreuve traumatique. Les récits recueillis dans les entretiens illustrent cette réalité avec force :

- selon « Témoin 4 » (participant à la recherche) : « J'ai été libéré demain à 10h. C'était un peu cavalier. »
- explique le « Témoin 2 » (participant à la recherche) : « J'étais content, mais à la fois très nerveux. J'ai eu un zona tellement j'étais stressé. »

Ces témoignages traduisent une brutalité institutionnelle dans les modalités de sortie : absence de préparation, manque de coordination, délais très courts pour organiser une solution de logement ou de soutien. Cette désorganisation est d'autant plus problématique qu'elle survient à un moment de fragilité psychologique, où l'individu est confronté à une perte de repères, à l'isolement et à une angoisse face à un monde extérieur qu'il ne reconnaît plus. Selon « Témoin 5 » (participant à la recherche) : « J'avais l'impression que je ne connaissais plus le monde. »

La théorie de la désistance (Maruna, 2001 ; Sampson & Laub, 1993) souligne que la sortie de la délinquance ne se décrète pas, mais se construit dans le temps, à travers des tournants biographiques et des opportunités concrètes. Or, la sortie de prison, lorsqu'elle est précipitée et non accompagnée, entrave ce processus. Elle ne constitue pas un turning point positif, mais un risque de rechute, faute de cadre, de soutien et de reconnaissance.

Les récits montrent aussi le manque de ressources immédiates : pas de logement, pas de vêtements, pas d'argent. Certains doivent marcher avec leurs sacs sur plusieurs kilomètres, faute de ticket de bus, ou se débrouiller seuls pour trouver une maison de transit.

- relate le « Témoin 1 » (participant à la recherche) : « J'ai dû marcher avec trois gros sacs jusqu'à la maison de transit. »

Ces conditions de sortie mettent en lumière les failles du système pénitentiaire et post-pénitentiaire : absence de coordination entre les services, manque de dispositifs d'accueil, stigmatisation persistante dans les quartiers ou auprès des bailleurs.

- selon « Témoin 3 » (participant à la recherche) : « Il y a des voisins qui ne me parlent plus. Ils ne connaissent pas mon histoire. »

La théorie de l'étiquetage (Becker, 1963) permet de comprendre comment cette stigmatisation sociale enferme l'individu dans une identité déviante, même après avoir purgé sa peine. La sortie de prison ne suffit pas à effacer le regard social porté sur l'ancien détenu. Sans reconnaissance sociale, la désistance reste fragile.

Enfin, les travaux de Cyrulnik (EA. 2001 ; 2013 ; Cyrulnik & Jorland, 2012) sur la résilience rappellent que la reconstruction identitaire après un traumatisme nécessite un environnement stable et soutenant. Or, la sortie de prison, telle qu'elle est souvent vécue, ne répond pas à ces conditions. Elle expose l'individu à une double vulnérabilité : psychologique et sociale.

5.4. Résilience, anticipation et appropriation de l'avenir

Malgré les difficultés rencontrées à la sortie, désorganisation institutionnelle, stigmatisation, précarité matérielle, tous les participants témoignent d'une volonté forte de changement, souvent amorcée dès la détention. Cette volonté s'inscrit dans ce que Maruna (2001) appelle un script de rédemption : une narration de soi tournée vers la transformation, la réparation et l'engagement dans une trajectoire socialement valorisée. Selon « Témoin 2 » (participant à la recherche) : « J'ai fait une bêtise. J'ai payé les pots cassés. Maintenant, on en fait tout ça. Allons-y positivement. »

Certains ont su anticiper leur sortie, en préparant un logement, en mettant de l'argent de côté, ou en refusant une libération trop précoce pour mieux se stabiliser : « J'ai dit non, j'assume jusqu'au bout. Je savais qu'en restant, je pouvais faire ce que je n'aurais plus jamais le temps de faire. » Selon « Témoin 2 » (participant à la recherche)

D'autres ont rebondi rapidement, en mobilisant leurs ressources personnelles et en s'appuyant sur des figures de soutien (travailleurs sociaux, bénévoles, responsables associatifs). Ces engagements se traduisent par des activités structurantes : bénévolat, formation, travail, participation à des projets collectifs. Le « témoin 1 » donne deux exemples : « Je travaillais à

la fromagerie de la prison. Après, j'ai été engagé dans le magasin de seconde main. », « Elle m'a nommé responsable du rayon livres. J'ai mis 4000 ouvrages en vente. »

Ces activités renforcent le sentiment d'utilité, la valorisation des compétences et la stabilité identitaire. Elles participent à la maturation sociale (Rocque, 2015), en favorisant la responsabilisation, la projection dans l'avenir et l'intégration dans des rôles sociaux normés.

Le logement, même temporaire, devient alors un espace d'appropriation. Il n'est plus seulement un abri, mais un lieu de vie, un chez-soi investi symboliquement : « Tous les jours, je dis bonjour au jour. Merci d'être dans cet endroit. Le soir, je dis merci aussi. », « Je cuisine ma soupe à 5h du matin. C'est mon rituel ». Ces rituels, ces gestes du quotidien, traduisent une reconstruction identitaire par l'habiter. Le logement devient un support narratif (Maruna, 2001), un tuteur de résilience (Cyrulnik, 2001) et un levier de désistance. Il permet à l'individu de se percevoir autrement, de se stabiliser et de se projeter dans une vie conforme aux normes sociales.

5.5. L'animal de compagnie, un ancrage affectif et un moteur de changement

De manière plus inattendue, un témoignage met en lumière le rôle central qu'un animal de compagnie, en particulier le chien, peut jouer dans le processus de réinsertion. Loin d'être anecdotique, cette présence animale agit comme un repère émotionnel, un vecteur de lien social et un moteur de responsabilisation. « C'est lui qui m'a motivé à ne plus commettre de bêtises. » nous explique « Témoin 1 » (participant à la recherche).

Ce lien affectif fort avec l'animal s'inscrit dans une dynamique de résilience (Cyrulnik, 2001). Le chien devient un tuteur de reconstruction, un être vivant qui ne juge pas, mais qui exige attention, soin et constance. Il structure le quotidien, impose des routines (promenades, repas, soins) et offre une présence stable dans un monde souvent perçu comme incertain. « Je le promenais régulièrement pour qu'il ne fasse pas ses besoins dans l'appartement. » Au-delà de la sphère intime, le chien facilite aussi les interactions sociales. Il devient un prétexte à la rencontre, un pont vers les autres : « Il jouait avec les autres chiens. Grâce à lui, j'ai commencé à parler avec les voisins. » nous explique « Témoin 1 » (participant à la recherche).

Dans une perspective interactionniste (Becker, 1963), ces interactions anodines participent à la reconstruction d'une identité valorisée. Elles permettent de sortir de l'étiquette de « délinquant » pour endosser un rôle socialement reconnu : celui de propriétaire responsable, de voisin bienveillant, de citoyen ordinaire. Enfin, le chien agit comme un ancrage affectif dans le

logement. Il contribue à faire de ce lieu un véritable chez-soi, un espace investi émotionnellement, où l'on se sent utile et attendu. Cette appropriation du logement, même modeste, participe à la désistance en renforçant le sentiment d'appartenance et de stabilité. « Je ne tiens pas à ce que ça se reproduise une deuxième fois. » Ainsi, l'animal de compagnie et en particulier le chien, peut être considéré comme un levier discret mais puissant de transformation identitaire. Il incarne une relation de confiance, un engagement réciproque et une source de motivation durable pour maintenir une trajectoire de vie conforme aux normes sociales. Cet élément inattendu concernant le rôle que certains détenus attribuent à leur animal de compagnie, notamment le chien, dans leur processus de réinsertion, a suscité notre intérêt et nous a conduit à interroger la littérature scientifique et professionnelle sur la place de l'animal dans les dispositifs d'accompagnement en milieu carcéral. Cette démarche exploratoire nous a permis de découvrir que la médiation animale, bien que relativement récente dans le contexte pénitentiaire français, fait déjà l'objet d'expérimentations et d'analyses.

Nos investigations nous ont notamment menés à consulter le livre blanc publié par l'association Evi'dence, en partenariat avec la direction de l'administration pénitentiaire en France (DAP), qui dresse un état des lieux de la médiation animale en prison et propose un référentiel professionnel pour encadrer cette pratique. Ce document met en évidence les effets bénéfiques de la médiation animale sur les personnes détenues : apaisement, verbalisation des émotions, responsabilisation, restauration de l'estime de soi et même réactivation de liens familiaux. Ces effets, bien que difficilement quantifiables, sont régulièrement rapportés par les intervenants et les personnels pénitentiaires (Evi'dence & DAP, 2020).

Parmi les expériences citées, celle de la Maison d'arrêt de Strasbourg est largement commentée. Initiée en 2008 à la suite de plusieurs suicides de mineurs, cette expérimentation visait à prévenir les passages à l'acte, réduire les tensions et favoriser la réhumanisation des relations en détention. Le programme, intitulé « L'animal, compagnon de réinsertion », a été pérennisé et intégré à l'organisation interne de l'établissement. Il a également inspiré d'autres initiatives sur le territoire national, contribuant à l'essaimage progressif de cette pratique.

La médiation animale apparaît comme une modalité d'intervention innovante, à la croisée des champs éducatif, psychosocial et pénitentiaire. Elle mobilise une relation triangulaire entre l'intervenant, l'animal et la personne détenue et repose sur une éthique du soin, du respect et de la co-construction. Loin d'être anecdotique, elle constitue un levier potentiel de désistance, en permettant à la personne incarcérée de se reconnecter à elle-même, aux autres et à un

environnement porteur de sens. Dans le prolongement de cette réflexion, il est pertinent de s'interroger sur la place que pourrait occuper un animal de compagnie, notamment un chien, dans le cadre post-carcéral et plus spécifiquement dans le logement. En effet, les témoignages recueillis montrent que la présence d'un animal dans l'espace domestique peut renforcer le sentiment de responsabilité, structurer les routines quotidiennes, faciliter les interactions sociales et offrir un soutien affectif constant. Dès lors, le logement, déjà identifié comme un socle de stabilisation, pourrait devenir, lorsqu'il est partagé avec un animal, un espace encore plus propice à la reconstruction identitaire et à l'ancrage dans une trajectoire de désistance durable.

5.6. *Stigmatisation et volonté de rupture avec le passé*

Tous les participants rencontrés dans le cadre de cette recherche expriment une volonté affirmée de tourner la page, de se reconstruire et de s'inscrire dans une trajectoire de vie conforme aux normes sociales. Cette dynamique s'inscrit dans ce que Maruna (2001) nomme un script de rédemption, où l'individu reformule son passé déviant comme une étape révolue et se projette dans un avenir porteur de sens. Toutefois, cette volonté de changement se heurte à une réalité sociale persistante : la stigmatisation.

- selon « Témoin 3 » (participant à la recherche) : « Il n'y a qu'une stigmatisation qui reste dans le quartier. Il y a quand même des questions qui se posent. Ne pas être là pendant deux ans et puis réapparaître comme ça, ça interroge. »

Certains n'ont pas subi de rejet direct malgré une affaire médiatisée, mais adoptent une posture de prudence relationnelle, évitant les interactions trop exposées ou les environnements à risque. Cette prudence traduit une forme de maturation sociale (Rocque, 2015), où l'individu apprend à réguler ses comportements, à anticiper les conséquences de ses actes et à se protéger des contextes potentiellement déstabilisants.

- « Témoin 5 » nous dit (participant à la recherche) : « Je suis beaucoup plus réservé maintenant. Moins de contacts sociaux. Tout ça s'est influencé. »

D'autres témoignages mettent en lumière les difficultés spécifiques rencontrées par les anciens détenus condamnés pour des infractions sexuelles. Pour ces personnes, la stigmatisation est plus marquée, parfois institutionnalisée et peut compromettre l'accès au logement, à l'emploi ou à des dispositifs d'accompagnement. Les associations de logement de transit, comme celle

évoquée dans les entretiens, refusent parfois l'accueil de certains profils en raison de tensions internes ou de risques perçus.

« Avec la plainte de la pédophilie ils n'en voulaient pas. Parce que dans l'immeuble il y avait quelqu'un qui a passé 20 ans en prison pour un meurtre. Et qui est un peu caractériel. » Nous expliquons « Témoin 1 » (participant à la recherche).

Ces situations illustrent les limites du processus de désistance tertiaire (McNeill, 2016), où la reconnaissance sociale du changement peine à s'opérer. Elles interrogent aussi les politiques publiques et les pratiques professionnelles : comment garantir un droit au logement et à la réinsertion sans reproduire des mécanismes d'exclusion (Lazerges, 2013) ? Comment soutenir l'agentivité (Farrall, 2019) des individus tout en tenant compte des enjeux de sécurité et de cohabitation ?

5.7. Vers une approche globale et humaine de la réinsertion

Ces témoignages montrent que la réinsertion ne peut être pensée de manière fragmentée. Elle nécessite une approche globale, où le logement, le soutien social, la santé mentale, l'accès à l'emploi ou à des activités structurantes sont interdépendants. Les conditions nécessaires à une réinsertion réussie qui ont été énumérées par les anciens détenus illustrent la partie théorique de notre mémoire. Ils rendent humains, vécus les concepts de désistance, de maturation sociale, de résilience et de transformation identitaire, en montrant comment ces processus prennent forme dans les trajectoires singulières des personnes anciennement incarcérées.

Tout d'abord, la question du logement apparaît comme un levier central de la réinsertion, à la fois sur les plans matériel, symbolique et émotionnel. Les récits recueillis confirment les apports de Sampson et Laub (1993) sur les turning points : l'accès à un logement stable constitue un moment charnière, un point de bascule vers une trajectoire de vie plus conforme aux normes sociales. Il permet l'émergence de routines (cuisine, bricolage, musique), qui sont autant de marqueurs de maturation sociale (Rocque, 2015) et favorise la projection dans l'avenir, condition essentielle à la désistance secondaire.

Le soutien social, qu'il soit institutionnel ou personnel, joue également un rôle déterminant dans les parcours de transformation. Les figures de confiance évoquées dans les entretiens, travailleurs sociaux, responsables associatifs, proches, incarnent des tuteurs de résilience ou de développement (Cyrułnik, 2001). Ces liens permettent non seulement d'accéder à des

ressources concrètes (logement, emploi), mais aussi de se réinscrire dans une dynamique relationnelle valorisante, en rupture avec l'étiquetage social décrit par Becker (1963).

La sortie de prison, quant à elle, est décrite comme un moment de rupture brutal, souvent désorganisé, ce qui confirme les limites structurelles du système pénal en matière d'accompagnement. Ces éléments illustrent la fragilité de la désistance primaire et la nécessité d'un accompagnement immédiat pour éviter les rechutes. Ils mettent en lumière les obstacles à l'agentivité (Farrall, 2019), lorsque les conditions matérielles et institutionnelles ne permettent pas à l'individu de se projeter. Les freins structurels et institutionnels à l'accès au logement sont importants pour les personnes sous-main de justice, ce qui nourrit la réflexion théorique sur les inégalités sociales et les mécanismes d'exclusion. Les témoignages soulignent le manque de coordination entre les services pénitentiaires et les acteurs du logement, illustré par l'absence de dispositifs d'accompagnement à la sortie pour les personnes sans domicile, ce qui les expose à une récidive accrue.

Malgré ces difficultés, les entretiens révèlent une forte volonté de changement, souvent amorcée dès la détention. Les participants témoignent d'une capacité à mobiliser leurs ressources personnelles pour rebondir, en s'engageant dans des activités structurantes (bénévolat, formation, travail). Le logement devient alors un espace d'appropriation, un lieu où l'on installe des rituels, des routines, où l'on se réinvente. Cette dynamique rejoint les travaux de Maruna sur le script de rédemption : les individus reformulent leur histoire personnelle en un récit de transformation, où le passé délinquant est intégré comme une étape surmontée. De manière plus inattendue, certains témoignages mettent en lumière le rôle d'un animal de compagnie, qui devient un repère affectif, un moteur de responsabilisation et un facilitateur de lien social (Maruna, 2010).

Les entretiens révèlent aussi la tension entre agentivité et obstacles structurels. Si certains parviennent à saisir les opportunités offertes (logement de transition, accompagnement social), d'autres se heurtent à des freins majeurs : absence de carte d'identité, manque de revenus, surcharge administrative. Ces éléments confirment l'analyse de Farrall : l'agentivité ne peut se déployer que si des conditions minimales sont réunies. Le logement, dans ce contexte, devient un prérequis à l'exercice de cette capacité d'agir. Ce lien direct entre absence de logement et récidive montre combien l'accès à un toit peut constituer un tournant, une rupture avec la précarité et amorce une trajectoire de stabilisation (Farrall, 2019).

Enfin, la question de la stigmatisation traverse l'ensemble des récits. Même lorsque les participants ne subissent pas de rejet explicite, ils restent prudents dans leurs relations sociales, conscients du poids de leur passé. Les entretiens montrent que cette reconnaissance est encore trop souvent absente et que les anciens détenus doivent continuellement négocier leur place dans la société.

6. Analyse du point de vue des professionnels

Ce document s'appuie sur des témoignages recueillis auprès de plusieurs structures actives dans l'accompagnement des personnes sortant de prison. Il met en lumière les enjeux majeurs liés au logement, les freins rencontrés et les leviers de transformation identifiés dans les parcours de réinsertion. Pour des raisons de confidentialité, nous anonymiserons les travailleurs et les institutions, nous parlerons donc des différentes personnes professionnelles selon leur champ de travail principal (aide à la réinsertion, action social, justice ou logement).

6.1. Le logement : un enjeu central et transversal

Le logement est unanimement reconnu par les professionnels interrogés comme un élément fondamental de la réinsertion. Il représente à la fois un levier de stabilité (sécurité, dignité, autonomie), un prérequis pour accéder à d'autres droits (emploi, santé, formation) et un facteur identitaire : avoir un chez-soi permet de se reconstruire, de se projeter, de retrouver une place dans la société. Il constitue un point d'ancrage matériel et symbolique, un espace de repli et de dignité, mais aussi un support de narration identitaire, comme le souligne Maruna (2001) à travers le concept de script de rédemption. « Un logement, c'est le minimum pour avoir accès à la dignité et pour pouvoir rebondir. » Selon une personne professionnelle du champ de l'action sociale (participante à la recherche).

Cependant, l'accès au logement reste extrêmement difficile pour les personnes sortant de détention, en raison d'obstacles multiples et souvent cumulatifs : absence de revenus, dettes, discriminations liées au casier judiciaire, manque de garanties locatives, ou encore absence de réseau social mobilisable. Les témoignages recueillis dans les entretiens professionnels illustrent à quel point ces freins sont structurels, mais aussi psychologiques : la peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas savoir gérer un logement, ou encore l'angoisse de se retrouver seul après des années d'institutionnalisation. De plus, un professionnel souligne que « Même si les propriétaires ne peuvent pas demander le casier judiciaire, on sait que dans la réalité, ils le font quand même. » selon une personne professionnelle du logement (participante à la recherche).

Plusieurs professionnels mettent en évidence que le logement ne peut être pensé isolément : il s'inscrit dans un cercle de réinsertion où interagissent emploi, santé, relations sociales, consommation, dettes, etc. Le logement devient alors un catalyseur de maturation sociale (Rocque, 2015), en permettant à l'individu de s'inscrire dans des routines normées, de se responsabiliser et de se projeter dans l'avenir. Il favorise également l'exercice de l'agentivité (Giordano et al., 2002 ; Farrall, 2019), à condition que les conditions matérielles et sociales permettent à cette capacité d'agir de s'exprimer. « Ce qu'on essaie de faire ici, c'est de leur apprendre à gérer un logement, un budget, à ouvrir leur courrier, à créer un compte e-mail. » explique une personne professionnelle de la justice (participante à la recherche). Les expériences de terrain montrent aussi que le logement peut être un facteur ambivalent : s'il est mal situé (quartier criminogène), exigü, insalubre ou mal accompagné, il peut au contraire renforcer les risques de rechute. Certains professionnels évoquent des situations où le logement, loin d'être un levier, devient un facteur de stress, d'isolement ou de conflit avec le voisinage, notamment en cas de surveillance électronique ou de troubles liés à la consommation. Selon une personne professionnelle du logement (participante à la recherche) : « Le logement, c'est ce qui va aussi te permettre de te réinsérer, de peut-être te sortir de cette délinquance. Mais à contrario, ça peut aussi engendrer de la criminalité. » C'est pourquoi des dispositifs comme les maisons de transition, les logements de transit ou les programmes Housing First apparaissent comme des alternatives pertinentes. Ils offrent un cadre structurant, un accompagnement social intensif et une temporalité adaptée à la reconstruction progressive de l'individu. Ces dispositifs permettent de travailler à la fois la stabilisation résidentielle, la reconstruction identitaire et la résilience, en lien avec les apports de Cyrulnik (2001) et les observations empiriques recueillies dans les entretiens. Enfin, il est essentiel de rappeler que le logement ne doit pas être envisagé comme une récompense conditionnelle à la bonne conduite, mais comme un droit fondamental et un socle à partir duquel peuvent se déployer les autres dimensions de la réinsertion. Comme le résume une personne professionnelle du champ de l'action social (participante à la recherche) : « Sans logement, pas de dignité, pas de sécurité, pas de projection. ».

6.2. *Obstacles majeurs à l'accès au logement*

L'accès au logement pour les personnes sortant de détention se heurte à une série d'obstacles complexes, souvent imbriqués les uns dans les autres. Ces freins ne relèvent pas uniquement de la situation individuelle des personnes concernées, mais s'inscrivent dans un ensemble de dynamiques structurelles, institutionnelles et psychosociales. L'analyse des entretiens réalisés avec les professionnels illustrent les difficultés rencontrées sur le terrain, il ressort de cette

analyse trois grandes catégories d'obstacles : les obstacles structurels liés au marché du logement et à son accessibilité, les obstacles institutionnels découlant des logiques administratives et judiciaires et enfin les obstacles personnels et psychosociaux, qui touchent à la santé mentale, aux trajectoires de vie et aux réseaux relationnels. Chacune de ces dimensions sera illustrée par des exemples concrets issus des entretiens menés dans le cadre de ce mémoire.

6.2.1. Obstacles structurels : pénurie, discrimination et inadéquation

Les obstacles structurels incluent la pénurie de logements salubres, la discrimination des propriétaires, la complexité administrative et l'inadéquation entre le profil du détenu et le type de logement proposé. Le marché locatif est particulièrement tendu, notamment dans les grandes villes et les personnes sortant de prison cumulent souvent plusieurs facteurs de précarité (absence de revenus, dettes, casier judiciaire, etc.) qui les rendent indésirables aux yeux des bailleurs. « Même si les propriétaires ne peuvent pas demander le casier judiciaire, on sait que dans la réalité, ils le font quand même. » explique une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche). De plus, le contexte du quartier joue un rôle déterminant. Un logement situé dans un environnement criminogène peut compromettre les efforts de réinsertion. Selon une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche) : « Un individu a refusé un logement à cause de la présence de dealers devant l'immeuble, ce qui montre l'importance du contexte du quartier. » Il en est de même selon une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche) : « On a refusé un logement à Anderlecht parce qu'en bas de l'immeuble, il y avait dix types en train de dealer. On ne va pas mettre quelqu'un qui veut se réinsérer dans un tel contexte. » Sampson et Laub (1993), le logement peut constituer un *turning point* dans une trajectoire de désistance, à condition qu'il favorise l'ancrage territorial, la régularité des routines et l'éloignement des réseaux déviants. C'est bien ce que soulignent les professionnels interviewés.

6.2.2. Obstacles institutionnels : temporalités différentes et manque de coordination

Les conditions de libération sont parfois irréalistes, exigeant un logement, un emploi et un éloignement géographique simultanément. Le manque de coordination entre les secteurs (justice, logement, santé) et la temporalité carcérale rigide compliquent les démarches. « Un résident n'a pas pu bénéficier d'un logement car l'autorisation de sortie est arrivée après la date de validité du logement proposé. » Les professionnels dénoncent également la lourdeur

administrative et l'absence de dispositifs adaptés pour accompagner les personnes dans la transition entre la détention et la vie en société. « C'est un serpent qui se mord la queue : pour avoir un bracelet, il faut un logement, mais sans revenus, tu ne peux pas payer ce logement. » explique une personne professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche). La désistance, selon Maruna (2001), repose sur la possibilité de construire un script de rédemption. Or, ce récit de transformation est fragilisé lorsque les institutions ne permettent pas à l'individu de se projeter dans un avenir stable, ce que semblent dénoncer les professionnels aujourd'hui.

6.2.3. Obstacles personnels et psychosociaux : isolement, santé mentale et réseaux toxiques

L'institutionnalisation, la fragilité psychique et les réseaux sociaux toxiques freinent la stabilisation. Après plusieurs années d'enfermement, certains individus développent une forme d'agoraphobie ou perdent les compétences nécessaires à la gestion autonome d'un logement. Selon une personne professionnelle du champ de l'aide à la réinsertion (participante à la recherche) : « Finalement, elle était devenue presque agoraphobe, elle n'aimait plus se mélanger aux autres, il faut qu'elle réapprenne à vivre avec les autres. » D'autres témoignages évoquent la peur de l'échec, le sentiment d'illégitimité ou encore la difficulté à rompre avec des relations délétères. « Il y en a qui me disent : 'Vous me parlez de formation, mais moi je ne vais pas aller bosser pour 2 800 € alors que je peux me faire 1 600 € en une journée' » explique une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche). Nous pouvons voir les apports de la théorie de la maturation psychosociale (Rocque, 2015), qui met en évidence l'importance de la tempérance, de la responsabilité et de la projection dans l'avenir. Le logement peut favoriser cette maturation, à condition d'être accompagné d'un soutien adapté. L'accompagnement psychosocial est un soutien essentiel pour faciliter, voire permettre sans doute parfois, la maturation nécessaire à la désistance. Ces témoignages mettent en évidence l'intercorrélation entre les différents facteurs qui jouent dans la désistance.

6.3. *Leviers et opportunités de changement*

Face aux nombreux obstacles identifiés dans l'accès au logement pour les personnes sortant de détention, les professionnels mettent en lumière les leviers et opportunités qui peuvent favoriser leur réinsertion. Malgré les freins structurels, institutionnels ou personnels, des dynamiques positives peuvent émerger lorsque certaines conditions sont réunies. Ces leviers ne résident pas uniquement dans l'accès matériel à un logement, mais aussi dans la qualité de

l'accompagnement, la possibilité de s'engager dans des activités valorisantes et le soutien du réseau social et affectif. Ces éléments, lorsqu'ils sont mobilisés de manière cohérente et personnalisée, peuvent jouer un rôle déterminant dans le processus de désistance. Les exemples qui suivent illustrent comment ces facteurs peuvent soutenir une transformation durable. « Avec le CPAS de [...], on signe une convention tripartite avec le détenu. Le CPAS propose une guidance budgétaire et nous assurons le suivi. Cette complémentarité permet de belles réussites. » explique une personne professionnelle du champ de la réinsertion (participante à la recherche), selon une autre professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche) : « Je crée toujours un réseau autour de la personne, avec des relais pour l'accompagnement, des points de repère activables en cas de problème, « Un résident prépare un repas collectif pour 15 personnes. Il ne le sait pas encore, mais ça lui servira plus tard. », complète une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche), « Les ateliers logement ne sont pas obligatoires, mais fortement conseillés. Ils permettent de préparer les détenus à la sortie. » relate une personne professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche).

6.3.1. Le logement de transition

Le logement de transition permet une réadaptation progressive à la vie autonome, en offrant un cadre sécurisant, un accompagnement social personnalisé et un accès facilité au logement social. Il constitue une étape intermédiaire entre la détention et l'autonomie résidentielle, particulièrement adaptée aux personnes ayant vécu une longue incarcération ou une institutionnalisation marquée.

Comme le souligne une personne professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche) : « Un résident a pu obtenir un logement social grâce aux points acquis en maison de transition. ». Ce type de logement agit comme un catalyseur de maturation sociale (Rocque, 2015), en permettant à l'individu de s'inscrire dans des routines normées (gestion du budget, entretien du logement, respect des horaires), de développer sa responsabilité et de se projeter dans l'avenir. Il favorise également la désistance secondaire, en consolidant une nouvelle identité sociale et en facilitant l'intégration dans des rôles valorisés (locataire, travailleur, voisin). Selon une personne professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche) : « Les maisons de transition permettent de réapprendre à vivre en autonomie. Ce n'est pas une solution miracle, mais elles rouvrent des portes. » Sur le plan identitaire, le logement de transition peut devenir un support narratif (Maruna, 2001), permettant à l'individu de se raconter autrement, de se percevoir comme une personne en reconstruction, capable de

changement. Il offre un espace propice à la résilience (Cyrulnik, 2001), en permettant de se distancier des environnements criminogènes et de retisser des liens sociaux non déviants. Selon une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche) : « Le quartier joue un rôle énorme. On a refusé un logement à Anderlecht parce qu'il y avait dix types qui dealaient devant l'immeuble. » Enfin, le logement de transition facilite l'accès à des dispositifs pérennes comme le logement social, en attribuant des points de priorité et en préparant les personnes à gérer un logement de manière autonome. Il s'inscrit dans une logique de hook for change (Giordano et al., 2002), en offrant une opportunité concrète de transformation que l'individu peut saisir pour reconstruire sa trajectoire.

6.3.2. L'accompagnement individualisé

Les travailleurs sociaux, éducateurs, coachs logement et accompagnateurs de détention jouent un rôle central dans le processus de réinsertion des personnes sortant de détention. Leur accompagnement, lorsqu'il est souple, pluridisciplinaire et individualisé, constitue un levier essentiel pour soutenir la désistance. Un exemple concret illustre cette dynamique : « Un coach logement a aidé un résident à gérer ses dettes, à retrouver un emploi et à stabiliser sa situation familiale. » explique une personne professionnelle du champ de la justice (participante à la recherche). Ce type d'accompagnement s'inscrit dans une logique de soutien global, qui dépasse la simple gestion administrative. Il s'agit d'un travail de proximité, souvent basé sur la confiance, la continuité et la reconnaissance des fragilités de la personne. « On travaille avec eux sur leur budget, leurs papiers, leur rythme de vie. On les aide à se projeter, à faire des choix. » explique une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche).

Les professionnels agissent comme tuteurs de résilience (Cyrulnik, 2001), en offrant un cadre sécurisant et bienveillant, propice à la reconstruction identitaire. Ils permettent à la personne de se réapproprier son parcours, de retrouver un sentiment de contrôle sur sa vie et de se projeter dans un avenir différent. Dans les maisons de transition, cette présence est constante selon une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche) : « Il y a toujours quelqu'un 24h/24. Les éducateurs sont là pour les aider à gérer leur quotidien, à apprendre à vivre ensemble, à anticiper les conflits. » L'accompagnement est également pluridisciplinaire, mobilisant des compétences en logement, santé mentale, emploi, gestion budgétaire, etc. Cette approche intégrée permet de répondre à la complexité des situations rencontrées, en tenant compte des dimensions matérielles, psychologiques et sociales de la réinsertion.

Sur le plan théorique, cette posture rejoint les travaux de Farrall (2019) sur l'agentivité : les professionnels soutiennent la capacité de l'individu à agir sur sa trajectoire, à faire des choix, à saisir les opportunités de changement. Ils ne se substituent pas à la personne, mais l'accompagnent dans un processus de responsabilisation et d'autonomisation. Enfin, leur rôle est aussi relationnel et symbolique : ils incarnent un regard non stigmatisant, une reconnaissance de la personne au-delà de son passé judiciaire. Ce regard bienveillant est essentiel pour permettre à l'individu de se reconstruire une identité valorisée et de sortir de l'étiquetage social (Becker, 1963).

6.3.3. Les activités structurantes

Le travail, la formation, le bénévolat et les ateliers collectifs jouent un rôle fondamental dans le processus de désistance. Ces activités permettent de structurer le quotidien, de valoriser les compétences personnelles et de renforcer l'estime de soi. Elles agissent comme des routines normées, qui favorisent la stabilisation et l'intégration dans des rôles sociaux reconnus. « Un résident a retrouvé confiance en lui grâce à un atelier théâtre organisé. » explique une personne professionnelle du champ de la justice. Ce type d'activité s'inscrit dans une logique de maturation psychosociale (Rocque, 2015), en développant la tempérance, la responsabilité et la capacité à se projeter dans l'avenir. Le théâtre, comme d'autres ateliers créatifs ou collectifs, permet de travailler sur l'expression de soi, la gestion des émotions et la confiance en ses capacités. Les professionnels interrogés soulignent également l'importance de ces moments partagés : « On organise des repas collectifs, des sorties culturelles, des ateliers de peinture... Ce sont des occasions de créer du lien, de sortir de l'isolement et de se voir autrement. » explique une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche). Ces activités permettent aux résidents de reconstruire une image positive d'eux-mêmes, en se percevant comme capables, utiles et dignes de reconnaissance. Elles participent à la désistance secondaire, en consolidant une nouvelle identité sociale et en favorisant l'appropriation d'un récit de transformation (Maruna, 2001). Dans une perspective interactionniste, elles permettent aussi de rompre avec l'étiquetage social (Becker, 1963), en offrant des espaces où l'individu peut être vu autrement que comme un ex-détenu. Le regard des autres, dans ces contextes valorisants, devient un levier de réhabilitation. Enfin, ces activités peuvent constituer des hooks for change (Giordano et al., 2002), en offrant des opportunités concrètes de changement que l'individu peut saisir pour réorienter sa trajectoire. Elles permettent de tester des compétences, de découvrir de nouveaux intérêts et parfois même d'ouvrir la voie vers une formation ou un emploi.

6.3.4. Le réseau social et affectif

Le soutien de la famille, des amis, des associations et des pairs joue un rôle fondamental dans le processus de désistance. Ces liens affectifs et sociaux permettent de rompre l'isolement, de restaurer la confiance en soi et de s'ancrer dans une dynamique de changement. Ils constituent des ressources émotionnelles, pratiques et symboliques qui renforcent la capacité de l'individu à se projeter dans un avenir différent. « Un ancien détenu devenu bénévole accompagne les nouveaux sortants dans leur parcours de réinsertion » explique une personne professionnelle du champ du logement (participante à la recherche). Ce type d'engagement s'inscrit dans une logique de générativité (Maruna, 2001), où l'individu, en aidant les autres, renforce sa propre transformation. La paire-aidance permet non seulement de transmettre une expérience vécue, mais aussi de reconstruire une identité valorisée, en devenant un modèle positif pour d'autres. « On essaie de créer un réseau autour de la personne. Plus elle a de relais, plus elle peut s'éloigner de ses anciens repères toxiques. » explique une personne professionnelle du champ de l'aide à la réinsertion (participante à la recherche).

Sur le plan théorique, ces soutiens agissent comme des tuteurs de résilience (Cyrulnik, 2001), en offrant un cadre sécurisant et bienveillant, propice à la reconstruction psychologique et sociale. Ils permettent à l'individu de rompre avec l'étiquetage social (Becker, 1963) et de se réinscrire dans des cercles relationnels porteurs de normes prosociales. La reconnaissance sociale par les proches, les pairs ou les institutions est également un élément clé de la désistance tertiaire (McNeill, 2016), car elle valide le changement et renforce l'ancrage dans une nouvelle identité. Le soutien relationnel devient alors un levier de légitimation, qui permet à l'individu de se sentir pleinement réintégré. Enfin, ces liens peuvent constituer des *hooks for change* (Giordano et al., 2002), en offrant des opportunités concrètes de transformation que l'individu peut saisir pour réorienter sa trajectoire. Ils sont d'autant plus puissants lorsqu'ils sont portés par des personnes ayant elles-mêmes traversé des parcours similaires, capables de comprendre sans juger et de soutenir sans infantiliser.

6.3.5. Le logement comme levier de transformation identitaire : entre stabilité, ambivalence et reconstruction

La sortie de prison ne se résume pas à un simple changement de lieu de vie : elle implique une reconstruction identitaire profonde, souvent ambivalente et marquée par des ruptures. Le passage du statut de détenu à celui de citoyen libre s'accompagne d'un bouleversement des

repères, des rôles sociaux et de la perception de soi. Dans ce processus, le logement joue un rôle central, bien au-delà de sa fonction matérielle. Selon une personne professionnelle du champ de l'aide à la réinsertion (participante à la recherche) : « Un résident a reconstitué sa cellule dans son studio, faute de repères, illustrant la difficulté de se projeter dans une nouvelle vie. » Ce geste symbolique révèle combien la désinstitutionnalisation peut être lente et douloureuse. Après des années d'enfermement, certains individus peinent à investir leur logement comme un espace de liberté. Ils y reproduisent inconsciemment les codes de la détention, faute d'avoir pu reconstruire une nouvelle identité.

Selon Maruna (2001), la désistance repose sur la capacité à se raconter autrement, à construire un script de rédemption dans lequel le passé délinquant est intégré, mais dépassé. Le logement devient alors un support narratif, un lieu où l'on peut se redéfinir comme quelqu'un de stable ? un parent, un citoyen. Il matérialise le changement, permet de se projeter, d'accueillir ses enfants, de recevoir des proches, autant de gestes qui participent à la réhabilitation sociale. Les témoignages recueillis confirment ces apports théoriques. Le logement y est perçu comme un levier de transformation identitaire, sociale et psychologique. Il offre un cadre sécurisant, propice à la maturation psychosociale (Rocque, 2015), en favorisant la prise de responsabilités, la régulation des émotions et la projection dans l'avenir. Mais cette transformation n'est pas linéaire. Elle est souvent marquée par des ambivalences : désir de liberté et peur de l'autonomie, volonté de changement et nostalgie des repères carcéraux. Le logement devient alors un espace de tension, entre passé et avenir, entre contrôle et autonomie.

Dans cette perspective, le rôle des professionnels est crucial. Ils accompagnent la personne dans l'appropriation symbolique de son logement, l'aident à en faire un lieu de vie et non un simple abri. Ils soutiennent la résilience (Cyrulnik, 2001), en offrant un cadre relationnel stable et bienveillant, qui permet à l'individu de se reconstruire après des parcours marqués par la rupture, la stigmatisation ou le traumatisme. Ainsi, le logement ne constitue pas seulement un point de départ matériel pour la réinsertion : il est un espace de transformation identitaire, un ancrage symbolique à partir duquel l'individu peut se réinventer, se stabiliser et s'inscrire dans une trajectoire de désistance durable (Cyrulnik, 2018).

6.4. *Un toit pour se reconstruire : le regard des professionnels*

Les récits des professionnels montrent que le logement agit comme un espace de stabilisation, de dignité et d'autonomie. Il permet à l'individu de se projeter dans l'avenir, de reconstruire une image de soi valorisée et de rompre avec les environnements déviants. Cette fonction est largement soutenue par les travaux de Maruna (2010), Sampson & Laub (1993) et Cyrulnik (2001), qui identifient le logement comme un turning point, un hook for change ou encore un tuteur de résilience.

Pourtant, l'accès au logement reste semé d'embûches. Les obstacles structurels tels que la pénurie de logements salubres, la discrimination des propriétaires, l'inadéquation des offres, sont fréquemment évoqués dans les entretiens. À cela s'ajoutent des freins institutionnels, comme la rigidité des conditions de libération ou le manque de coordination entre les secteurs. Les témoignages illustrent ces difficultés : un résident n'a pu bénéficier d'un logement car l'autorisation de sortie est arrivée trop tard, un autre a refusé un logement en raison de la présence de dealers dans le quartier. Ces situations confirment les analyses de Bugnon (2019), qui souligne que le contexte résidentiel peut freiner, voire compromettre, la désistance.

Les obstacles personnels et psychosociaux ne sont pas en reste. L'institutionnalisation, la fragilité psychique ou les réseaux sociaux toxiques compliquent la stabilisation. Le cas d'un résident devenu agoraphobe après des années d'isolement en cellule illustre la nécessité d'un accompagnement global, comme le proposent les dispositifs Housing First ou Bru4Home. Ces programmes, en offrant un logement sans condition préalable, permettent de répondre aux besoins urgents tout en créant, avec les professionnels de l'accompagnement, les conditions propices à une reconstruction personnelle.

Les leviers identifiés dans les entretiens rejoignent les apports théoriques du mémoire. Le logement de transition, l'accompagnement individualisé, les activités structurantes et le soutien du réseau social sont autant de facteurs qui favorisent la désistance. Un coach logement qui aide à gérer les dettes, un atelier théâtre qui redonne confiance, ou encore un ancien détenu devenu pair-aidant sont des exemples concrets de cette dynamique. Ces éléments font écho aux notions de maturation psychosociale (Rocque, 2015), d'agentivité (Farrall, 2019 ; King, 2013) et de narration identitaire (Maruna, 2010 ; Becker, 1963).

La transformation identitaire, au cœur du processus de désistance, est également mise en lumière. Le logement devient un espace de réappropriation de soi, où l'individu peut se reconstruire, se raconter autrement et se projeter dans une vie conforme aux normes sociales. Les récits de rédemption, analysés par Maruna (2010), prennent ici tout leur sens : le logement offre un cadre tangible à cette nouvelle narration de soi. Enfin, les différences régionales observées dans les entretiens, notamment la faible mention de la stabilité résidentielle en province de Luxembourg, interrogent les priorités locales et les réalités du terrain. Elles soulignent l'importance d'une approche systémique, adaptée aux contextes urbains ou ruraux et d'une coordination renforcée entre les acteurs du logement, de la justice et du social. En somme, le croisement entre les témoignages et les apports théoriques confirme que le logement est bien plus qu'un toit : il est le socle de la réinsertion. Pour qu'il joue pleinement ce rôle, il doit être pensé comme un outil d'émancipation, intégré dans une approche globale, humaine et personnalisée. La désistance ne peut réussir sans une vision systémique, une écoute active des parcours et une volonté politique forte de transformation.

DISCUSSION

Notre recherche s'inscrit dans le contexte belge de surpopulation carcérale et de fragmentation des dispositifs de réinsertion. Elle interroge le rôle du logement dans les trajectoires de désistance en partant de la question suivante : *En quoi l'accès à un logement stable influence-t-il le processus de désistance des anciens détenus, notamment à travers ses effets sur la maturation sociale, la narration identitaire et la résilience ? Une étude centrée sur les contextes de la Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale francophone.*

En articulant une perspective de criminologie narrative et des notions de maturation sociale et d'agentivité, nous avons envisagé le logement non seulement comme une ressource matérielle mais aussi comme un support symbolique qui peut soutenir ou freiner la sortie de la délinquance, selon les conditions d'accompagnement et l'investissement subjectif de la personne. Quatre hypothèses ont guidé l'analyse des verbatims issus de nos entretiens, à savoir le logement comme facteur de stabilité matérielle et symbolique, comme obstacle quand il est insalubre ou stigmatisant, comme hook for change susceptible de déclencher un tournant biographique et comme support narratif permettant de reconstruire une identité valorisée et l'objectif est d'évaluer cette ambivalence pour identifier les conditions dans lesquelles le logement devient réellement un levier de réinsertion durable.

1. Le logement comme facteur de stabilité matérielle et symbolique

De nombreux ex-détenus décrivent leur logement comme un espace de reconstruction, où ils peuvent structurer leurs journées, se projeter dans l'avenir et se réapproprier une image positive d'eux-mêmes. Le soutien social joue également un rôle fondamental. Qu'il soit professionnel ou personnel, il agit comme un tuteur de résilience, renforçant la confiance en soi et en l'autre. La confiance accordée devient un moteur de changement, un appui essentiel dans un parcours souvent semé d'embûches. Car les obstacles à la réinsertion sont nombreux. Sur le plan structurel, on note une pénurie de logements, des discriminations persistantes et une inadéquation des offres. Les freins institutionnels ne sont pas moindres : rigidité des conditions de libération, manque de coordination entre acteurs. À cela s'ajoutent des obstacles personnels tels que des troubles de santé mentale, l'isolement ou la persistance de réseaux toxiques.

Un élément plus inattendu mais tout aussi révélateur émerge de certains témoignages : le rôle des animaux et notamment des chiens. Pour plusieurs ex-détenus, leur animal devient un

vecteur de responsabilisation, un lien social et un soutien émotionnel. La médiation animale apparaît ainsi comme un levier original mais prometteur de stabilisation et de reconstruction.

Nous pouvons conclure que notre recherche confirme cette première hypothèse ainsi que l'hypothèse centrale de ce mémoire : le logement stable agit comme un levier de transformation identitaire et de stabilisation sociale, en soutenant la maturation de l'individu. Il ne s'agit pas d'un facteur périphérique, mais d'un socle fondamental à partir duquel peuvent se déployer les autres dimensions de la réinsertion. Nous postulons en effet que le logement stable ne constitue pas un simple facteur parmi d'autres dans les trajectoires de désistance, mais bien un levier structurant, à la fois identitaire, social et symbolique. Les récits recueillis auprès des personnes anciennement incarcérées comme les discours des professionnels du secteur décrivent le logement comme un socle de dignité, un espace de projection et un point d'ancrage dans une trajectoire de transformation.

2. Le logement, un hook for change ?

Les entretiens des détenus montrent que l'accès à un logement constitue souvent un tournant biographique, un moment de rupture avec les environnements criminogènes et un déclencheur de routines stabilisantes. Il permet de se réapproprier un espace, de reconstruire une image de soi valorisée et d'initier un récit de rédemption. Cette dynamique est particulièrement visible dans les témoignages où le logement est décrit comme un lieu de renaissance.

Les professionnels interrogés confirment cette lecture. Le logement est présenté comme un prérequis à toute démarche de réinsertion, condition sine qua non pour accéder à l'emploi, aux soins, ou à une vie sociale ordinaire. Il est aussi un outil d'intervention indirect, permettant de travailler la responsabilisation, la projection dans l'avenir et la régulation des comportements, autant de dimensions constitutives de la maturation psychosociale. Si l'hypothèse est globalement confirmée, les données empiriques invitent toutefois à en nuancer la portée. Le logement n'est pas un levier automatique de désistance : il ne produit pas automatiquement de la stabilité ou de la transformation. Son effet dépend de conditions contextuelles, de l'accompagnement proposé et surtout de la manière dont il est investi par la personne concernée, c'est la raison pour laquelle nous le présentons comme un hook for change et non seulement comme un turning point.

Plusieurs récits montrent que le logement peut aussi être un espace de solitude, d'angoisse ou de reproduction des logiques carcérales, en particulier chez les individus ayant passé de longues

périodes en institution. Certains recréent leur cellule dans leur studio, peinent à sortir, ou vivent leur logement comme un lieu vide de sens. D'autres, confrontés à des logements insalubres ou situés dans des quartiers criminogènes, y voient un facteur de stress ou un risque de rechute.

3. Le logement peut-il être un obstacle ?

Les professionnels, lors des entretiens, soulignent que le logement ne peut être pensé uniquement comme un toit. Il doit s'inscrire dans une dynamique systémique de soutien : accompagnement social, réseau relationnel, accès aux droits, reconnaissance institutionnelle. Sans cette articulation, le logement risque de rester un espace vide, incapable de soutenir une transformation durable.

Ces éléments invitent à reformuler l'hypothèse initiale dans une perspective plus intégrative et nuancée. Le logement stable peut favoriser la désistance, à condition d'être envisagé comme un espace d'appropriation de soi, soutenu dans sa portée symbolique et intégré dans une dynamique relationnelle et institutionnelle.

Il ne s'agit donc pas de survaloriser le logement comme solution miracle, mais de reconnaître sa puissance transversale lorsqu'il est mobilisé dans une approche globale, humaine et personnalisée. Il permet à l'individu de se réinscrire dans des rôles sociaux valorisés, de se raconter autrement et de se projeter dans une vie conforme aux normes sociales. Ainsi, l'hypothèse se vérifie, à condition toutefois de ne pas la considérer comme universelle ou figée. Le logement est un levier conditionnel, dont l'efficacité dépend de la qualité de l'accompagnement, de la reconnaissance sociale et de la capacité de la personne à se réapproprier son histoire et à saisir des opportunités. Il est un espace de possibles, mais non une garantie.

4. Biais de cette recherche

Plusieurs biais méthodologiques peuvent être relevés dans le cadre de notre étude. Premièrement, l'ensemble des participants a été recruté par l'intermédiaire d'une institution partenaire. Malgré les démarches entreprises pour identifier directement des répondants, aucun n'a été trouvé en dehors de ce canal. Ce mode de recrutement a pu introduire un biais de sélection : les personnes sollicitées étaient potentiellement déjà engagées dans un parcours d'accompagnement et disposaient de réseaux de soutien, ce qui exclut de facto les individus plus isolés ou en situation d'échec dans leur réinsertion. Les discours recueillis peuvent ainsi

refléter, consciemment ou non, les attentes perçues ou les normes implicites véhiculées par cette structure.

Deuxièmement, les conditions matérielles et contextuelles des entretiens ont varié (locaux institutionnels, lieux publics, visioconférence), sans contrôle strict ni analyse de l'impact possible sur la confidentialité, la spontanéité ou la profondeur des réponses. Ces différences peuvent avoir influencé la manière dont les participants se sont exprimés, notamment sur des sujets sensibles.

Troisièmement, la transcription des entretiens a été partielle et assistée par un logiciel de reconnaissance automatique, avec un risque d'erreurs ou de pertes d'éléments significatifs (intonations, hésitations, nuances).

De plus, bien que le biais du chercheur soit en partie contrôlé par une relecture par notre promotrice de mémoire, l'analyse qualitative a été conduite uniquement par nous, sans double codage ni vérification par les participants. L'absence de triangulation limite la possibilité de contrôler la subjectivité de notre interprétation et d'assurer la fiabilité des thèmes retenus. Enfin, nous avons réalisé un stage, au quadrimestre précédant la collecte des données, dans le même secteur et en lien direct avec la thématique du logement ce qui construit également notre prisme de lecture de ces thématiques et colore la rédaction de ce travail. Le regard porté sur les situations et les témoignages peut avoir été orienté par nos représentations, connaissances préalables et relations développées durant cette immersion professionnelle. Ces biais, inhérents au processus de recherche, invitent à considérer les résultats avec prudence et à les interpréter à la lumière du contexte spécifique dans lequel les données ont été produites.

5. Recommandations pour les politiques publiques et les pratiques professionnelles.

Les récits de personnes anciennement détenues révèlent une réalité à la fois complexe et porteuse d'espoir. Ils montrent que la réinsertion est possible, à condition de mettre en place un accompagnement humain de qualité, un cadre stable et des opportunités concrètes de reconstruction. Ces témoignages soulignent d'abord l'importance d'agir dès l'incarcération. La réinsertion ne commence pas à la sortie, mais dès l'entrée en détention. Il est essentiel de construire un plan individualisé dès les premiers jours, intégrant les dimensions du logement, de l'emploi, de la santé et du réseau social. Cette anticipation donne du sens à la peine et permet de mobiliser les ressources nécessaires dès le départ. Dans le prolongement de cette logique, la création d'un revenu de transition apparaît comme une mesure facilitant la réinsertion et la

désistance. La sortie de prison s'accompagne souvent d'une absence totale de ressources et un soutien financier temporaire permettrait de couvrir les besoins de base, évitant ainsi les situations de grande précarité qui compromettent les efforts de réinsertion.

L'accès à un logement stable constitue un autre levier fondamental. Il ne s'agit pas seulement de fournir un toit, mais de proposer une offre diversifiée et adaptée aux profils spécifiques : studios supervisés, colocations accompagnées, logements tremplins. Ces dispositifs devraient tenir compte de l'âge, de l'état de santé mentale, des addictions ou du niveau d'autonomie. Le logement pourrait alors être envisagé comme un espace de reconstruction, de dignité et de projection. Mais la stabilité matérielle ne suffit pas. La sortie de prison marque le début d'une nouvelle étape, souvent marquée par la solitude, l'incertitude et les ruptures. Un accompagnement pluridisciplinaire, souple et dans la durée, est indispensable pour sécuriser les trajectoires et éviter les rechutes.

La stigmatisation sociale reste un frein majeur à la réinsertion. Les préjugés liés à la détention persistent, tant chez les bailleurs que chez les employeurs ou dans l'opinion publique. Il reste toujours important de mener des campagnes de sensibilisation pour déconstruire ces représentations et ouvrir des espaces de seconde chance. Dans cette perspective, la pair-aidance constitue une piste prometteuse. Impliquer d'anciens détenus dans l'accompagnement des sortants renforce la confiance et l'identification. Leur vécu leur confère une légitimité particulière pour comprendre les enjeux de la réinsertion et transmettre des repères concrets.

Certains témoignages mettent également en lumière le rôle inattendu mais puissant des animaux de compagnie, notamment les chiens. Ils apparaissent comme des médiateurs de stabilité émotionnelle, des repères affectifs et des moteurs de responsabilisation. Des programmes de médiation animale pourraient ainsi être développés pour soutenir la reconstruction identitaire. Par ailleurs, il est essentiel de créer des ponts entre la prison et la société. Favoriser les permissions de sortie, les stages ou les activités extérieures permet de maintenir un lien avec le monde extérieur et de préparer la réinsertion de manière progressive. Ces passerelles permettent d'éviter les effets de rupture trop brutale.

Enfin, les personnes concernées doivent être pleinement associées à la conception, à l'évaluation et à la gouvernance des dispositifs. Leur expertise d'usage est précieuse pour construire des solutions réellement adaptées aux réalités du terrain. Trop souvent, les politiques sont pensées sans elles, alors qu'elles détiennent une connaissance fine des obstacles et des

leviers de changement. Ces constats appellent à une transformation en profondeur des pratiques et des politiques. Pour qu'une réinsertion soit réellement durable, il faut développer des maisons de transition et des logements adaptés aux profils variés, renforcer les partenariats intersectoriels entre justice, santé mentale, logement et insertion, adapter les conditions de libération à la réalité des personnes accompagnées, valoriser les trajectoires individuelles et les ressources internes et surtout, agir dès l'incarcération en construisant un plan de réinsertion dès le premier jour de détention.

Ces recommandations visent à construire une société où la sortie de prison ne rime plus avec exclusion, mais avec reconstruction. La réinsertion ne peut être pensée comme un simple retour à la liberté : elle doit être accompagnée, soutenue et reconnue comme un processus long, fragile, mais profondément humain.

CONCLUSION

Ce mémoire a exploré le rôle du logement stable dans les trajectoires de désistance post carcérale en Belgique francophone. Face à la surpopulation carcérale et aux critiques sur la gestion de la détention, nous nous sommes interrogés sur le rôle du logement dans la sortie durable de la délinquance. Nous avons mené une étude qualitative centrée sur les récits de vie de personnes ayant connu l’incarcération et sur les perspectives des professionnels de la réinsertion. L’approche par entretiens a permis d’analyser le logement sous différents angles : comme hook for change mobilisable par l’agentivité individuelle, comme socle de stabilité matérielle, comme obstacle potentiel en cas d’insalubrité ou de stigmatisation et enfin comme support narratif de reconstruction identitaire.

Les résultats de notre enquête confirment nos hypothèses. En effet, le logement, en tant que hook for change, constitue une opportunité à saisir pour contribuer au processus de désistance. Un cadre de vie adapté et pérenne favorise la régularité des routines quotidiennes, la sécurisation des liens familiaux et sociaux, ainsi qu’un sentiment de dignité et d’estime de soi. Cet ancrage facilite la responsabilisation et la maturation sociale des personnes concernées, ce qui confirme que le logement ne peut être considéré comme un simple facteur annexe, mais bien comme un levier central de la réinsertion. Cependant, il est également à considérer comme un obstacle potentiel. Un logement inadéquat, insalubre ou précaire se révèle être un frein majeur. Il accroît le stress, l’isolement et la stigmatisation, compromet la recherche d’emploi et fragilise les efforts de rupture avec le passé. Finalement, nous avons constaté que le logement pouvait servir de support narratif pour la reconstruction identitaire. Plusieurs personnes interrogées ont témoigné que leur maison, ou leur appartement leur avait permis de se redéfinir et de tourner la page de leur identité criminelle. Le logement se révèle ainsi comme un outil de légitimation d’une nouvelle identité, rejoignant les analyses de Maruna (2001) sur les scripts de rédemption. Ces résultats mettent en évidence la nécessité d’accorder une place prioritaire à la question du logement dans les politiques de sortie de détention, aux côtés des autres facteurs de désistance déjà identifiés dans la littérature.

Cependant, certaines limites viennent nuancer ces conclusions. Notre terrain d’analyse s’est concentré sur un échantillon restreint et localisé en Belgique francophone ce qui limite la généralisation des résultats. La méthode qualitative, qui privilégie la profondeur des récits à la représentativité statistique, peut également réduire l’objectivité des conclusions. Un autre biais réside dans la sélection des participants, majoritairement des personnes ayant réussi à obtenir un logement, ce qui sous-estime probablement les difficultés rencontrées par celles qui demeurent sans abri ou en habitat précaire. Il faut également souligner la complexité des interactions de facteurs : la désistance étant un processus multifactoriel, il est difficile d’isoler l’effet du logement de celui d’autres variables comme l’emploi, la santé mentale ou l’encadrement institutionnel. Enfin, la temporalité courte de notre recherche, fondée sur des entretiens ponctuels, ne permet pas de mesurer la durabilité des effets observés.

Ces limites ouvrent néanmoins la voie à plusieurs perspectives de recherche. Il serait pertinent de comparer différents modèles d'accompagnement au logement, tels que le logement d'insertion, le bail stabilisé ou l'habitat communautaire, afin d'identifier celui qui offre le plus de leviers de désistance. Un volet quantitatif sur un échantillon plus large permettrait également d'apporter des données chiffrées sur l'impact du logement. De même, un suivi longitudinal sur plusieurs années permettrait de confirmer la pérennité de la désistance liée au logement stable et d'identifier les points de rupture possibles.

Nos résultats soulignent aussi l'importance d'intégrer le logement au cœur des politiques pénales et des pratiques professionnelles. L'évaluation d'initiatives telles que les logements tremplins, les partenariats interinstitutionnels ou encore le soutien psychologique lié à l'habitat pourrait s'avérer particulièrement enrichissante. Enfin, il reste à approfondir la dimension subjective et collective du logement, en explorant par exemple comment le sentiment de chez-soi et la projection identitaire s'articulent avec les dynamiques de quartier et les représentations sociales liées au logement post-carcéral.

En somme, ce mémoire montre qu'habiter après la prison n'est pas un acte anodin, mais une étape fondatrice qui peut soit consolider la sortie de la délinquance, soit la compromettre. Les analyses confirment que le logement stable est un levier de dignité et de transformation sociale. Il appartient désormais aux acteurs politiques et associatifs de prolonger cette réflexion en élaborant des dispositifs d'accompagnement tenant pleinement compte de l'enjeu crucial que constitue l'habitat post-carcéral dans les parcours de réinsertion.

BIBLIOGRAPHIE

- Alberico, A. (2017). *La désistance à l'épreuve du processus de l'adolescence* [Mémoire de master, Université catholique de Louvain]. UCLouvain - École de criminologie.
https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/en/object/thesis:10472/datastream/PDF_01/view
- Ranaut, M. (2015). La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques. *Recherche en soins infirmiers*, 121(2), 28-39.
<https://doi.org/10.3917/rsi.121.0028>.
- Cyrułnik, B. (2024, 13 novembre). *La résilience ou l'espoir d'un autre chemin après un trauma*. Apprentis d'Auteuil <https://www.apprentis-auteuil.org/actualites/societe/boris-cyrułnik-la-resilience-ou-lespoir-dun-autre-chemin-apres-un-trauma>
- Baldry, E., McDonnell, D., Maplestone, P. & Peeters, M. (2006). Ex-prisoners, homelessness and the state in Australia. *The Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 39(1), 20–33. <https://doi.org/10.1375/acri.39.1.20>
- Barry, M. (2020). Au-delà de l'individualisation des processus de désistement : Le rôle des politiques et pratiques sociales dans la réduction de la délinquance des jeunes. *Criminologie*, 53(1), 151–169. <https://doi.org/10.7202/1070505ar>
- Becker, H. (1963). *Outsiders : studies in the sociology of deviance* (1st edition). Free Press.
- Benazeth, V. (2023). Les travaux sur la désistance Étendre l'examen des parcours de changement pour renforcer le soutien aux trajectoires de sortie. *Déviance et Société*, 47(1), 121-149. <https://doi.org/10.3917/ds.471.0123>.
- Berger, N. (2014). La prison : Y penser pour mieux oublier. *Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation*. 1-47 <https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/05/prison-penser-oublier.pdf>
- Born, M., & Boët, S. (2001). *Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence*. Université de Liège, Service de Psychologie de la Délinquance et du Développement Psychosocial.
<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/11814/1/Délinquance%20désistance%20et%20résilience.pdf>

- Busch-Geertsema, V., Edgar, W., O'Sullivan, E. & Pleace, N. (2010). *Le sans-abrisme et les politiques en matière de sans-abris en Europe : enseignements de la recherche*. FEANTSA. https://www.feantsa.org/download/fea_020-10_fr_final4736945503860295448.pdf
- Bugnon, G. (2019). 5. La structuration des processus de désistance par le système pénal et le monde du crime. Analyse de trajectoires de jeunes Brésiliens. Dans A. Gaïa, X. De Larminat et V. Benazeth *Comment sort-on de la délinquance ? : Comprendre les processus de désistance* (p. 115-133). Médecine & Hygiène. <https://doi.org/10.3917/mh.gaia.2019.01.0115>.
- Conseil central de surveillance pénitentiaire (CCSP) & Institut fédéral des droits humains (IFDH). (2024, 10 décembre). *Le Conseil de l'Europe rappelle la Belgique à l'ordre concernant l'internement en prison* [Communication]. <https://ccsp.belgium.be/wp-content/uploads/2024/12/Comite-des-Ministres-dans-laffaire-L.B.-CCSP-IFDH-Unia-1.pdf>
- Cyrulnik, B. (2001). Manifeste pour la résilience. *Spirale - La grande aventure de bébé*, 18(2), 77-82. <https://doi.org/10.3917/spi.018.0077>.
- Cyrulnik, B. (2013). La résilience : un processus multicausal. *Revue française des affaires sociales*, 15-19. <https://doi.org/10.3917/rfas.125.0015>.
- Cyrulnik, B. Propos recueillis par Salthun-Lassalle, B. (2018). Créer les conditions de la résilience. *Cerveau & Psycho*, 104(10), 58-64. <https://doi.org/10.3917/cerpsy.104.0058>.
- Cyrulnik, B. & Jorland, G. (dir.) (2012). *Résilience : Connaissances de base*. Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.cyrul.2012.01>.
- Dartiguenave, J.-Y. (2024). Désistance et réaffiliation sociale : le cas d'un Quartier de Peines Aménagées. *Sciences & Actions Sociales*, 22(2), 34-46. <https://doi.org/10.3917/sas.022.0006>.
- De Coninck, F. (2005). *Aux frontières de la justice, aux marges de la société : Une analyse en groupes d'acteurs et de chercheurs* [Rapport final]. Politique Scientifique Fédérale. https://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub_ostc/SoCoh/rSO10038r_fr.pdf

- De Larminat, X. (2017, 29 juillet). Sociologie de la déviance : des théories du passage à l'acte à la déviance comme processus. *Ressources en sciences économiques et sociales*. <https://ses.ens-lyon.fr/articles/sociologie-de-la-deviance>
- Gaïa, A. (2017). Expériences sociojudiciaires et sorties de délinquance Trajectoires de mineurs pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse. *Agora débats/jeunesses*, 77(3), 121-133. <https://doi.org/10.3917/agora.077.0121>.
- Demonty, F., de Vaal, D., Stroobants, V. & Van Hootegem, H. (2021). *Logement : une approche socio-constructiviste. Éléments autour de la question du logement sur la base de concertations avec les acteurs de la lutte contre la pauvreté* [Rapport]. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. <https://luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2021/12/D2.3.1-Logement-une-approche-socio-constructiviste.pdf>
- Djagoué-Dufée, I. (2024). *Étude de cas multiples du processus de désistement assisté de la délinquance d'adultes hommes judiciairisés : le rôle et les caractéristiques des interventions (in)formelles évalués sous le prisme des dimensions relationnelles* [mémoire de Master en criminologie, Université de Liège]. MatheO. https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/19842/8/s221974_Djagoue_Dufee_Ines.pdf
- Evidence & Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP). (2020). *Médiation animale en prison : Un référentiel pour un nouveau métier*. [Référentiel professionnel]. Cahier&Co / Terre d'avance. https://lebonheuredanslejardin.org/wp-content/uploads/2021/11/lb-mediation-animale-en-prison_un-referentiel-pour-un-nouveau-metier_evidence_green-link.pdf
- Farrall, S. (2019). *The architecture of desistance* (1st ed.). Routledge.
- F.-Dufour, I., Aucoin, B., Marcotte, J. & Fortin, M.-C. (2021). Les récits de vie des jeunes adultes qui ont commis des délits : Entre persistance et désistement du crime. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 32(2), 93–110. <https://doi.org/10.7202/1085519ar>
- F.-Dufour, I., Brassard, R. & Martel, J. (2016). Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : Le désistement du crime de contrevenants québécois. *Revue de psychoéducation*, 45(2), 371–404. <https://doi.org/10.7202/1039054ar>

- F.-Dufour, I., Villeneuve, E. & Perron, M. (2020). Retour sur le concept de maturité dans le contexte du désistement de la délinquance durant la transition adolescence-vie adulte. *Criminologie*, 53(1), 73–100. <https://doi.org/10.7202/1070507ar>
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A. & Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990–1064. <https://doi.org/10.1086/343191>
- GIP Recherche Justice. (2013). *Les facteurs de risque, de protection et de désistance (Fiche 4)*. [Conférence]. Conférence de consensus : Prévenir la récidive, évaluer les risques, organiser la désistance. <http://www.gip-recherche-justice.fr/conference-consensus/wp-content/uploads/2013/01/fiche-4-facteurs-de-risque-et-de-protection.pdf>
- Glowacz, F. & Born, M. (2017). Chapitre 13. Trajectoires, résilience et désistance. *Psychologie de la délinquance* (p. 359-382). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.glowa.2017.01.0359>.
- Glowacz, F. & Puglia, R. (2021). Comprendre la trajectoire de désistance des mineurs délinquants : Une étude de cas. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 145–167. <https://www.erudit.org/fr/revues/rqpsy/2021-v42-n2-rqpsy06340/1081261ar/>
- Growcoat, P. (2019, 11 février). An essay on identity work and desistance. *Discovering Desistance*. <https://discoveringdesistance.home.blog/2019/02/11/an-essay-on-identity-work-and-desistance/>
- Habermas, J. (1976). *Théorie de l’agir communicationnel* (1ere éd.). Paris : Fayard.
- Halcomb, E. J. & Davidson, P. M. (2006). Is verbatim transcription of interview data always necessary? *Applied Nursing Research*, 19(1), 38–42. <https://doi.org/10.1016/j.apnr.2005.06.001>
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L’entretien compréhensif*. (4e éd.). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.kaufm.2016.01>.
- King, S. (2013). L’agence transformatrice et la désaffection de la criminalité. *Criminologie et justice pénale*, 13(3), 317-335. <https://doi.org/10.1177/1748895812452282>

- Laub, J. H. & Sampson, R. J. (1988). Unraveling Families and Delinquency : a Reanalysis of the Gluecks' Data. *Criminology*, 26(3) : 355-380. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1988.tb00846.x>
- Laub, J. H. & Sampson, R. J. (2001). Understanding desistance from crime. *Crime and justice*, 28, 1-69. <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/652208>
- Lazerges, C. (2013). Du consensus sur la prévention de la récidive. *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1(1), 191-198. <https://doi.org/10.3917/rsc.1301.0191>.
- Le Breton, D. (2012). 6. De la délinquance à la déviance. L'interactionnisme symbolique (p. 183-239). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/l-interactionnisme-symbolique--9782130732679-page-183?lang=fr>.
- Lelubre, M. (2016). Professionnels et bénéficiaires face à l'injonction de l'autonomie. *L'Observatoire*, (88), 32–36.
- Lo Sardo, S. (2014). Donner la priorité à l'accès au logement dans l'aide aux sans-abri. *Pauvreté : Le trimestriel du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté* (3), 1–20. Éditeur responsable : R. Vitali. https://smes.be/wp-content/uploads/2021/01/pauve_rite_03-fblp.pdf
- Marsh, B. (2011). Narrating desistance: Identity change and the 12-step script. *Irish Probation Journal*, 8, 82–98. [https://www.probation.ie/EN/PB/0/F6ECD835D43DF0BB80258030003C572A/\\$File/Marsh.pdf](https://www.probation.ie/EN/PB/0/F6ECD835D43DF0BB80258030003C572A/$File/Marsh.pdf)
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10430-000>
- Maruna, S. (2010). Redemption scripts and desistance. Dans Cullen, F. T. & Wilcox, P. (dir.), *Encyclopedia of Criminological Theory* (p. 575–578). Sage Publications. https://study.sagepub.com/system/files/Maruna,_Shadd_-_Redemption_Scripts_and_Desistance.pdf

- Maruna, S. (2017). Desistance as a social movement. *Irish Probation Journal*, 14, 5–16.
[http://www.probation.ie/EN/PB/0/D0A39BFFC60AB698802581D0003CB6D2/\\$File/ShaddMaruna_IPJarticle.pdf](http://www.probation.ie/EN/PB/0/D0A39BFFC60AB698802581D0003CB6D2/$File/ShaddMaruna_IPJarticle.pdf)
- Maruna, S. (2020). Le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche. *Criminologie*, 53(1), 19–39. <https://doi.org/10.7202/1070341ar>
- Matz, V. (2017). *Le Travailleur de la nuit*. Rue de Sèvres.
- Metraux, S. & Culhane, D. P. (2004). Homeless shelter use and reincarceration following prison release. *Criminology & Public Policy*, 3(2), 139–160.
<https://doi.org/10.1111/j.1745-9133.2004.tb00031.x>
- Maruna, S., LeBel, T. P. & Lanier, C. S. (2004). Generativity behind bars: Some « redemptive truth » about prison society. Dans de St. Aubin, E., McAdams, D. P. & Kim, T.-C. (dir.), *The generative society: Caring for future generations* (p. 131–151). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10622-009>
- Maruna, S. & Farrall, S. (2004). Desistance from crime: A theoretical reformulation. Dans Imbusch, R. (dir.), *Soziologie der Kriminalität* (p. 171–194). VS Verlag für Sozialwissenschaften. https://doi.org/10.1007/978-3-322-80474-7_7
- McNeill, F. (2012). Soutenir la « désistance » [Interview par S. Dindo & B. Liaras]. Dans *Observatoire national section française*. <https://oip.org/analyse/soutenir-la-desistance/>
- McNeill F (2016) Desistance and criminal justice in Scotland. Dans Croall, H., Mooney, G. et Munro, R. (dir.) *Crime, Justice and Society in Scotland*. London: Routledge, (p. 200–216). <https://doi.org/10.4324/9781315795669>
- Mohammed, M. (Dir.). (2012). *Les sorties de la délinquance : Théories, méthodes, enquêtes* (coll. « Recherches »). La Découverte.
- Monahan, K. C., Steinberg, L. & Cauffman, E. (2009). Affiliation with antisocial peers, susceptibility to peer influence, and antisocial behavior during the transition to adulthood. *Developmental Psychology*, 45(6), 1520–1530.
<https://doi.org/10.1037/a0017417>

- Nederlandt, O. (2023). *Surpopulation carcérale en Belgique : trouver, distribuer et utiliser les clés* [Communication] Colloque - Surpopulation. Avons-nous encore les clés en main ?, Bruxelles. <https://visiteursdeprison-avfpb.be/wp-content/uploads/2025/05/Nederlandt-texte-surpopulation-colloque-CCSP-surpopulation-2023.pdf>
- Padgett, D. K., Stanhope, V., Henwood, B. F. & Stefancic, A. (2011). Substance use outcomes among homeless clients with serious mental illness: Comparing Housing First with Treatment First programs. *Community Mental Health Journal*, 47(2), 227–232. <https://doi.org/10.1007/s10597-009-9283-7>
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01>.
- Pleace, N. (2011). Découverte du potentiel du modèle « Housing First ». Dans N. Houard (Dir.), *Loger l'Europe : Le logement social dans tous ses États* (p. 232–245). Paris : La Documentation française / DiHAL.
- Puglia, R. & Glowacz, F. (2021). Comprendre la trajectoire de désistance des mineurs délinquants : Une étude de cas. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 193–217. <https://doi.org/10.7202/1081261ar>
- Rocque, M. (2015). The lost concept: The (re)emerging link between maturation and desistance from crime. *Criminology & Criminal Justice*, 15(3), 340–360. <https://doi.org/10.1177/1748895814547710>
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (1993). Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life. *Crime & Delinquency*, 39(3), 396–396. <https://doi.org/10.1177/0011128793039003010>
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (2003). Life-course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, 41(3), 301–340. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2003.tb00997.x>
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (2010). Sampson, Robert J., and John H. Laub: Age-Graded Theory of Informal Social Control. Dans Cullen, F. T. & Wilcox, P. (dir.), *Encyclopedia of Criminological Theory* (p. 806–813). SAGE Publications.

<https://study.sagepub.com/system/files/Sampson, Robert J., and John H. Laub - Age-Graded Theory of Informal Social Control.pdf>

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. (2005, avril). Note de discussion : Le droit à un logement décent – 10 ans après le rapport général sur la pauvreté. https://luttepauvrete.be/publications/RGP10ans/RGP10_logementFR.pdf

Steinberg, L. & Cauffman, E. (1996) Maturity of Judgment in Adolescence: Psychosocial Factors in Adolescent Decision Making. *Law and Human Behavior*, 20, 249-272. <https://doi.org/10.1007/BF01499023>

Stoll, A. & Jendly, M. (2018). (Re)connaître les mécanismes de la désistance : un état des savoirs. *Jusletter*. 1-23.

https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_9B497CACDB82.P001/REF.pdf

Wikström, P.-O. H. & Treiber, K. (2015). Situational theory: The importance of interactions and action mechanisms in the explanation of crime. Dans Piquero, A. R. (dir.), *The handbook of criminological theory* (p. 1-31). John Wiley & Sons.

<https://ebookcentral.proquest.com/lib/bmcc/detail.action?docID=4035968>

ANNEXES

Annexe A : Arbre thématique utilisé pour les entretiens

Arbre thématique

1. Parcours de vie et étapes marquantes

- Histoire personnelle et pénale (avant, pendant, après la détention)
- Événements marquants ou tournants de trajectoire (parentalité, emploi, incarcération, etc.)
- Transformation progressive ou brutale dans le mode de vie

2. Conditions de logement avant et après la détention

- Situation résidentielle avant la détention
- Types de logements occupés (précaires, temporaires, stables...)
- Perception du logement comme accessible, inaccessible, mérité ou conditionné

Thème intégré : Le logement comme point de départ ou d'arrivée

Question possible : « Pour toi, est-ce que trouver un logement, c'est plutôt le début d'un nouveau départ ou quelque chose qu'on obtient une fois qu'on a déjà changé ? »

3. Se sentir chez soi : expérience et symbolique

- Sentiment d'ancrage, d'intimité, de sécurité dans le logement
- Le logement comme espace de repli, d'appartenance ou d'isolement

Thème intégré : Se sentir chez soi : qu'est-ce que ça veut dire ?

Question possible : « Est-ce que tu as déjà eu un endroit où tu t'es vraiment senti chez toi ? Qu'est-ce que ça change dans ta vie ? »

4. Logement, routines et quotidien

- Structuration des journées grâce à un logement stable
- Habitudes, rythmes, organisation personnelle
- Autonomie, prise en main de sa vie quotidienne

Thème intégré : Le logement et les routines du quotidien

Question possible : « Est-ce qu'avoir un toit t'aide à organiser ta journée, à avoir des habitudes ? »

5. Logement et liens sociaux

- Réactivation de liens familiaux ou amicaux
- Création de nouveaux liens (voisinage, réseau social sain)
- Solitude persistante ou ruptures

Thème intégré : Le logement et les relations sociales

Question possible : « Est-ce que ton logement t'a aidé à renouer avec des proches ou à rencontrer de nouvelles personnes ? »

6. Identité, stigmatisation et image sociale

- Représentations externes : regard des autres, stéréotypes, rejet
- Identité post-carcérale : tentative de redéfinition
- Reconnaissance sociale par le logement

Thème intégré : Le regard des autres et l'étiquette de «détenu»

Question possible : « Est-ce que tu as l'impression que les gens te voient différemment quand tu as un logement ? »

Thème intégré : Le logement comme preuve de changement

Question possible : « Est-ce que pour toi, avoir un logement, c'est une façon de montrer que tu as changé ? »

7. Accès au logement : obstacles et leviers

- Difficultés rencontrées à la sortie : démarches, discriminations, refus, coût
- Aides reçues, dispositifs utiles, accompagnement
- Échecs ou réussites dans les démarches de relogement

Thème intégré : Les obstacles pour trouver un logement après la prison

Question possible : « Qu'est-ce qui t'a aidé ou freiné pour trouver un logement après ta sortie ? »

8. Améliorations souhaitées et critiques du système

- Ce qui devrait changer pour faciliter la réinsertion par le logement
- Initiatives utiles, absentes ou mal coordonnées
- Propositions concrètes venant des personnes concernées

Thème intégré : Ce que devrait faire la société pour aider

Question possible : « Si tu pouvais changer une chose dans le système pour aider les gens à sortir de la galère après la prison, ce serait quoi ? »

Annexe B : Formulaire de consentement à la participation à une enquête anonyme

Formulaire de consentement à la participation à une enquête anonyme

Titre de l'étude :

Le sens d'un logement dans un processus de réinsertion socio-professionnel et de désistance d'un justiciables

Chercheur responsable :

Jean Hebette

Université catholique de Louvain la neuve, faculté de criminologie

jean.hebette@student.uclouvain.be

Objectif de l'étude :

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment le logement, en tant que facteur concret et symbolique, peut jouer un rôle dans les processus de réinsertion et de désistance des justiciables, en identifiant les mécanismes qui lient ces dimensions.

Conditions de participation :

1. **Volontariat :** Votre participation est entièrement volontaire. Vous pouvez interrompre votre participation à tout moment sans avoir à fournir de justification.
2. **Anonymat :** Toutes les informations que vous partagerez resteront strictement anonymes.
 - Aucun nom, lieu précis ou information permettant de vous identifier ne sera inclus dans le rapport final.

- Les données recueillies seront uniquement utilisées dans le cadre de cette recherche et ne seront accessibles qu'au chercheur responsable.

3. **Confidentialité** : Les réponses seront traitées de manière confidentielle et ne seront jamais associées à votre identité.

4. **Consentement** : En signant ce document, vous acceptez de participer à l'enquête selon les termes décrits ici.

Déclaration de consentement

Je, soussigné(e), déclare avoir été informé(e) des objectifs et des modalités de cette recherche. Je comprends que :

- Ma participation est volontaire et anonyme.
- Je peux me retirer à tout moment sans conséquence.
- Aucune information personnelle ne sera divulguée ou utilisée à des fins autres que cette recherche.

Nom (ou initiales) du participant :

Signature :

Date : _____

Annexe C : Entretiens menés

Date	Type d'entretien	Lieux	Durée
04 avril 25	Entretien exploratoire	Région bruxellois	02h03
17 avril 25	Entretien exploratoire	Province du brabant wallon	01h16
14 mai 25	Test préalable	Province du brabant wallon	01h30
29 mai 25	Entretien professionnel	Province de namur	00h54
02 juin 25	Entretien de personne ayant été incarcérée et réinséré par le logement	Province de liège	01h05
04 juin 25	Entretien professionnel	Province du hainaut	01h10
	Entretien professionnel	Province du hainaut	01h15
05 juin 25	Entretien professionnel	Région bruxelloise	00h48
06 juin 25	Entretien professionnel	Région bruxelloise	01h20
	Entretien professionnel	Région bruxelloise	01h06
09 juin 25	Entretien de personne ayant été incarcérée et réinséré par le logement	Province du luxembourg	00h59

09 juin 25	Entretien professionnel	Province du luxembourg	00h53
	Entretien professionnel	Province du luxembourg	00h57
13 juin 25	Entretien professionnel	Province de namur	01h02
13 juin 25	Entretien professionnel	Province du luxembourg	01h00
16 juin 25	Entretien de personne ayant été incarcérée et réinséré par le logement	Province de liège	01h07
17 juin 25	Entretien professionnel	Province du brabant wallon	00h49
18 juin 25	Entretien professionnel	Région bruxelloise	01h32
	Entretien de personne ayant été incarcérée et réinséré par le logement	Région bruxelloise	01h54
18 juin 25	Entretien de personne ayant été incarcérée et réinséré par le logement	Province de liège	00h44
24 juin 25	Entretien professionnel	Province du brabant wallon	00h58
04 juillet 25	Entretien professionnel	Région bruxelloise	00h52
18 juillet 25	Entretien professionnel	Province du luxembourg	00h43

Jean Hebette

Août 2025

Là où renaît le soi : habiter après la peine. Analyse de l'impact du logement comme levier de désistance : enjeux identitaires et trajectoires de réinsertion post-carcérale.

Promotrice : Professeure Marie-Sophie Devresse

En Belgique, le logement apparaît comme un pilier oublié des politiques de réinsertion : s'il est présenté à la fois comme condition matérielle et comme levier possible de réduction de la récidive, les chiffres et les pratiques observées suggèrent que son rôle effectif reste ambivalent. Ce mémoire dresse un état des lieux de cette réalité en partant de ses assises, juridiques, institutionnelles et normatives, pour interroger ensuite la façon dont le logement est pensé et mobilisé par les acteurs de la réinsertion et par les personnes concernées elles-mêmes. Plutôt que de considérer l'accès au logement comme une simple résultante d'un choix individuel, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure cette tendance résulte des politiques pénales, des dispositifs d'accompagnement et des contraintes du marché du logement.

Le travail se déploie en trois temps : d'abord un exposé juridique qui situe les cadres et obligations belges en matière de sortie et d'hébergement post-carcéral, puis un état des lieux scientifique croisant apports de la criminologie, de la sociologie de l'habitat et de la psychologie, et enfin une analyse qualitative approfondie des entretiens réalisés avec d'anciens détenus et des professionnels du secteur, qui met en lumière obstacles, leviers et recommandations pour repenser le logement comme véritable levier de désistance.